

L'Algérie se félicite du climat dans lequel s'est déroulée la présidentielle en Tunisie

P. 28

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Mardi 25 Novembre 2014 - 2 Safar 1436 - N° 791 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Début à Alger des travaux de la conférence sur «l'évolution du Droit constitutionnel en Afrique»



Page 18

Poursuite à Alger du dialogue inter malien pour parvenir à une paix durable dans le nord du Mali

Page 20

Le ministre qatari des AE souligne le poids de l'Algérie et son rôle dans la stabilité de la région

Page 28

LA RÉVISION DE LA LOI FONDAMENTALE : UN PROCESSUS IRRÉVERSIBLE

Le Président met fin à la polémique



Boualem Branki

La révision de la loi fondamentale se fera. C'est un processus inéluctable qui doit mener l'Algérie vers la modernité en matière de bonne gouvernance et de pratique démocratique de ses institutions. Le Président Abdelaziz Bouteflika a rappelé cet objectif prioritaire

pour l'Algérie, qui a besoin d'une nouvelle Constitution qui réponde aux contingences géopolitiques actuelles et aux besoins de la société algérienne qui aspire à la démocratie, la modernité et à l'alternance politique. Et, sur ce registre, il a annoncé que le pays se préparait «sérieusement» pour la révision de sa Constitution «en se basant sur les résultats des larges consultations

organisées à cet effet». «L'Algérie va procéder à la révision de sa Constitution. Elle s'y prépare sérieusement, en se basant sur les résultats des larges consultations organisées à cet effet en vue d'associer toutes les catégories sociales», a-t-il précisé dans un message aux participants à la conférence scientifique africaine sur «l'évolution du Droit constitutionnel en Afrique»

Pages 4-5

LA CONFÉRENCE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE DE LA JEUNESSE

Khomri insiste sur l'implication des jeunes dans le développement économique

Pages 6-7

APN JUSTICE MODERNISATION TOUS AZIMUTS



Page 3

SANTÉ

GRIPPE
qu'est-ce qu'on a comme idées fausses !

Pages 14-15

HI-TECH

MUSIQUE SUR INTERNET
YouTube

Vers une redistribution des cartes !

FOOTBALL

MISE À JOUR DE LA LIGUE 1
MÓBILIS, CE SOIR,
ES SÉTIF - MC ALGER

Les Sétifiens pour confirmer leur bonne relance

Page 25

M'SILA

HIER À 14H23
Secousse tellurique de 3,4 degrés sur l'échelle de Richter

Page 12

Météo**Régions Nord : 20° à Alger**

Temps voilé à nuageux avec quelques pluies. Notamment vers les régions Ouest. Les vents seront faibles à modérés. La mer sera belle.

Régions Sud : 25° à Tamanrasset

Temps voilé à nuageux sur le Nord Sahara et les Oasis avec localement quelques pluies orageuses. Temps partiellement nuageux sur le Sud-Ouest et la Saoura. Les vents seront modérés avec soulèvements de sable locaux.

CE MATIN À TIPASA**Inauguration du nouveau centre d'accueil des femmes en détresse**

L'occasion de la célébration de la Journée internationale de la lutte contre la violence à l'égard des femmes qui correspond au 25 novembre, la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme, Mme Mounia Meslem Si Amer, procédera ce matin à 9h au Centre national d'accueil pour jeunes filles et femmes victimes de violence et/ou en détresse de Bou Ismaïl (Tipasa), à l'inauguration de la nouvelle bâtie d'hébergement relevant de ce même centre. Elle procédera également à la remise des attestations de participation aux personnes formées dans le cadre du projet Onufemmes (Accueil et écoute des femmes en difficulté). Dans l'après-midi, elle présidera les travaux de la Rencontre d'information sur les données enregistrées en matière de violence à l'égard des femmes, de leur protection sociale et juridique, ainsi que l'information sur les dispositions de la convention d'élimination de toutes les formes de violence à l'égard de la femme.

**ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
Mébarki à Sétif**

Le ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, M. Mohamed Mébarki, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection des projets relevant de son secteur dans la wilaya de Sétif.

**CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE MONDIALE DE LA LUTTE CONTRE LE SIDA****Présentation ce matin du programme de la Radio algérienne**

La Chaîne 3 de la Radio algérienne, organise ce matin à partir de 11h au Centre culturel Aïssa-Messaoudi, une conférence de presse pour la présentation du programme de la Radio algérienne du 1^{er} décembre portant sur la célébration de la Journée mondiale de la lutte contre le virus du sida.

**CET APRÈS-MIDI À BEN AKOUN
Journée de sensibilisation au risque sismique**

Dans le cadre de l'application du programme de sensibilisation et de prévention dans les milieux scolaires, la Direction générale de la Protection civile organise cet après-midi à 13h au lycée Amara-Rachid de Ben Akoun, une Journée de sensibilisation au risque sismique au profit des étudiants des lycées d'Alger.

**CHALLENGE ARSELLI DE MOBILIS****100 000 PDV en compétition**

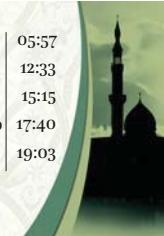
Mobilis lance dès aujourd'hui et jusqu'au 22 décembre 2014, le Challenge ARSELLI, destiné au réseau de vente indirect, ciblant ses points de vente gros-sistes (niveau 2) et détaillants (niveau 3), à travers tout le territoire national. Plus de 100 000 PDV (détaillants et grossistes) seront en compétition pour cette 8^e édition, pour la vente de crédit via le service de recharge électronique Arsell. Les 500 gagnants ayant réalisé le plus grand chiffres d'affaires Arsell dans leurs catégories (détaillants et grossistes), remporteront de super cadeaux, Dix (10) véhicules à gagner, LED TV, laptop, tablettes, smartphones etc. Ainsi les huit (8) meilleurs grossistes de niveau 2 de chaque région et les deux (2) meilleurs PDV recevront des véhicules utilitaires. Pour les détaillants de niveau 3 : 1^{er} prix : un (1) Téléviseur LED 40 pouces + Récepteur satellite beIN + Carte beIN sport de 12 mois, 2^{er} prix : un laptop, 3^{er} prix : un (1) smartphone, 4^{er} au 47^{er} prix, une tablette + Sim data.

	Max	Min
Alger	20°	15°
Oran	18°	16°
Annaba	22°	16°
Béjaïa	21°	18°
Tamanrasset	25°	07°

Horaires des prières

Mardi 02 Safar 1436

Fajr	05:57
Dohr	12:33
Asr	15:15
Maghreb	17:40
Isha	19:03

**CE MATIN À TIPASA****Mise en exploitation de 3 navires de transport de marchandises**

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme de développement du pavillon maritime national, le ministre des Transports, le Dr Amar Ghoul, présidera ce matin à 9h à la Gare maritime du port d'Alger, la cérémonie de réception et de mise en exploitation de trois (3) navires de transport de marchandises «Sedrata, Kherrata et Stidia».

**CE MATIN À ROUBIA****Inauguration de la 1^{re} station du gaz naturel comprimé**

Le ministre de l'Energie, M. Youcef Yousfi, procédera ce matin à partir de 9h à Rouiba (Alger), à l'inauguration de la première station du gaz naturel comprimé-carburant en Algérie.

SAMEDI 29 NOVEMBRE À BOUMERDÈS**Conférence régionale des cadres Centre de l'ANR**

Le secrétaire général du parti de l'Alliance nationale républicaine, le Dr Belkacem Sahli, présidera samedi 29 novembre à 10h à la maison de la Culture Rachid-Mimouni de Boumerdès, la conférence régionale des cadres du parti des wilayas du Centre.

**CHALLENGE ARSELLI DE MOBILIS****100 000 PDV en compétition****SÛRETÉ NATIONALE****279 longs et courts métrages réalisés en 4 ans!**

Depuis 2010, la Sûreté nationale a contribué par ses moyens logistiques et conseils dans la réalisation de 279 longs et courts métrages, téléfilms et séries TV, de même, plusieurs centaines de scènes de tournage et séquences filmés dans les lieux urbains font l'objet de mesures de sécurité. En effet, encourager les tournages sur l'ensemble du territoire national, en fournit les moyens mobiles, les uniformes, parfois même les locaux fait partie du lot de travail du Service de presse et relations publiques de la DGSN, lequel coordonne avec les différents commissariats du pays pour fournir les opérations d'aides et assistance sur les lieux de tournage. Les opérations de prise de vues sur la voie publique sont réglementées et font l'objet d'un suivi particulier par les services de la DGSN.

APN

Examen du projet de loi sur la modernisation de la Justice

Le projet constitue «la base juridique qui régit le cadre général de l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC) et des supports électroniques» dans le domaine de la justice.

Le texte de loi, présenté par le ministre à l'ouverture de la séance, vise «la création d'un système informatique centralisé propre au ministère de la Justice, en vue de garantir l'échange de documents par courriel et la signature et la certification électroniques, en fixant les conditions requises pour que la signature et la certification électroniques aient force probante au regard de la loi, outre le recours, durant l'information judiciaire, à la visioconférence».

Le projet de loi porte également sur la certification électronique et énonce les conditions techniques re-

Les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont entamé hier l'examen du projet de loi sur la modernisation de la Justice, lors d'une séance plénière présidée par Larbi Ould Khelifa, président de l'Assemblée, en présence du ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh.



quises pour que la signature et la certification électroniques aient force probante au regard de la loi, ainsi que la responsabilité du ministère de la Justice envers les personnes dont il a validé la signature.

Le projet de loi qui compte 19 articles répartis sur cinq chapitres prévoit également les dispositions pénales relatives à l'utilisation illégale de la signature électronique.

Ce projet de loi s'inscrit

dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre des recommandations de la commission nationale de réforme de la justice, à travers le développement et la modernisation du système judiciaire.

Lors de la présentation du texte de loi, M. Louh a indiqué qu'il visait à «asseoir une base juridique permettant d'améliorer la qualité des prestations offertes aux citoyens, outre la modernisation des procédures judiciaires à travers notamment l'optimisation de l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication au volet procédural».

● **Le projet de loi s'inscrit au titre du programme du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, visant à intégrer l'utilisation des TIC dans le système judiciaire national et à améliorer les prestations offertes aux citoyens.**

CONSTANTINE Le développement et la modernisation de la Protection civile mis en exergue par M. El Habiri



La Protection civile connaît «une réelle évolution» avec le développement «significatif» de ses infrastructures, de ses équipements et de ses effectifs spécialisés, a affirmé lundi à Constantine le directeur général de ce corps constitué, le colonel Mustapha El Habiri.

Le responsable de la protection civile a précisé, au cours d'une visite d'inspection dans cette wilaya, que ses services continuent d'œuvrer, dans le cadre de la politique de modernisation et de professionnalisation de ce corps, à «assurer leur présence dans chacune des daïras du pays».

Lors de l'inauguration du poste avancé Moncef-Abderrahmane, à la zone industrielle «Palma», où active une brigade cynotechnique, la troisième du genre à l'échelle nationale, le colonel El Habiri a mis en relief «la politique de spécialisation» destinée à combler les insuffisances et à «relever les défis imposés par la complexité des missions de la Protection civile».

De son côté, le sous-directeur de l'information et des statistiques à la direction générale de la protection civile (DGPC), le commandant Farouk Achour, évoquant la question des revendications socioprofessionnelles des travailleurs de ce corps constitué, a rappelé la position de principe de la DGPC de ne dialoguer «qu'avec les organisations syndicales agréées, ayant une représentativité conforme aux textes régissant leur activité».

S'agissant toujours de l'amélioration de conditions socioprofessionnelles des éléments de la protection civile, le commandant Achour a indiqué lors d'un point de presse animé en marge de cette visite que la récente augmentation de salaires dont a bénéficié ce corps entrera en vigueur «dès le mois prochain». Il a également souligné qu'en 2014, pas moins de 4.200 éléments de la Protection de la protection civile, de différents grades, «ont bénéficié d'une promotion».

Par ailleurs, le commandant Achour a indiqué que la couverture opérationnelle de la protection civile, actuellement estimée à 86 %, atteindra les 100 % dès l'année prochaine avec la mise en exploitation des nouvelles infrastructures en cours de réalisation. Il a annoncé le recrutement de 3.800 nouveaux éléments, dont 30 % seront affectés dans les wilayas du sud du pays.

Le colonel Mustapha El Habiri avait entamé sa visite à Constantine par l'inspection de l'unité secondaire d'Aïn Bensbaâ, dans la commune de Hamma-Bouzaiene, qui sera opérationnelle «dès la semaine prochaine».

Le DGPC s'est également rendu dans la commune d'Aïn Abid où il a inauguré l'unité secondaire Tarek-Chouaf, avant d'inspecter, à la nouvelle ville Ali-Mendjeli, l'unité principale Moha-cherif Benattallah.

LOUH : Moderniser les méthodes d'action des systèmes judiciaires

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh a affirmé lundi à Alger que les systèmes judiciaires étaient appelés à moderniser leurs moyens d'action et méthodes de gestion, notamment à la faveur de la généralisation des technologies de l'information et de communication (TIC).

Lors de la présentation pour examen du projet de loi relatif à la modernisation de la justice devant les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Louh a indiqué que «la modernisation de la justice constitue l'un des plus grands défis qui se posent aux pays en développement, notamment dans ce contexte marqué par des mutations accélérées en matière d'utilisation des TIC».

Ces mutations ont un «impact direct sur la gestion judiciaire», a-t-il précisé rappelant que l'Algérie s'attelait, dans le ca-

dre du programme de réforme de la justice, à la «modernisation du secteur afin qu'il réponde au mieux aux exigences du développement, et accomplisse pleinement sa mission en garantissant la confidentialité des informations».

S'agissant du projet de loi comprenant 19 articles répartis sur cinq chapitres, le ministre a fait savoir que les dispositions contenues dans ce texte «ont pour base juridique le code civil et permettent l'utilisation des techniques électroniques parallèlement aux techniques traditionnelles, prévues dans la législation en vigueur en matière de notifications, promulgation de mandats judiciaires, échange de pièces et différents documents judiciaires et recours à la visioconférence dans les procédures judiciaires et lors des procès».

«Parallèlement à la mise en place des

cadres juridiques pour la modernisation de la justice, le ministère s'attèle à l'élaboration des procédures techniques qui permettront la concrétisation de ce projet national ambitieux dans les plus brefs délais», a-t-il ajouté.

Le texte de loi vise à «asseoir une base juridique permettant d'améliorer la qualité des prestations offertes aux citoyens, outre la modernisation des procédures judiciaires à travers, notamment l'optimisation de l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication au volet procédural».

Le projet de loi porte sur la certification électronique et énonce les conditions techniques requises pour la signature et la certification électroniques.

Il prévoit également les dispositions pénales relatives à l'utilisation illégale de la signature électronique.

La modernisation et l'indépendance de la Justice indissociables

La modernisation et l'indépendance de la Justice doivent être indissociables pour jeter les fondements de l'Etat de droit, ont estimé lundi à Alger des députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) lors de l'examen du projet de loi sur la modernisation de la Justice.

Après avoir salué le contenu du projet de loi relatif à la modernisation de la justice, présenté par le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh lors d'une séance présidée par M. Mohamed Larbi Ould Khelifa, président de l'APN, les députés ont évoqué certains points en relation directe avec la modernisation de la Justice et son indépendance, estimant que ces deux aspects «doivent être indissociables».

Le député Lakhdar Ben Khelaf, du Front de la Justice et du développement (FJD) a déclaré que «le principe d'indépendance de la justice constitue l'un des critères de la bonne gouvernance, de l'Etat de droit et de la démocratie».

Il a appelé à une réforme approfondie du système judiciaire algérien qui comporte, selon lui, des lacunes. Mme Nacéra Boudrichi du Parti des travailleurs (PT), a estimé que la modernisation et l'indépendance de la Justice sont tributaires l'un de

l'autre». Selon la députée, «l'indépendance de la Justice contribue à la consécration de la démocratie et à la construction de l'Etat de droit pour renforcer la confiance du citoyen en la justice». Pour sa part, Mme Fatima Aouisset, du Front de libération nationale (FLN) a souligné que la réforme et la modernisation de la justice «doit passer par la mise en place d'un système judiciaire compatible avec les valeurs du peuple algérien. Il s'agit également, a-t-elle ajouté, de «mettre à l'abri le magistrat des pressions internes et externes».

Mme Nadia Ihadadene du Front des forces socialistes (FFS) a souligné l'importance de garantir l'impartialité du magistrat, de consacrer le principe d'égalité entre citoyens devant la justice, faciliter l'accès au magistrat et améliorer la performance judiciaire. Le texte de loi vise à «asseoir une base juridique permettant d'améliorer la qualité des prestations offertes aux citoyens, outre la modernisation des procédures judiciaires à travers, notamment l'optimisation de l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication au volet procédural».

28 émigrants clandestins dont 5 étrangers interceptés au large d'Annaba

Vingt-huit candidats à l'émigration clandestine, dont cinq étrangers de nationalité syrienne, ont été interceptés par les Garde-côtes aux premières heures de la matinée de lundi au large d'Annaba, a-t-on appris auprès du groupement territorial des Garde-côtes.

L'une des deux embarcations de fortune utilisées par ces «harraga» pour tenter de traverser la Méditerranée avait à son bord une famille syrienne composée du père, de la mère, de leurs

deux enfants de 2 et 4 ans et d'un parent proche, a précisé la même source.

Leur barque a été arraisonnée vers une heure du matin, à 26 miles au large de la plage de Ras El Hamra, en même temps qu'une seconde embarcation à bord de laquelle avaient pris place 23 personnes âgées de 17 à 46 ans, originaires, pour la plupart, de la région d'Annaba, selon les Garde-côtes qui ont précisé que cette interpellation a été opérée au cours d'une patrouille de routine.

Les 28 candidats à l'émigration clandestine avaient pris la mer dimanche en fin d'après-midi, vers 19 heures, depuis la plage de Sidi-Salem, a encore précisé la même source.

Pas moins de 238 personnes ont été interceptées au large d'Annaba par des patrouilles des Garde-côtes depuis août dernier, a-t-on rappelé, relevant que c'est la première fois que des ressortissants étrangers font partie du lot des «harraga» arrêtés.



APS

DÉBUT À ALGER DES TRAVAUX DE LA CONFÉRENCE SUR «L'ÉVOLUTION DU DROIT CONSTITUTIONNEL EN AFRIQUE

● La conférence scientifique africaine sur «l'évolution du Droit constitutionnel en Afrique» s'est ouverte, lundi à Alger, avec la participation des présidents de cours, de conseils constitutionnels et d'institutions équivalentes membres de la Conférence des juridictions constitutionnelles africaines.

Des présidents et représentants des espaces régionaux et linguistiques spécialisés en Droit constitutionnel et les présidents et membres d'instances constitutionnelles non africaines prendront part à cette conférence de deux jours, organisée à l'occasion du 25e anniversaire de la création du Conseil constitutionnel, avait indiqué samedi le Conseil constitutionnel dans un communiqué. Étaient présents à la séance d'ouverture des travaux de la rencontre, le président du Conseil de la Nation, Abdelkader Bensalah, le ministre des Affaires étrangères,

Ramtane Lamamra, le ministre des Relations avec le parlement, Khalil Mahi et le président du Conseil national économique et social (CNES), Mohamed Seghir Babès.

La conférence sera animée par des enseignants africains spécialisés en Droit constitutionnel d'Algérie, d'Afrique du Sud, de Tunisie, du Nigeria, du Sénégal, du Bénin et du Gabon ainsi que des personnalités représentant la

Commission africaine et le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP), des présidents et des représentants d'instances constitutionnelles nationales. Dans un message adressé à la Conférence, lu en son nom par le conseiller à la présidence de République, Mohamed Ali Boughazi, le Chef de l'Etat,

Abdelaziz Bouteflika, s'est félicité des «avancées» réalisées par les pays africains dans le domaine de la jurisprudence constitutionnelle, «lesquelles dénotent un choix judicieux des mécanismes à même de les conforter, dans le respect de leur spécificité et des valeurs universelles, dans leur œuvre de consécration des principes de l'Etat de droit et de l'acception de la suprématie de la Constitution», a-t-il affirmé.

Bouteflika : «Des amendements constitutionnels pour adapter la loi suprême du pays aux mutations»

Le président de la République Abdelaziz Bouteflika a indiqué lundi à Alger que les amendements constitutionnels engagés par l'Algérie depuis les années 90 jusqu'en 2008 traduisaient «la volonté politique d'adapter la loi suprême du pays aux mutations de la société et de se doter de l'instrument juridique nécessaire».

Dans un message adressé aux participants à la conférence scientifique africaine sur «l'évolution du Droit constitutionnel en Afrique», lu en son nom par M. Mohamed Ali Boughazi, conseiller à la présidence de la République, le président Bouteflika a précisé que cette démarche visait à «répondre au mieux, aux exigences dictées par des relations internationales en perpétuel développement».

«L'Algérie a réalisé une véritable avancée à travers l'adoption de l'ensemble des lois visant essentiellement à améliorer la pratique électorale, élargir la représentation féminine dans les assemblées élues en soutien au rôle et à la place de la femme, organiser l'activité des partis et des associations et à réglementer le champ médiatique», poursuit le message.

Pour le président de la République cette option «s'inscrit dans la vision globale qui tend à renforcer les institutions de l'Etat et permettre à la société de s'implémenter de la modernité».

«L'Algérie va procéder à la révision de sa constitution», a rappelé le président Bouteflika, soulignant qu'elle «s'y prépare sérieusement, en se basant sur les résultats des larges consultations organisées à cet effet en vue d'associer toutes les catégories sociales pour dégager un consensus autour des questions fondamentales et garantir l'efficacité des nouvelles dispositions constitutionnelles». «Il est clair que l'objectif visé est de faciliter le processus d'ouverture de la société algérienne, en œuvrant à la préservation de sa stabilité et en lui



épargnant les perturbations que connaissent différents pays du monde en cette ère marquée par de profondes mutations», a-t-il soutenu précisant que «pour ce faire, nous veillons particulièrement à ne pas verser dans l'imitation ni dans l'improvisation. Notre pays qui a subi les affres du terrorisme, refuse de s'aventurer dans pareille entreprise, qui, souvent, engendre des drames et que notre société rejette d'emblée».

Dans ce contexte le président de la République a assuré que «l'Algérie ne ménagera aucun effort pour l'instauration de la paix et le règlement des conflits au Mali ou en Libye ou dans toute autre région en Afrique», rappelant que «ces efforts sont l'expression de notre engagement ferme envers notre continent». Par ailleurs, le président Bouteflika s'est félicité des «avancées réalisées par nos frères en Afrique dans le domaine de la jurisprudence constitutionnelle, lesquelles dénotent un choix judicieux des mécanismes à même de les conforter, dans le respect de leur spécificité et des valeurs universelles, dans leur œuvre de consécration des principes de l'Etat de Droit et de l'accep-

tion de la suprématie de Constitution».

Il a salué cette initiative qui, a-t-il dit, s'inscrit «dans le cadre des activités des instances de jurisprudence constitutionnelle africaines (...) mais aussi dans un contexte mondial de bouleversements, de mutations profondes en Afrique et dans le monde arabo-musulman en particulier, une conjoncture aussi difficile que pénible dont les rebondissements affectent plus particulièrement les populations».

«La plupart des pays africains ont progressivement saisi les nouveaux concepts du droit constitutionnel pour les enrichir avec le temps. La mise en place d'une Justice constitutionnelle assumée par des instances investies de la compétence d'arbitrer le contentieux constitutionnel en est la meilleure illustration.

En effet, cette démarche a donné lieu à d'importantes ressources jurisprudentielles qui ont permis d'asseoir des principes constitutionnels substantiels, de renforcer la consécration des libertés et des droits fondamentaux et des principes de la bonne gouvernance et de la séparation des pouvoirs et d'instituer le contrôle parlementaire», a-t-il ajouté.

MEDELCI : «L'Afrique a enregistré des avancées remarquables en matière de droit constitutionnel»

L'Afrique a enregistré des avancées remarquables en matière de droit constitutionnel qui s'ajoutent aux succès obtenus dans les domaines de la paix et de la sécurité, de la démocratie et de la bonne gouvernance, a indiqué, lundi à Alger, le président du Conseil constitutionnel, Mourad Medelci.

«Les avancées enregistrées en matière de droit constitutionnel sont aujourd'hui, une réalité palpable», a déclaré M. Medelci à l'occasion de la conférence africaine d'Algier sur «Les avancées en matière de droit constitutionnel en Afrique», organisée pour la commémoration du 25e anniversaire de la création de son institution.

Selon lui, ces avancées «contribuent à créer les conditions de mobilisation significative pour l'ancrage de la culture des droits de l'homme et de la démocratie comme préalables à la consolidation de la primauté du droit et à la stabilité en Afrique».

Le président du Conseil constitutionnel a estimé que «la démarche de paix et de réconciliation nationale initiée par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a permis au pays de tourner la page d'une séquence douloureuse de son histoire et de renouer avec le progrès et la modernité». «Cette expérience se révèle clairement parmi celles qui constituent une référence qui inspire beaucoup de pays», a-t-il ajouté. M. Medelci est revenu à cette occasion, sur les différentes étapes qu'a connues la loi fondamentale algérienne depuis la Constitution de 1989, qui a consacré «les fondements de l'Etat de droit, notamment, la séparation des pouvoirs, le pluralisme politique, la consolidation des droits et libertés individuels et collectifs».

M. Medelci a cité, également, la création du mécanisme du contrôle de constitutionnalité dont l'exercice a été confié à un organe spécialisé, en l'occurrence, le Conseil constitution-

nel, confortée par la révision de la loi fondamentale du pays de 1996, qui selon lui, est venue «consolider» ces fondements par la création du Conseil de la nation et le renforcement de prérogatives du Conseil constitutionnel.

Il a rappelé en outre, les amendements de 2002 et 2008 qui ont successivement contribué à renforcer les composantes de l'identité nationale par la reconnaissance de Tamazight en tant que langue nationale et l'augmentation des chances de la représentation des femmes au sein des assemblées élues, ainsi que tout l'arsenal juridique mis en place pour renforcer la gestion des affaires publiques.

Tout en exprimant le souhait que cette conférence permette d'engager un débat scientifique de haut niveau et de prendre une mesure objective des avancées réelles enregistrées et des défis qui restent à relever, le président du Conseil constitutionnel a affirmé que «l'Afrique, sous l'égide de l'Union africaine, poursuivra la démarche de consolidation des mécanismes liés à la force du droit et son applicabilité».

Les travaux, auxquels a pris part le président de la conférence des juridictions constitutionnelles africaines (Cjca), Théodore Holo, se sont poursuivis avec deux communications, la première animée par le professeur Mohamed Bousoltane relative au thème «Triptyque égalité, liberté d'opinion et multipartisme» et la seconde par Mme Lee Stone, de l'université d'Afrique du Sud, ayant trait aux enjeux de l'indépendance judiciaire dans son pays.

Durant deux jours, les participants se concentreront sur l'étude et l'analyse des normes constitutionnelles, leur évolution, leur application et leur évaluation, à travers les expériences individuelles de plusieurs Etats africains, ainsi que sous l'angle des aspects communs aux pays du continent.

DÉBUT À ALGER DES TRAVAUX DE LA CONFÉRENCE SUR «L'ÉVOLUTION DU DROIT CONSTITUTIONNEL EN AFRIQUE

Le Conseil constitutionnel, «pierre angulaire» de la vie politique en Algérie

Le Conseil constitutionnel est devenu la «pierre angulaire» de la vie politique en Algérie, a souligné, lundi à Alger, le président de la conférence des juridictions constitutionnelles africaines (Cjca), Théodore Holo.

«Le Conseil constitutionnel est devenu, en très peu de temps, la pierre angulaire de la vie politique en Algérie, marquée par le pluralisme politique, la garantie des droits humains et la préservation des libertés fondamentales sans lesquelles la dignité humaine ne serait

que leurre et utopie», a indiqué le président de la Cjca, qui est également président du Conseil constitutionnel béninois. Dans une allocution à l'occasion de la conférence africaine d'Alger sur le thème «les avancées en matière de droit constitutionnel en Afrique», en commémoration au 25^e anniversaire de la création du Conseil constitutionnel, M. Holo a estimé qu'«en arbitre légitime du bon fonctionnement des institutions algériennes, la juridiction algérienne a su ancrer l'Etat de droit dans les vertus de la démocratie apaisée».

«La constitutionnalité des lois se fait de manière satisfaisante. Les droits et libertés des personnes sont davantage

respectés», a relevé le président de la Cjca. Selon lui, le Conseil constitutionnel algérien «est très tôt engagé dans la promotion de la coopération régionale et internationale en matière constitutionnelle, parce qu'il a compris que seule une Afrique démocratique et respectant la règle de droit peut hâter le développement économique du continent africain».

Théodore Holo, qui a rappelé que c'est à l'initiative de l'Algérie que «les juridictions constitutionnelles africaines ont décidé de créer en 2010, un espace de justice constitutionnelle en Afrique», a relevé que l'Algérie «a pris sur elle de fédérer les institutions constitutionnelles arabes et africaines».

L'Algérie se prépare «sérieusement» pour la révision de sa Constitution

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a affirmé lundi à Alger que l'Algérie se préparait «sérieusement» pour la révision de sa Constitution «en se basant sur les résultats des larges consultations organisées à cet effet». «L'Algérie va procéder à la révision de sa Constitution. Elle s'y prépare sérieusement, en se basant sur les résultats des larges consultations organisées à cet effet en vue d'associer toutes les catégories sociales», a indiqué le président Bouteflika dans un message aux participants à la conférence scientifique africaine sur «l'évolution du Droit constitutionnel en Afrique», lu en son nom par M. Mohamed Ali Boughazi, conseiller à la présidence de la République. Le chef de l'Etat a précisé que l'objectif était de «dégager un consensus

autour des questions fondamentales et garantir l'efficacité des nouvelles dispositions constitutionnelles». «Il est clair que l'objectif visé est de faciliter le processus d'ouverture de la société algérienne, en œuvrant à la préservation de sa stabilité et en lui épargnant les perturbations que connaissent différents pays du monde en cette ère marquée par de profondes mutations», a encore soutenu le président de la République. «Pour ce faire, nous veillons particulièrement à ne pas verser dans l'imitation ni dans l'improvisation. Notre pays qui a subi les affres du terrorisme, refuse de s'aventurer dans pareille entreprise, qui souvent engendre des drames et que notre société rejette d'emblée», a insisté le Président Bouteflika.

RÉVISION DE LA CONSTITUTION

Le Président met fin à la polémique

Wallid B

En affirmant hier que l'Algérie se prépare «sérieusement» pour la révision de sa Constitution en se basant sur les résultats des larges consultations organisées à cet effet, le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, aura, ainsi, mis fin à la polémique suscitée par les uns et les autres et coupé court à toutes les rumeurs et les ambiguïtés qui entouraient cette question.

Ce projet de révision, décidé à l'initiative du président de la république en vertu des pouvoirs que lui confère la Constitution, s'inscrit dans le cadre de la poursuite du processus des réformes politiques engagées par le chef de l'Etat.

Pour le premier magistrat du pays, l'Algérie va procéder à la révision de sa Constitution et elle s'y prépare «sérieusement» en se basant sur les résultats des larges consultations organisées à cet effet en vue d'associer toutes les catégories politiques engagées par le chef de l'Etat.

L'objectif étant de dégager « un consensus autour des questions fondamentales et garantir l'efficacité des nouvelles dispositions constitutionnelles », mais aussi éviter au pays les perturbations que connaissent différents pays du monde en cette ère marquée par de profondes mutations. Pour ce faire, dira encore le président de la République, l'Algérie

veille particulièrement à «ne pas verser dans l'imitation ni dans l'improvisation», d'autant plus que «notre pays qui a subi les affres du terrorisme, refuse de s'aventurer dans pareille entreprise, qui souvent engendre des drames et que notre société rejette d'emblée», explique le chef de l'Etat. Les choses sont claires désormais et personne ne peut spéculer à ce sujet. Lorsqu'il avait décidé de lancer des consultations élargies sur le projet de révision de la Constitution, le président de la République avait souhaité une participation plus large de la classe politique, y compris l'opposition, dans l'élaboration de ce projet. De ce fait, il n'avait posé aucune limite préalable au projet de révision, hormis celles relatives aux constantes nationales et aux valeurs et principes fondateurs de la société algérienne, qui doivent être à l'abri de toute atteinte éventuelle. Aujourd'hui, la majorité des partis politiques s'accorde à dire qu'il serait nécessaire de parvenir à une Constitution ayant pour référence toutes les composantes de l'identité nationale avec pour objectif, l'établissement d'un Etat de droit bâti sur la consolidation des libertés individuelles et collectives et la réalisation de la complémentarité entre les institutions. C'est le cas notamment du FLN qui avait affirmé, par la voix de son secrétaire général, Amar Saïdani, que le président de la république voudrait élargir le champ de concertation pour arriver

au bout du compte, à un projet consensuel de révision du texte fondamental du pays. Saïdani a ajouté que le FLN œuvre à rassembler les partis qui ont soutenu le quatrième mandat du président Bouteflika, rejetant toute remise en cause de la légitimité du Président et de sa capacité à continuer à gouverner le pays. Parmi les propositions d'amendements de la Constitution, il y a lieu de citer la réduction à deux du nombre de mandats présidentiels. M. Ahmed Ouyahia, qui a dirigé les consultations sur le projet de révision, avait précisé, de son côté, que la révision constitutionnelle s'intègre dans «une démarche participative, sincère afin de parvenir à l'élaboration d'un projet consensuel qui sera soumis soit à la procédure de révision constitutionnelle appropriée, soit par voie référendaire ou approbation par les deux chambres du Parlement».

La révision de la Constitution vise en particulier à adapter la loi fondamentale aux exigences constitutionnelles suscitées par l'évolution rapide de notre société et les mutations profondes actuellement en cours à travers le monde. Dès lors, la révision projetée sera destinée au renforcement de la séparation des pouvoirs, à conforter l'indépendance de la justice et le rôle du Parlement, à l'affirmation de la place et des droits de l'opposition et à garantir les droits et libertés des citoyens.

«La révision de la Loi Fondamentale est un processus irréversible»

Boualem Branki

La révision de la loi fondamentale se fera. C'est un processus inéluctable qui doit mener l'Algérie vers la modernité en matière de bonne gouvernance et de pratique démocratique de ses institutions.

Le Président Abdelaziz Bouteflika a rappelé cet objectif prioritaire pour l'Algérie, qui a besoin d'une nouvelle Constitution qui réponde aux contingences géopolitiques actuelles et aux besoins de la société algérienne qui aspire à la démocratie, la modernité et à l'alternance politique. Et, sur ce registre, il a annoncé que le pays se prépare «sérieusement» pour la révision de sa Constitution «en se basant sur les résultats des larges consultations organisées à cet effet».

«L'Algérie va procéder à la révision de sa Constitution. Elle s'y prépare sérieusement, en se basant sur les résultats des larges consultations organisées à cet effet en vue d'associer toutes les catégories sociales», a-t-il précisé dans un message aux participants à la conférence scientifique africaine sur «l'évolution du Droit constitutionnel en Afrique».

Les larges consultations menées en juin et juillet derniers par M. Ahmed Ouyahia avec l'ensemble des partis politiques et personnalités algériennes ont permis d'avoir une idée globale des propositions d'amendements et d'enrichissement de la loi fondamentale.

L'objectif de ces consultations était de «dégager un consensus autour des questions fondamentales et garantir l'efficacité des nouvelles dispositions constitutionnelles», estime le Président dans son message, et affirme qu'il est «clair que l'objectif visé est de faciliter le processus d'ouverture de la société algérienne, en œuvrant à la préservation de sa stabilité et en lui épargnant les perturbations que connaissent différents pays du monde en cette ère marquée par de profondes mutations».

Appelant par ailleurs l'opinion publique à ne pas verser dans la précipitation, le chef de l'Etat a rappelé par ailleurs le souci des plus hautes autorités du pays à ne pas faire dans la «copie» ni à imiter des systèmes politiques qui ne correspondent ni à la réalité ni aux exigences de changement du peuple algérien, ni à ses objectifs.

«Pour ce faire, nous veillons particulièrement à ne pas verser dans l'imitation ni dans l'improvisation», argumente-t-il, avant de préciser que «notre pays qui a subi les affres du terrorisme, refuse de s'aventurer dans pareille entreprise, qui souvent engendre des drames et que notre société rejette d'emblée».

Et puis, il y a les amendements constitutionnels engagés par l'Algérie depuis les années 90 jusqu'en 2008, qui ont réduit cette «volonté politique d'adapter la loi suprême du pays aux mutations de la société et de se doter de l'instrument juridique nécessaire», explique encore le Président Bouteflika dans un texte où il a invité la société civile, les partis et les Algériens à se doter d'une loi fondamentale qui consacre réellement les valeurs ancestrales du peuple algérien, et ses espérances pour une société moderne et en phase avec son temps.

PROCESSUS DES RÉFORMES POLITIQUES IRRÉVERSIBLE

L'engagement du Président

Kamel Cherif

En affirmant que l'Algérie se préparait sérieusement pour la révision de sa Constitution, le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, vient mettre un terme à toutes les rumeurs colportées à ce sujet. Certaines parties, à l'affût de mauvaises nouvelles et travaillant dans le sens de déstabiliser l'Algérie, ont propagé des rumeurs faisant croire que la révision de la Constitution a été reportée ou carrément annulée. Or, il s'agit d'un engagement pris par le chef de l'Etat qui, à travers la révision du texte fondamental du pays, arrimera l'Algérie vers la modernité et le changement. Le Président Bouteflika a précisé que cette révision sera menée en se basant sur les résultats des larges consultations

organisées à cet effet. Un démenti formel et sans appel à tous ceux qui avaient tenté de semer le doute quant à la révision de la Constitution. La révision constitutionnelle intervient en apothéose à toutes les réformes initiées par le chef de l'Etat. Il s'agit de réformes annoncées le 16 avril 2011 dans un discours à la nation, suivi d'un autre discours aussi célébre, un certain 19 mai 2012 à Sétif quand le Président de la République avait affirmé que «notre époque est révolue». Autant de messages à l'égard de ceux qui doutent du processus démocratique en Algérie. Il faut relever que les engagements du Président à mener des réformes politiques sont autant d'éléments et de paramètres ayant permis à l'Algérie de s'immuniser contre la vague dévastatrice et destructrice de ce qui est fallacieusement appelé «printemps arabe». En op-

tant pour des réformes politiques, l'Algérie a choisi la voie de la sagesse et du dialogue. Deux rounds de consultation politiques avaient été menés, par le président du Conseil de la nation, Abd elkader Bensalah, en 2011, puis par Ahmed Ouyahia, conseiller à la présidence en 2014. C'est dire que la quasi-totalité des acteurs politiques ainsi que d'éminentes personnalités et des représentants de la société civile ont été consultés avant la révision de la Constitution. A l'évidence, ceux qui se sont exclus de ces consultations auront tort car, en politique, l'option de la chaise vide a toujours été suicidaire. En d'autres termes, le train des réformes poursuit son chemin pour arriver à destination, à savoir la révision de la Constitution. Il s'agit, faut-il le rappeler et le préciser, d'un engagement solennel du Président Bouteflika devant le peuple algérien qui l'a plébiscité pour un quatrième mandat.



La ministre de la Solidarité pour une politique efficace de prise en charge des problèmes des jeunes

La ministre de la Solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme, Mouria Meslem a plaidé hier à Alger pour la mise en place d'une politique efficace et concrète de prise en charge des problèmes des jeunes et le renforcement du rôle de la famille.

Intervenant aux travaux de la conférence économique et sociale de la jeunesse, Mme Meslem a souligné la nécessité de renoncer aux approches et analyses conjoncturelles dans le traitement des problèmes des jeunes et d'adopter une politique stratégique, basée sur des solutions pratiques, avec l'association de tous les acteurs concernés, notamment la famille, eu égard à son rôle important dans la formation de l'individu.

La ministre a proposé de promouvoir le dialogue avec les jeunes, de les encourager à adhérer à la politique de gouvernance et d'assainir leur environnement, en vue de mettre cette catégorie à l'abri des dangers qui la guettent, insistant sur le rôle de la famille et de la femme dans la préparation des jeunes à la vie socio-professionnelle.

La ministre a appelé à l'équilibre régional pour garantir l'égalité des chances pour jeunes, en tenant compte des spécificités de chaque région.

De soi côté, le représentant du ministère du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale a estimé que la résorption du chômage comptait parmi "les priorités de l'Etat" qui "a franchi des étapes importantes" dans la réduction de ce phénomène en milieu de jeunes.

Il a, dans ce sens, rappelé les différentes mesures incitatives garanties par l'Etat pour assurer l'insertion professionnelle des jeunes, notamment les diplômés, ce qui a permis la réduction du taux de chômage à 13%.

Les différentes mesures visant à garantir l'emploi conformément au besoins du marché a permis la création de 990 postes d'emploi permanents et la création de 430 PME.

La Conférence économique et sociale de la jeunesse

Les travaux de la Conférence économique et sociale de la jeunesse ont débuté hier à Alger en présence du ministre de la Jeunesse Abdelkader Khomri et d'autres membres du gouvernement ainsi que de représentants d'associations de jeunes.

La rencontre se veut, selon ses organisateurs, un espace de réflexion autour des défis auxquels font face les jeunes notamment le chômage.

Durant deux jours, experts, sociologues, représentants de la société civile ainsi que des opérateurs économiques devraient faire un point de situation sur les dispositifs mis à la disposition des jeunes et des entreprises par l'Etat pour l'intégration socio-économique des jeunes.

Plusieurs ateliers, notamment sur l'insertion et la formation des jeunes et le marché de l'emploi, seront organisés à cette occasion pour les participants pour l'évaluation des efforts consentis et l'élaboration d'un plan national d'action stratégique impliquant tous les secteurs concernés par la prise en



charge des jeunes. Intervenant à l'ouverture des travaux de la rencontre M. Khomri a souligné que l'«approche liant la jeunesse au développement est l'aboutissement de nos expériences, nos options politiques, nos choix économiques et notre modèle de développement».

Il a ajouté qu'«elle est fondée sur la désormais thèse quasi doctrinale qui fait de la jeunesse la principale richesse de l'Algérie et le plus important facteur de sa croissance et de son développement». Le ministre a également es-

timé que l'un des défis auquel nous devons apporter la réponse la plus appropriée consiste à réunir les conditions et les moyens nécessaires à un développement harmonieux et durable qui tienne compte de l'impératif stratégique, sinon de suivre, qu'est la préparation de l'après pétrole».

«Cet impératif, dont les éléments constitutifs sont arrivés à maturité, peut être transformé en atout et élément fondateur de notre nouvelle stratégie de croissance pour peu qu'il (cet impératif) soit assumé en option», a-t-il dit.

Khomri insiste sur l'implication des jeunes dans le développement économique

Le ministre de la Jeunesse, Abdelkader Khomri, a insisté, hier à Alger, sur la nécessité d'associer les jeunes dans le processus du développement économique à travers, notamment, la promotion des projets d'investissements initiés par cette frange de la population. Lors de son allocution d'ouverture de la Conférence économique et sociale de la jeunesse, hier et aujourd'hui au Palais des Nations (Alger), le ministre a indiqué que l'approche liant la jeunesse à la croissance économique était un des choix de la politique du gouvernement pour le développement du pays.

Cette approche est fondée, selon le ministre, sur la thèse quasi-doctrinale qui fait de la jeunesse la principale richesse de l'Algérie et le plus important facteur de sa croissance et de son développement.

Il a alors rappelé que le programme du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, basé sur la réindustrialisation du tissu économique visait non seulement à relancer l'investissement public mais aussi à mettre en place toutes les conditions favorables à l'initiative privée. «Il s'agit d'une option que le gouvernement est en train d'en accélérer la cadence tout en optimisant le climat des affaires», a-t-il affirmé.

Dans ce contexte, M. Khomri a réitéré la nécessité, pour l'Algérie, de préparer l'après-pétrole tout en combinant trois facteurs que sont le développement humain, l'économie de



marché et l'Etat social.

«L'un des défis auquel nous devons apporter la réponse la plus appropriée consiste à réunir les conditions et les moyens nécessaires à un développement harmonieux et durable qui tienne compte de l'impératif stratégique, sinon de suivre, qu'est l'après-pétrole», a insisté le ministre.

Il a proposé, à cet effet, de promouvoir la création d'entreprises par les jeunes dans les secteurs créateurs de richesse et d'emploi, en dehors du secteur des hydrocarbures, tels que l'agriculture, l'industrie, le tourisme et les services. Selon lui, les richesses naturelles dont dispose le pays conjuguées à la jeunesse fera de l'Algérie une puissance émergente à court terme.

En outre, il a noté que la politique du gouvernement visant à mettre en œuvre tous les moyens fonciers, humains et financiers pour développer davantage le secteur agricole démontrait la «maturité de ce choix» quant à la préparation de l'après-pétrole.

A souligner que cette conférence, à laquelle prennent part des associations de jeunesse, de jeunes entrepreneurs, des organisations patronales et des institutions en relation avec le soutien de l'emploi des jeunes, sera couronnée par des recommandations sur la prise en charge de la jeunesse notamment son implication dans le développement économique et la préparation de l'après-pétrole.

Pour une meilleure insertion des jeunes

La Conférence économique et sociale de la jeunesse dont les travaux ont débuté hier à Alger, vise en premier lieu, l'évaluation des efforts consentis par les différents secteurs impliqués dans la prise en charge de la jeunesse, notamment dans leur insertion professionnelle, selon les organisateurs.

Il est attendu de cette rencontre dédiée exclusivement à la jeunesse, l'élaboration d'un plan d'action national établi sur la base des propositions qui seront formulées, durant ces deux jours de concertation, pour la mise en place de nouvelles politiques et dispositifs ou compléter les mécanismes actuels d'aide à l'insertion.

La conférence aspire également à élaborer un «mémorandum pour l'insertion socio-économique de la jeunesse», retracant les conditions d'une insertion durable et réuse.

A cet effet, quatre ateliers seront animés par les différents secteurs concernés notamment celui de l'emploi et de la formation professionnelle, pour un meilleur diagnostic des problèmes des jeunes et l'identification des priorités.



Le premier atelier ayant pour thème «croissance et jeunesse» traitera des défis auxquels font face les jeunes algériens qui les empêchent de s'épanouir et de faire profiter l'économie du pays de leurs potentiels.

Il sera donc question de diagnostiquer le décalage existant entre le taux de chômage, qui ne cesse d'augmenter, avec le déficit de la main d'œuvre dû à l'inadéquation en-

tre la formation et les besoins du marché de l'emploi.

Plusieurs actions seront proposées au débat dans cet atelier dont la création d'incubateurs pour l'accompagnement de la création, par les jeunes, de nouvelles entreprises ainsi que leur formation dans des activités à forte valeur ajoutée.

Le deuxième atelier, «la diversité économique, l'utilisation spatiale de la jeunesse», est chargé de proposer la mise en place d'un cadre institutionnel pour stimuler la diversité économique, une question qui se pose à tous les pays producteurs du pétrole.

L'atelier sur «la jeunesse et la valorisation des régions rurales-approche en termes d'agropole», sera quant à lui, chargé de débattre des richesses en force de travail dont disposent, si elles sont bien soutenues, les zones rurales et agricoles.

Le quatrième atelier sera consacré au genre et égalité des chances entre les jeunes filles et les jeunes hommes, et vise à consolider durablement l'insertion équitable de la jeunesse.

Volonté réaffirmée de garantir une formation de «qualité» aux étudiants



Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a réaffirmé sa volonté de garantir une formation de «qualité» aux étudiants et leur assurer «toutes les commodités requises» pour la réussite de leur cursus universitaire.

Dans une contribution rendue publique hier à l'occasion de la Conférence nationale économique et sociale de la jeunesse, le ministère a fait part de son «engagement» de garantir aux étudiants, outre une formation de «qualité», «les meilleures conditions d'études et de vie», notamment en termes de restauration, d'hébergement, de transport et couverture sociale et sanitaire, de même pour les commodités de sécurité.

Il a ajouté, qu'en sus des efforts déployés pour améliorer ces prestations de base, il s'emploie également à ce que d'autres prestations, et non des moindres, sportives, culturelles et scientifiques prennent toute la place qu'elles mé-

ritent dans le système de l'enseignement supérieur, et ce d'autant plus qu'elles jouent un rôle d'exutoire à la violence pour les jeunes que notre secteur encadre».

Ainsi, le lancement des travaux de cette commission intersectorielle chargée du dossier «jeunesse» constitue une grande opportunité pour impulser une nouvelle vision de la promotion des activités destinées à animer les lieux de vie des étudiants et à égayer leur quotidien dans le cadre d'un plan d'action d'ensemble, à l'échelle de toutes les résidences».

A cet effet, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique se propose d'étudier «les voies et moyens d'améliorer les conditions de prise en charge des attentes des étudiants avec différents ministères concernés chacun dans son domaine de compétence», soulignant que ces derniers seront «déterminants» dans l'amélioration de la prise en charge des étudiants.

Pour le ministère, la problématique de la jeunesse appelle «l'implication et la participation active de plusieurs départements ministériels pour une cohérence des démarches sectorielles et une prise en charge efficace et efficiente des besoins et des attentes de la jeunesse».

La vocation première du secteur de l'enseignement supérieur est de «former cette jeunesse, de préparer l'étudiant, le dirigeant de demain à son insertion socio-économique, en garantissant une place pédagogique à chaque bachelier dans l'une des filières offertes par l'établissement d'accueil et ce dans le cadre social approprié, adéquat et optimal». Il a mis l'accent sur l'importance de «la qualité de l'accueil social et matériel, autant que celle de l'accueil pédagogique et universitaire participent à la démocratisation de l'enseignement supérieur et à la réussite des étudiants».

Plusieurs dispositifs mis en place en faveur de l'insertion socioprofessionnelle des jeunes

Plusieurs programmes et dispositifs ont été mis en place par le gouvernement en vue de répondre aux multiples attentes des populations, particulièrement en ce qui concerne l'insertion socioprofessionnelle des jeunes, selon le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la condition de la Femme.

Outre les programmes confiés aux autres secteurs concernés, celui de la solidarité nationale, par le biais de l'Agence de développement social (ADS) a été chargé de la mise en œuvre des programmes favorisant l'insertion socioprofessionnelle des jeunes et leur intégration dans la vie active, a souligné le ministère dans une contribution rendue publique hier à l'occasion de la Conférence nationale économique et sociale de la jeunesse.

Il s'agit notamment de l'ADS qui gère sept programmes répartis sur deux catégories, à savoir le programme d'aide et de soutien aux populations démunies, et les programmes des cellules de proximité et de solidarité.



Le document note, également, le programme de développement communautaire participatif qui consiste en la réalisation de petits projets de proximité et d'infrastructures de base en faveur des régions pauvres et déshéritées du pays. Le dispositif d'insertion sociale des jeunes diplômés (PID), figure aussi parmi les dispositifs sur lesquels mise le gouvernement pour permettre une meilleure insertion au profit de cette frange de la société. Ce dispositif porte sur plusieurs objectifs visant notamment à favoriser l'insertion socioprofessionnelle des jeunes diplômés et leur intégration dans la vie active, faire acquérir au bénéficiaire un savoir-faire et une qualification susceptibles de maintenir éventuellement ces jeunes à leurs postes de travail ou leur faciliter l'accès au marché de travail.

Le PNUD salue les efforts de l'Algérie dans d'intégration et d'emploi des jeunes

La représentante du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) en Algérie, Cristina Amaral, a souligné hier à Alger les efforts de l'Algérie en matière d'intégration et d'emploi des jeunes.

«Nous saluons vivement l'Algérie pour sa détermination comme en témoigne cette conférence dans ses efforts pour établir une politique courageuse d'intégration des jeunes et de les aider à traverser la transition entre l'école et le marché de travail», a-t-elle indiqué lors de la Conférence économique et sociale de la jeunesse qui se tient au Palais des Nations.

Mme Amaral a également affirmé que l'Algérie fait «beaucoup» de progrès pour promouvoir l'éducation, ainsi que dans son engagement en faveur de l'égalité entre hommes et

femmes et pour le promotion de l'emploi des jeunes.

L'intervenante a réitéré l'engagement des Nations unies, en partenariat avec le ministère de la Jeunesse, pour contribuer aux succès de ces expériences et faire bénéficier l'expérience algérienne dans le domaine de l'emploi des jeunes à d'autres pays.

Pour sa part, l'ambassadeur de l'Union européenne (UE) à Alger, Mared Skolik, a rappelé que la coopération entre l'Algérie et l'UE pour la période 2014-2020 est axé sur «la gouvernance, la participation de la société dans la gouvernance, et l'emploi et la diversification économique».

Selon lui, ces axes concernent directement les jeunes d'où, dit-il, l'importance de cette conférence, dont les conclusions et les recommandations

pourront contribuer à la concrétisation du projet de partenariat entre l'Algérie et l'UE.

Les travaux de la Conférence économique et sociale de la jeunesse se poursuivaient durant l'après-midi au niveau des ateliers qui portent sur la croissance et la jeunesse, la diversité économique et l'utilisation spatiale de la jeunesse, la jeunesse et la valorisation des régions rurales, et le genre et l'égalité des chances entre les jeunes filles et les jeunes hommes.

Durant deux jours, experts, sociologues, représentants de la société civile ainsi que des opérateurs économiques devraient faire un point de situation sur les dispositifs mis à la disposition des jeunes et des entreprises par l'Etat pour l'intégration socio-économique des jeunes.



Soutien et accompagnement de la jeunesse, une orientation stratégique du secteur des PTIC

Le soutien et l'accompagnement de la jeunesse, s'appuyant sur de nombreux dispositifs et actions, constituent une orientation «stratégique» du secteur de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication (PTIC), a affirmé hier, le ministère de la Poste et des TIC.

Dans une contribution rendue publique hier à l'occasion de la Conférence économique et sociale de la jeunesse, le ministère de la Poste et des TIC a souligné que les dispositifs et actions concernant les jeunes, notamment des opérations de recrutement et d'accompagnement, sont pilotées et financées par différents acteurs sous tutelle du ministère.

Il est précisé que les actions en question, concernent des opérations de recrutement, d'accompagnement, de partenariat avec les acteurs publics, de sensibilisation et de formation dans le domaine des TIC, mais aussi des opérations commerciales de sponsoring et de parrainage dans les domaines scientifique, culturel, sportif et social.

Elles sont conduites et concrétisées par les opérateurs et les organismes notamment Algérie Télécom (AT), Algérie Télécom Mobilis (ATM), Algérie Télécom Satellite (ATS), Algérie Poste (AP) ainsi que les agences de tutelle, relève le ministère.

S'agissant d'Algérie Télécom, le bilan des actions menées en faveur de la jeunesse fait ressortir qu'au 30 septembre 2014, et dans le cadre de l'insertion des jeunes dans le monde de l'emploi, 14.030 personnes ont été concernées par l'opération de recrutement au niveau de cet opérateur.

Selon le document, près de 3.500 jeunes primo-demandeurs sont insérés et se trouvent au sein de l'entreprise, dont 222 ont été maintenus dans des postes permanents.

Algérie Télécom a scellé aussi de nombreux contrats de partenariat avec l'Ansej dans le but de créer des entreprises (202 entreprises touchées par ce dispositif) et assuré à des jeunes promoteurs et à leurs personnels des formations (151 chefs d'entreprises et 187 agents détaillés touchés également).

AT collabore aussi avec des ministères comme celui de la Formation et de l'Enseignement professionnel (MFEP) à travers la prise en charge de 1.200 apprentis dans le cadre du contrat de la formation par apprentissage.

Il collabore, aussi, dans le cadre de contrats signés avec le ministère de la Jeunesse et le ministère de la Culture, à travers la réalisation d'accès internet.

Concernant Algérie Télécom Mobilis, le bilan rappelle différentes opérations, de parrainage effectuées par l'opérateur dans les domaines culturel, social, économique et médical, d'accompagnement des manifestations sportives (sports collectifs et individuels) et de sponsoring d'émissions TV et radio orientées essentiellement vers la jeunesse.

Pour ce qui est d'Algérie Télécom satellite, l'entreprise a fait état du recrutement de 27 agents, toutes catégories professionnelles confondues, âgés entre 23 et 30 ans dans le cadre de l'insertion des jeunes.

Algérie Poste a, pour sa part, contribué à la mise en œuvre du programme d'action du gouvernement en matière d'intégration des jeunes dans le marché du travail, en procédant, durant la période de 2011-2014, au recrutement de quelque 2.700 jeunes diplômés des universités et des centres de formation professionnelle.

LE MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE EN VISITE, AUJOURD'HUI, À SÉTIF :
Inspection de nombreux projets en voie de réalisation

Azzedine Tlouri.

M. Mohamed Mébarki, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique effectuera, aujourd'hui mardi, une visite d'inspection et de travail dans la wilaya de Sétif. Lors de son séjour dans la capitale des Hauts-Plateaux, accompagné du wali, du PAPW et des responsables locaux, le membre du gouvernement se rendra sur les sites des chantiers des projets en voie de réalisation. C'est ainsi qu'à Sétif, il se rendra successivement aux deux universités Ferhat Abbas et Mohamed Lamine Debaghine pour visiter le projet en voie de réalisation d'une bibliothèque d'une capacité de 1 000 places pour l'université Sétif 1 d'El Bez. Au niveau de celle de Sétif 2 d'El Hidhab, il visitera les travaux des chantiers de 6 000 places pédagogiques, d'une cité universitaire de 3 000 lits, d'une salle de conférences d'une capacité de 600 places et procédera à la pose de la première pierre pour la réalisation de 70 logements de fonction destinés aux enseignants de l'enseignement supérieur. A El Eulma, l'hôte de Sétif inspectera les chantiers des travaux pour la réalisation de 2 000 places pédagogiques, d'une cité universitaire d'une capacité de 1 000 lits et d'un restaurant central prévu pour 800 repas.

SETIF : JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES : Un riche programme de sensibilisation de la DASS

A l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre la violence faite aux femmes et à son initiative, la Direction de l'action sociale et de solidarité de la wilaya de Sétif, a organisé, depuis hier lundi et ce, jusqu'à mercredi prochain, des portes ouvertes sur le même thème.

Selon le directeur de l'action sociale et de solidarité de la wilaya de Sétif, M. Tarfaya Sebtia, des journées de sensibilisation ont été associées à ces portes ouvertes afin de freiner la propagation de la violence faite aux femmes et ce phénomène dangereux des femmes battues dans tous les milieux de la société algérienne. C'est après avoir enregistré un nombre impressionnant de victimes de la violence contre les femmes, à la fois psychologique, physique ou sexuelle dans le milieu familial, au travail ou dans la rue, que les institutions de l'Etat ont pris un grand nombre de mesures entrant dans ce cadre.

Au cours de cette manifestation d'information et de sensibilisation qui a eu pour cadre la salle des fêtes de l'ex siège communal en plein centre ville de Sétif, des expositions de photos montrent ce phénomène de la violence subie par les femmes publiées par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), aux cotés de celles fournies et réalisées par les associations féministes et celles à caractère humanitaire, afin de contribuer pleinement à la sensibilisation de cette action dans tous les domaines. Dans la même salle, une cellule d'écoute a été mise en place par la Dass. Constituée de spécialistes, de psychologues, de sociologues et de médecins. Cette cellule a pour rôle d'être à l'écoute des femmes et de leurs préoccupations dans ce contexte précis, suite aux instructions données par le ministère de tutelle pour aider et prendre en charge cette catégorie des femmes qui souffrent de problèmes sociaux et sans abri et dans le besoin.

La même source nous informe de l'organisation pour ce mardi, coïncidant avec la Journée mondiale de lutte contre la violence faite aux femmes, une journée d'étude à l'auditorium du Musée national d'archéologie de Sétif en présence des responsables locaux. Lors de cette rencontre, un riche programme a été élaboré où il est prévu la projection d'un court métrage de sensibilisation qui aborde le phénomène de la violence dans la sphère domestique, notamment envers la femme. Des communications et des conférences tournant autour du thème de cette journée seront animées par des spécialistes en la matière pour mettre en évidence ce phénomène de tous ces aspects. Des interventions sont aussi programmées pour les représentants de la sûreté nationale, des directions des affaires religieuses, de la santé, d'une avocate de la cour de Sétif, qui évoqueront beaucoup plus les causes et les moyens possibles de les éliminer, ne serait-ce de les diminuer.

Parallèlement à ces activités, il sera donné le coup d'envoi d'une caravane pour un travail de proximité qui sera mené par des cadres de la Dass, accompagné de ceux de la Protection civile, de la santé publique, des services de sécurité afin de prendre en charge les femmes sans-abri qui souffrent de certaines difficultés et celles qui se trouvent dans les institutions spécialisées appartenant au secteur de l'activité sociale telles que la maison de solidarité de Sétif et Dar Rahma d'El Eulma.

A.T.

HABITAT

Plusieurs mesures prises en faveur des jeunes

Le secteur de l'Habitat s'est penché ces dernières années sur l'amélioration des conditions de travail et l'encouragement des jeunes à travailler dans ce secteur, dans le cadre d'une série de mesures tendant dans l'ensemble à donner une place beaucoup plus importante à la micro-entreprise et à l'entrepreneuriat des jeunes dans le bâtiment.

Parmi les mesures introduites en faveur des jeunes et les micro-entreprises relevant du secteur de l'habitat, un meilleur accès aux commandes publiques surtout pour les entreprises nouvellement créées dans le cadre des différents dispositifs, le développement de la sous-traitance mais aussi l'encouragement des jeunes à se former dans les différents métiers du bâtiment, a affirmé lundi le ministère de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville.

Dans une contribution rendue publique lundi à l'occasion de la conférence économique et sociale de la jeunesse, ce ministère a rappelé que les recommandations du séminaire national sur l'industrialisation du bâtiment tenu en octobre dernier, visaient aussi bien l'amélioration du rendement que des conditions du travail.

Le séminaire avait souligné la nécessité d'industrialiser les différents composants des systèmes constructifs existant et les moderniser à travers la création de PME, PMI et Ansej spécialisées par corps de métier. Aussi, les recommandations proposent le développement du marché de la sous-traitance avec un encadrement dans le cadre du code des marchés publics et améliorer les conditions socio-professionnelles de la main-d'œuvre du secteur pour permettre un meilleur rendement.

D'autre part, en termes d'actions de lutte contre le chômage et de soutien aux programmes liés à l'emploi des jeunes diplômés et à la formation, «le cadre global de l'arrêté interministériel du 29 avril 2014, permet d'établir une grille de lecture et de saisir la cohérence des articles contenus dans l'arrêté».



En effet, le décret présidentiel du 18 janvier 2012 modifiant et complétant le décret présidentiel du 7 octobre 2010 portant réglementation des marchés publics, a apporté des changements au code et de cibler la question concernant les micro-entreprises.

«Lorsque certains besoins des services contractants peuvent être satisfaits par des micro-entreprises, telles que définies par la législation et la réglementation en vigueur, les services contractants doivent, sauf exception dûment justifiée, leur réservé exclusivement ces prestations, dans le respect des dispositions du décret», stipule l'article 5 de ce décret.

Les besoins des services contractants sont, dans ce cadre, pris en charge par les micro-entreprises, pour lesquelles il leurs sera réservé une part de 20% au maximum de la commande publique. Parmi les mesures en faveur des micro-entreprises employant les jeunes, le service contractant ne doit exiger des micro-entreprises nouvellement créées, ne pouvant produire au moins le bilan financier de la première année d'existence, qu'un document de la banque ou de l'organisme financier concerné, justifiant leur situation financière.

Pour le secteur du bâtiment, c'est dans ce cadre global que s'intègre le contenu de l'arrêté interministériel du 29 avril 2014 fixant les modalités d'octroi préférentiel de la commande publique aux micro-entreprises.

Les recommandations relatives au Pacte national économique et so-

cial de croissance, abordent dans le même sens. A cet effet les mesures prises par le secteur de l'habitat en direction de la jeunesse et essentiellement des micro-entreprises et présentées lors de la 17e tripartite du 18 septembre 2014 avaient porté sur la prise en charge de la 58e recommandation du pacte, relative à la réduction de la bureaucratie.

L'action en direction des jeunes porte aussi sur la délivrance systématique du certificat de qualification «catégorie 1» à toute entreprise nouvellement créée y compris celles relevant des dispositifs Ansej et Cnac.

L'adéquation formation-emploi dans le bâtiment était prise en charge par le biais d'un accord conclu entre le secteur de l'habitat et celui de la formation professionnelle sur la base d'un besoin de formation de 71 461 demandes réparties sur 18 corps de métiers à travers les 48 wilayas et l'introduction de 43 nouveaux corps de métiers dans la nomenclature des branches de la formations professionnelle.

En septembre 2013, une convention cadre a été convenue entre les deux secteurs à l'effet d'adapter l'offre de formation aux besoins du ministère de l'habitat ciblant essentiellement à travers les nouveaux corps de métiers l'amélioration du rendement et le travail décent dans le bâtiment.

En ce qui concerne la quote-part consacrée aux jeunes, il est réservé, dans tous les programmes de logements publics locatifs à attribuer, 40% aux postulants âgés de moins de 35 ans.

MOUDJAHIDINE

«Les Algériens sont capables de résoudre par eux-mêmes leurs problèmes loin de toute ingérence étrangère»

Les Algériens «sont capables de résoudre par eux même leurs problèmes loin de toute ingérence étrangère et celui qui affirme le contraire sous-estime le degré de conscience du peuple», a indiqué l'organisation nationale des Moudjahidine (ONM) dans un communiqué rendu public dimanche. «Les Algériens et les Algériennes sont capables de résoudre par eux même tous leurs problèmes loin de toute ingérence étrangère», a précisé l'ONM ajoutant que «celui qui affirme le contraire sous-estime le degré de conscience du peuple et met en doute sa détermination».

L'organisation a souligné, à ce propos, que «les expériences ont clairement démontré que l'ingérence étrangère dans les affaires internes des peuples sera négative pour tous».

Aussi, l'organisation a appelé «ceux qui doutent du génie de leur peuple et cherchent chez les autres des solutions aux problèmes internes», à renoncer à ce projet qui constitue une insulte pour eux et pour leur pays.

«Ils (ceux qui doutent) ne récolteront que destruction et chaos comme c'est le cas aujourd'hui dans plusieurs pays qui ont choisi cette option», a ajouté l'ONM soulignant dans ce sens que la loi «met en garde» tous ceux qui marchandent avec les principes de la nation et traitent avec des parties étrangères pour réaliser leur dessein».

L'organisation a affirmé que «les Algériens sont suffisamment mûrs et responsables pour relever les défis et faire face aux obstacles et par conséquent trouver des solutions efficaces

à leurs différents problèmes».

Par ailleurs, l'ONM a souligné qu'il n'y avait pas de «monopole» de citoyenneté et que tous les Algériens et Algériennes, toutes obédiences confondues, avaient le «droit» de traiter leurs affaires en toute liberté et responsabilité qu'ils soient au Pouvoir ou dans l'Opposition.

L'ONM a appelé par ailleurs les responsables du pays à répondre aux aspirations du peuple à un Etat de droit notamment. Elle estime que le champ politique et social de l'Algérie avait connu des changements, ajoutant que la plupart des revendications étaient «légitimes et logiques» eu égard aux aspirations des jeunes à une vie digne qui ne peut se réaliser que dans un cadre de justice sociale. Les changements importants survenus dans notre pays depuis plus d'un demi-siècle d'indépendance, sont positifs au regard du développement global et du progrès social réalisés sur la voie de l'édification d'un Etat moderne et fort, estime encore l'ONM. L'ONM a affirmé qu'il «était de son devoir d'exposer clairement son point de vue par fidélité aux valeurs de Novembre et parce que les moudjahidines ont été les défenseurs des constantes de la Nation».

Fort de cette conviction, l'ONM en tant que «composante essentielle» de la Nation assure qu'il «est de son devoir de défendre les valeurs unificatrices du peuple algérien d'autant que la région du monde arabe traverse une «épée délicate et critique».

LE MINISTRE DE LA PÊCHE ET DES RESSOURCES HALIEUTIQUES, SID AHMED FERROUKHI : Le plan "Aquapêche 2020" vise à accroître la production et préserver les potentialités naturelles

Le plan "Aquapêche 2020" vise à accroître la production halieutique et préserver les potentialités naturelles, a souligné, dimanche à Tlemcen, le ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques, Sid Ahmed Ferroukhi.

Président un regroupement régional ouest sur le programme quinquennal du secteur 2015-2019, le ministre a indiqué que ce plan vise à atteindre une production de 200.000 tonnes/an et préserver les potentialités naturelles de la pêche marine et continentale comme les barrages et les bassins des exploitations agricoles, affirmant que la concrétisation de cette équation repose sur la lutte contre la pêche anarchique, la recherche scientifique et l'orientation de spécialistes.

Après avoir rappelé les objectifs de ce regroupement qui a réuni des cadres, des opérateurs économiques des wilayas de Tlemcen, Ain Témouchent, Oran et Mostaganem et des experts nationaux et étrangers, M. Ferroukhi a signalé que cette rencontre de concertation entre dans le cadre de l'élaboration du plan de développement des activités de la pêche et de l'aquaculture "Aquapêche 2020" et du plan d'action du gouvernement d'application du programme du président de la République.

Il a ajouté que plusieurs rencontres de concertation, tenues dernièrement sous l'égide des directions de la pêche et des ressources halieutiques, ont été sanctionnées de mesures et de documents pour un partenariat performant avec



tous les acteurs du secteur. Des propositions et des recommandations ont été émises dans ces rencontres dans la perspective d'une approche sectorielle de développement des activités productives, a ajouté le ministre citant des composantes de ce plan, notamment celles ayant trait à l'arsenal juridique pour faciliter l'investissement, accompagner les investisseurs et assurer une couverture sociale.

Après la cérémonie de signature d'un accord de coopération entre l'université "Abou Bekr Belkaïd" de Tlemcen et la direction de la pêche et des ressources halieutiques de la wilaya pour soutenir la recherche scientifique dans le secteur, le président de la chambre nationale de la pêche et de l'aquaculture a donné un aperçu sur le projet de charte d'adhésion pour un développement responsable et

durable de la pêche et de l'aquaculture, mettant en exergue les objectifs attendus de cette charte.

Il s'agit, entre autres, de contribuer à améliorer et à générer des emplois et à s'engager au principe de gestion des infrastructures. M. Akkab Chaib a indiqué que cette charte a été adoptée et signée par toutes les chambres et directions du secteur de 21 wilayas, tout en énumérant des indicateurs et des résultats prévus comme moderniser 2.500 embarcations, réaliser 3.500 projets aquacoles et 1.000 projets de soutien à la production et à ses moyens et générer 30.000 postes d'emploi.

Le directeur de la pêche et des ressources halieutiques de la wilaya d'Oran, Mohamed Bengrina a présenté, quant à lui, les grands axes des recommandations de la rencontre de la région ouest du pays notant, entre autres, la promotion des filières de pêche et d'aquaculture, la préservation des postes d'emploi, l'amélioration qualitative et quantitative de l'approvisionnement du marché local en divers produits de mer, la mise en place de dispositifs d'aide et de soutien pour développer les filières de la pêche et de l'aquaculture et la mise de la gestion participative au service de la croissance et du développement de l'économie nationale. Organisé par le ministère de la Pêche et des Ressources halieutiques, ce regroupement clôturant une série de rencontres tenues dans les wilayas de l'Ouest en préparation d'un colloque national, a été initié en marge du salon régional de la pêche et de l'aquaculture de trois jours, ouvert samedi à la direction de la culture Abdelkader Alloula de Tlemcen.

Une production de plus de 19.400 quintaux de pomme de terre d'arrière-saison attendue à Oum El-Bouaghi

La production de pomme de terre d'arrière-saison devrait atteindre, cette année dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, les 19.440 quintaux, a-t-on appris, hier, auprès de la direction des services agricoles (DSA). Cette production prévisionnelle ponctuera la récolte actuellement en cours sur une superficie de plus de 121 hectares dans les communes d'Ain M'lila, Ouled Gacem, Ouled Hamla, Sigus, Amiria et Ksar Sbahi où le rendement devrait dépasser les 250 quintaux par hectare, selon la même source. La

campagne précédente s'était soldée par une production nette de 51.245 quintaux, a indiqué le chef du service de soutien technique à la DSA, Ali Fennazi, estimant qu'au regard de "l'important potentiel" de la wilaya en matière de périmètres irrigués, le rendement peut être amélioré en cas de disponibilité de la main-d'œuvre. La pomme de terre d'arrière-saison est cultivée dans les communes citées, mais également à Dhalaâ, Djazia, Belkheir-Chergui, Oued Nini, Berriche et Bir Chouhada.

CACI :

Les entreprises algériennes cherchent à diversifier le partenariat économique avec le Mexique

Le président de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) Mohamed El Aid Benamor a affirmé dimanche à Alger que l'Algérie était intéressée par la diversification de son partenariat économique avec le Mexique à travers la création de sociétés mixtes de nature à sortir les relations économiques entre les deux pays de leur caractère purement commercial.

Lors d'une rencontre d'affaires algéro-mexicaine, M. Benamor a fait savoir que les relations économiques entre les deux pays étaient "faibles" et se limitaient aux échanges commerciaux, ce qui nécessite leur extension et leur traduction en projets de partenariat industriel selon le principe gagnant-gagnant. Les entreprises des deux pays s'orientent vers l'investissement dans le secteur industriel ce qui va permettre à

l'Algérie d'augmenter la valeur des exportations hors hydrocarbures et la création de richesses et de postes d'emploi nouveaux, a ajouté le président de la CACI.

L'Algérie veut créer un partenariat avec les entreprises mexicaines dans les domaines de l'industrie et du tourisme qui représentent un marché de plus de 2 milliards de dollars", a-t-il dit à ce propos. Les entreprises algériennes et mexicaines examinent un certain nombre de projets de partenariat, notamment dans l'agriculture, les matériaux de construction, la fabrication de pièces de rechange et l'énergie, selon M. Benamor, qui a fait savoir que la chambre de commerce envisage de dépecher des hommes d'affaires algériens au Mexique dans le but de conclure des projets mixtes.

L'ambassadeur du Mexique à



Alger Juan José Gonzalez a souligné que les entreprises mexicaines et algériennes envisagent de mettre en place une stratégie de partenariat bilatéral et de faire connaître les capacités des entreprises afin d'investir plusieurs secteurs en Algérie.

Les sociétés mexicaines sont capables de contribuer à la diversification des exportations algériennes et au même temps de

ENTREPRISES Naissance à Béjaïa d'un cluster boissons

Un cluster boissons Soummam (CBS), regroupant un ensemble d'entreprises de la filière ou s'y rapportant, est né officiellement dimanche à Béjaïa, à l'issue d'une assemblée générale élective, organisée en marge de la célébration de la semaine mondiale pour l'entrepreneuriat et l'innovation.

Une vingtaine de producteurs de boissons, établis dans les wilayas de Séït, Bordj Bou-Arréridj, Bouira et Béjaïa, ont pris part à cette élection, conclue par la désignation d'un bureau de cinq membres, présidé par le président de l'association des producteurs de boissons, Mourad Bouattou.

Le cluster, qui prend l'allure d'un regroupement d'intérêts communs se donne comme objectif de "rapprocher les entreprises entre elles pour mutualiser leurs compétences, faciliter leurs synergies et les aider à améliorer leurs projets d'innovation, en les rapprochant des centres de recherches et de développement de la région", a expliqué M. Bouattou, soulignant que dans le cluster, émerge également, un ensemble de structures publiques dont l'Agence nationale du développement de l'investissement (ANDI) et l'université, impliquées pour fournir leurs aides et leur compétences.

L'événement s'est déroulé en présence de représentants de clusters, venus de la région de Rhénanie-Westphalie (Allemagne) pour une mission d'ordre pédagogique surtout, se prédestinant à fournir des explications sur la création et le fonctionnement de ces structures dans leur pays d'origine et prodigué, une semaine durant, des enseignements sur des thèmes précis, en rapport avec les plans d'actions à mettre en œuvre (mise au point de projets concrets, les règles pratiques de gestion, etc.).

La région de la Soummam (Béjaïa, Bouira) et des Hauts-Plateaux (Séït, Bordj Bou-Arréridj) représente un important potentiel en matière de production de boissons, soit 60 % des capacités nationales, selon M. Bouattou, qui compte non seulement le consolider à travers ce cluster, mais réduire substantiellement la dépendance à l'endroit des importations, la filière étant réputée fortement extravertie.

médicament, l'énergie, le tourisme et l'industrie automobile et les pièces de rechange.

Le Mexique occupe la septième place mondiale dans le domaine de la construction automobile et il est quatrième exportateur mondial d'automobiles, a indiqué M. Diaz qui a fait état de la volonté de plusieurs entreprises mexicaines d'investir dans la fabrication de pièces de rechange considérée comme un des secteurs "prometteurs" en Algérie surtout depuis l'ouverture début novembre de l'usine "Renault" de véhicules particuliers à Oran. Le volume global des échanges commerciaux entre les deux pays n'a pas dépassé 1 milliard de dollar durant les années 2012, 2013 et les 10 premiers mois de 2014, selon les chiffres de la CACI.

POSTES

Mme Derdouri évoque avec les ambassadeurs d'Italie et de Grande Bretagne à Alger la coopération bilatérale



La ministre de la Poste et des Technologies de l'information et la communication, Zohra Derdouri a évoqué dimanche à Alger avec les ambassadeurs d'Italie et de Grande Bretagne à Alger, respectivement Michele Giacomelli et Andrew Nobles, les voies et moyens à même de renforcer la coopération bilatérale dans son secteur.

Lors de son entretien avec M. Giacomelli, Mme Derdouri a précisé qu'il y avait un riche et important programme dans le domaine de la Poste rappelant la possibilité pour l'Algérie de tirer profit de l'expérience italienne notamment en matière d'opérateur virtuel en vue de moderniser le réseau de la poste en Algérie.

S'agissant des technologies de l'information et de la communication, Mme Derdouri a rappelé que l'Algérie avait un projet de loi relatif à la signature et certification électroniques et pourrait recourir à l'expérience italienne et solliciter son accompagnement.

A cette occasion, la ministre a évoqué les moyens susceptibles de renforcer les relations bilatérales dans le domaine des TIC en accordant un intérêt particulier à l'accompagnement des jeunes désireux de monter leur propres micro entreprises.

Par ailleurs, la première responsable du secteur a souligné lors de son entretien avec l'ambassadeur britannique, que le secteur des TIC était "stratégique" y compris les activités spatiales soulignant l'existence d'une volonté politique de la part des deux pays pour réaliser ce qui a été convenu au plus haut niveau.

Saltant les avancées accomplies par la Grande-Bretagne dans le domaine des TIC, la ministre a rappelé que ce secteur avait deux volets, le premier concernait l'infrastructure de base et le second le contenu.

Elle a rappelé dans ce sens que l'Algérie disposait d'une infrastructure de base importante en fibres optiques qui couvrent différentes régions du pays. Pour ce qui est du contenu, elle a précisé que l'Algérie pourrait se servir de l'expérience britannique notamment le développement des applications ce qui permettra la création de projets communs avec certains opérateurs tels Algérie Télécoms, Mobilis et les start-up.

Le diplomate britannique a, de son côté, mis en évidence les efforts considérables entre les deux pays pour le renforcement des relations ce qui constitue un indicateur de taille en matière de partenariat à tous les niveaux notamment technologique.

Le programme d'appui à la politique sectorielle de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique «PAPS ERS», mis en œuvre par l'Union européenne (UE) connaît une avancée «positive», ont relevé hier à Alger, les représentants des deux partenaires.

«L'accompagnement de l'UE se passe bien et évolue à une vitesse de croisière. Nous sommes face à de nouvelles exigences qui nécessitent de nouvelles pratiques, dont celle de la qualité», a déclaré le directeur de la Post-graduation au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (MÉSRS), Abdellah Bentellis, à l'ouverture de la rencontre de «visibilité» organisée par les deux partenaires du projet afin d'en évaluer l'état d'avancement.

Le représentant de la tutelle s'est félicité, à ce propos, des résultats «concrets» obtenus jusque-là et concernant six axes principaux, à savoir notamment l'appui aux institutions, à la mise en œuvre du système licence-magister-doctorat (LMD), au sys-



tème d'information intégrée (SII), ainsi que le renforcement des ressources humaines et de l'école doctorale.

Le dernier aspect de cette coopération est le rapprochement entre l'université et l'entreprise ainsi que l'adéquation entre les formations et les débouchés d'employabilité, a-t-il explicité.

Plus concrètement, M. Bentellis a cité, entre autres réalisations, la mise en place d'une plate-forme technologique aux normes européennes à la faculté de médecine d'Alger. Une autre similaire est en cours de livraison au profit de l'université de Constantine et une troisième en voie d'installation à l'université des sciences et des technologies Houari-Boumediene (Al-

ger)

Le représentant de la délégation de l'UE en Algérie, Bernard Seggara, a relevé, de son côté, de «nombreux résultats tangibles atteints» et informé de la généralisation des plates formes technologiques à d'autres établissements universitaires du pays.

Depuis la mise œuvre du «PAPS ERS», plus de 1033 candidats ont été formés alors que 24 cadres «référents» viennent de bénéficier d'une formation à l'étranger, a informé, pour sa part, la directrice du programme, Fatima Youcef Etoumi.

S'inscrivant dans le cadre de la réforme et de la modernisation du secteur initiée par l'Etat depuis 2001, ledit programme a été lancé en juin 2010 et est devenu effectif en 2011. D'un montant global de 38,6 millions d'euros, l'UE contribue avec 21,5 millions d'euros contre 17,1 millions d'euros pour la partie algérienne.

La période d'exécution du programme s'étale jusqu'à 2017 avec une phase d'intervention opérationnelle de l'UE qui s'achèvera en juin 2015. A ce jour, 19 établissements universitaires pilotes ont en bénéficié sur les 106 répartis à travers le territoire national.

Do you speak English ?

● Le British Council lance à Alger son premier cours de Business English

Le British Council a lancé hier à Alger son premier cours de Business English en faveur du personnel de Hyundai Motors Algérie (HMA). Le directeur régional du British Council, Nigel Bellingham a exprimé, à cette occasion, sa satisfaction de relancer les activités de l'enseignement de la langue anglaise en Algérie en faveur notamment de HMA, annonçant l'ouverture d'un nouveau centre d'enseignement au public à partir de 2015.

Cette formation, qui concerne près de 60 personnes de HMA, s'élèvera sur 9 semaines avec 3 cycles de formation, a-t-il précisé. De son côté, le directeur général de HMA, Pierre Veerendel a estimé que cette formation était particulièrement importante pour le personnel de HMA, étant donné qu'il était en contact avec des partenaires étrangers.

«Il est très important pour nous de former notre personnel notamment ceux promus à hautes responsabilités car ils sont en permanence en contact avec nos partenaires étrangers», a-t-il dit. Pour sa part, l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Alger, Andrew Nobel, a indiqué que l'anglais était aujourd'hui une «compétence indispensable exigée par le monde des affaires», soulignant que l'amélioration des normes de l'enseignement et l'étude de l'anglais en Algérie conduira à une amélioration qualitative à tous les niveaux notamment dans le domaine de l'emploi, du commerce et de l'investissement. Le directeur du British Council Algérie, Daltry Martin, a indiqué qu'il pouvait maintenant offrir une variété de programmes en langue anglaise aux différentes institutions et aux entreprises et les adapter à leurs besoins spécifiques.

ALGERIE - NIGER

L'expérience algérienne en matière de formation professionnelle saluée par le ministre nigérien de l'enseignement professionnel

Le ministre de l'Enseignement professionnel et technique de la République du Niger Chaibou Dan Ina a salué, dimanche, à Alger, l'expérience algérienne en matière de formation et d'enseignement professionnel, affirmant qu'il existait plusieurs axes de coopération dans ce domaine, entre les deux pays. Lors d'une visite effectuée avec le ministre de la Formation et de l'enseignement professionnels Noureddine Bedoui au Fond national de développement de l'ap-

rentissage et de la formation continue et à l'Institut national spécialisé en audio-visuel, M. Chaibou a souligné que son pays comptait tirer profit de l'expérience algérienne en matière de formation professionnelle notamment concernant le financement du fond de soutien à la formation. M. Noureddine Bedoui a exprimé de son côté la volonté de l'Algérie de renforcer les relations avec les pays africains par la création de partenariats divers comme c'est le cas avec le

Niger dans le domaine de la formation et de l'enseignement professionnels.

Il a ajouté qu'un jumelage sera créé entre les établissements du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels et des structures similaires au Niger en vue de promouvoir le partenariat.

Le ministre de l'enseignement professionnel et technique du Niger était arrivé dimanche matin à Alger à l'invitation de son homologue algérien Noureddine Bedoui pour

une visite de quatre jours. Lors de son séjour, M. Chaibou se rendra dans plusieurs établissements de formation relevant de la wilaya d'Alger.

Cette visite prévoit par ailleurs un échange de textes juridiques et de plans organisationnels relatifs à la formation ainsi qu'un échange d'informations concernant le financement de la formation professionnelle et un jumelage entre les établissements de formation professionnelle des deux pays.

ALGÉRIE - LIBYE

Aides d'une valeur de 80 millions DA aux Libyens vivant en zones frontalières avec l'Algérie

Une enveloppe de 80 millions DA est consacrée, dans la wilaya d'Ilizzi, à des aides multiformes destinées aux populations libyennes vivant en zones frontalières avec l'Algérie, a-t-on appris dimanche auprès des services de la wilaya.

Entrant dans le cadre des efforts de l'Etat pour venir en aide au peuple libyen, ces aides, qui

seront transmises par le biais du Croissant-Rouge algérien, porteront sur l'acquisition de denrées alimentaires de base, de médicaments et autres, et seront acheminées via les trois postes frontaliers se trouvant sur le territoire de la wilaya d'Ilizzi, à savoir ceux de Debdab, Tinelkoum et Tarat, a-t-on précisé.

Selon la même source, une commission, ou sont représentés les services de la Santé, de l'Armée nationale populaire, de la Protection civile et de la Sécurité nationale, se chargera de la prise en charge des grands malades, parmi les populations libyennes préciées, et ce au niveau des trois postes frontaliers. Le mouvement associatif et des citoyens,

dans les communes d'Ilizzi et Djanet, ont procédé, de leur côté, à des collectes d'aides sous formes de produits alimentaires de base, de couvertures, d'articles de literie et autres, destinées aux populations libyennes vivant en zones frontalières avec l'Algérie, dans le cadre d'une action menée aussi par le biais du C-RA. APS



SUD-OUEST

Renforcer les fonctions des grandes villes et mettre à niveau celles intermédiaires

Le renforcement des fonctions des grandes villes et la mise à niveau de celles intermédiaires du Sud-ouest du pays sont parmi les mesures préconisées par le schéma d'aménagement de l'espace de programmation territoriale du Sud ouest (SEPT-SO) à l'horizon 2030, validé tout récemment.



Elaboré au profit des wilayas de Bechar, Adrar et Tindouf, ce schéma insisté, sur le plan urbain, sur le renforcement des équipements collectifs, des infrastructures et des services publics, et sur la consolidation de la base économique des villes qui est vitale pour le développement de cette partie du pays, selon la présentation de cette étude, lors d'une rencontre régionale tenue à Béchar.

Le SEPT-SO propose des mesures, en grande partie appelées à être concrétisées dans le cadre du programme de développement quinquennal 2015-2019, dont un système urbain particulier pour la région, à savoir les petites villes de base pour la desserte du monde rural auquel elles resteront intimement liées.

La mission des villes de base est de fournir une gamme aussi complète que possible de services de base à la population et aux activités agricoles. Elles sont considérées par les experts nationaux ayant élaboré ce schéma comme des centres mixtes, économiques et sociaux.

Les villes intermédiaires d'encadrement administratif et de services à la population représentent une vingtaine de communes de la région, dont la dominante fonctionnelle portera nettement sur les aspects liés à l'équipement public et à l'administration.

Quelques villes du Sud-ouest auront également une fonction économique, en particulier avec les industries agroalimentaires. Les capitales d'appui auront en charge la structuration de la zone et l'organisation de l'économie de marché, dans le but de doter le territoire d'un encadrement homogène et en cohérence avec le SEPT-SO, et de munir l'espace de programmation d'un système urbain efficient. Les villes d'Adrar et Tindouf font partie de cette catégorie.

En matière d'armature urbaine, ces dernières villes doivent faire l'objet d'un traitement particulier et auront la vocation d'accueillir des équipements à dimension régionale, en par-

ticulier en matière de santé et de formation. S'agissant du développement économique, elles bénéficieront d'un effort spécifique, pour la promotion du tourisme et des industries de transformation (gaz-pétrole-tourisme à Adrar et fer-industrie de transformation à Tindouf), selon le SEPT-SO.

Cet outil de développement, qui fait de la ville de Béchar la capitale de l'espace de programmation territoriale du Sud-ouest, préconise la dotation de cette agglomération de fonctions visant à renforcer sa croissance pour pouvoir assumer les fonctions de capitale régionale du Sud-ouest et être le moteur de l'économie locale.

En tant que centre de l'espace de programmation, ce pôle régional doit être doté d'un système multifonctionnel pour mieux structurer la totalité de l'espace de programmation. Elle devra être aussi le centre économique majeur du Sud-ouest, tandis que les villes d'appui, à savoir Tindouf et Adrar, seront des villes à fonction économique forte mais différenciée, selon le SEPT-SO. Le troisième niveau sera constitué des villes intermédiaires, à savoir les villes d'encadrement administratif avec des fonctions axées sur le tourisme, tel le cas de Béni Abbès (Béchar) et de Timimoun, Timokten et Aoulef (Adrar), et pour lesquelles un programme de promotion de ces petites villes oasis devra être élaboré dans le but d'améliorer leur fonctionnement et d'impulser leur économie.

L'action de l'Etat y est décisive pour en faire des villes d'encadrement du monde rural dont l'efficience dépendra de la capacité de développement économique de certaines d'entre elles, selon les concepteurs du SEPT-SO.

Les grands secteurs d'appui sont le tourisme, l'artisanat, le commerce, les services mais aussi l'agriculture, à travers l'amélioration de la productivité et des services liés à l'agriculture et la transformation des produits agricoles. La généralisation des équipements de base, grâce aux projets et opérations retenus dans le

programme quinquennal 2015-2019, permettra la mise en place d'un plan directeur visant à généraliser les équipements de base et s'appuyant sur des cartes régionales à élaborer. Un programme global, tenant compte des besoins de la population, des logiques de localisation, des complémentarités entre localités et des impératifs d'efficacité, reste à définir, incluant l'établissement des cartes des équipements de base (école de base, centres de santé, bureaux administratifs et bureaux polyvalents de services regroupant les services des postes, eau et électricité).

S'agissant de la protection de l'environnement dans cette partie du pays, les études et constats effectués lors des phases d'élaboration du SEPT-SO ont démontré que l'environnement des espaces oasis est dans une situation critique. Il présente de multiples signes de dégradation qui ont été mis en relief par le plan national d'actions pour l'environnement et le développement durable, et dont la cause est la salinisation des terres, les eaux usées, le foncier, le pompage excessif, en plus des problèmes induits par le réchauffement climatique et l'aridification du climat.

Pour la protection de l'environnement, le SEPT-SO propose plusieurs actions, dont la protection des écosystèmes, l'instauration d'un cadre institutionnel et réglementaire approprié, la mise en place de programmes de formation, d'information et d'éducation sur la question, et l'élaboration d'un livre blanc sur l'environnement oasis.

Sont aussi suggérés le renforcement des opérations en cours comme la lutte contre la désertification, l'ensablement et la lutte contre l'érosion, le développement des énergies renouvelables, l'amélioration des techniques pour la collecte des eaux pluviales, et la protection des ressources hydriques et l'amélioration de l'environnement urbain des villes et localités de l'ensemble de la région du Sud-ouest.

BOUIRA

L'université doit œuvrer plus à la promotion de la langue arabe

L'université doit œuvrer davantage à la promotion de la langue arabe ainsi qu'à son adaptation aux nouveaux défis qu'elle doit relever dans les domaines de la médecine, des technologies et autres savoirs, ont indiqué lundi des participants à une journée d'étude organisée à l'université de Bouira par le Conseil supérieur de la langue arabe (CSLA). Dans leurs communications, les différents intervenants ont appelé la communauté étudiante à œuvrer davantage à la promotion de la langue nationale et officielle du pays. «Sa promotion est plus qu'indispensable pour relever les défis de sa préservation et de son adaptation aux différents domaines du savoir», a souligné Salah Belaïd, enseignant à l'université de Tizi-Ouzou. «L'université est considérée comme le lieu idéal pour la promotion de la langue arabe qui est notre identité», a insisté, pour sa part, le président du CSLA, Azzedine Mihoubi, dans une intervention à cette journée à laquelle ont pris part des ensei-

gnants et chercheurs venus de plusieurs universités du pays. M. Mihoubi a indiqué en outre que la «sécurité linguistique et l'avenir de la langue arabe sont tributaires des capacités créatives et du potentiel de production du savoir dans les sociétés arabes». «Les nations qui développent le savoir et les investissements génératrices de richesses sont les plus aptes à diffuser leur langue et à en assurer l'évolution», a-t-il dit. Les participants à cette journée ont également mis l'accent sur la nécessité pour les nations arabes de conjuguer les efforts de recherche linguistique en vue d'unifier les concepts et de trouver des solutions aux difficultés qui freinent l'implication de cette langue dans les avancées scientifiques et technologiques que connaît le monde.

La langue arabe est l'une des plus parlées au monde et l'intérêt pour celle-ci grandit, mais son enseignement reste à promouvoir et à généraliser, ont-ils encore souligné.

DÉLOCALISÉ À TIZI-OUZOU

Coup d'envoi hier de la 5^e édition du Festival du tapis d'Aït Hichem

K.N.A

La maison de la culture Mouloud Mammeri a abrité hier le coup d'envoi de la 5^e édition du Festival du tapis d'Aït Hichem sous une grande présence des autorités de la wilaya de Tizi-Ouzou. Plusieurs responsables de l'organisation ainsi que ceux des secteurs concernés par le tapis et sa promotion ont également intervenu à la petite salle. A la même occasion, une convention a été signée entre le CFPA d'Azazga et le représentant du village d'Aït Hichem pour le lancement de formation de tissage du tapis local.

Le directeur du tourisme a, dans un allocution devant l'assistance, fait remarquer que la délocalisation du festival à la ville de Tizi-Ouzou permettra à un plus grand nombre de visiteurs de découvrir le tapis d'Aït Hichem.

Profitant également de cette occasion le même orateur a annoncé que 22 dossiers de subventions destinées aux artisans ont été retenus sur les 300 déposés non sans mettre la future inscription d'une centrale de tissage en 2015 afin de permettre aux artisans de se procurer de la matière première sans se déplacer dans d'autres wilayas comme Ghardaïa. Ramdhane Ali Sliamane, membre du comité du village a fait remarquer qu'il est aujourd'hui nécessaire de faire connaître ce métier. Répondant aux contestataires, l'orateur ajoutera qu'il n'y a pas eu de rapt comme le prétendaient les contestataires estimant que le patrimoine est universel. Il faudra au contraire s'ouvrir vers l'autre et offrir pour recevoir.

De son côté, le membre de l'APC d'Aït Yahia Benslimane Mohamed et Kamel Ougmat membre à l'APW de Tizi-Ouzou ont rappelé la nécessité de donner au tapis d'Aït Hichem une portée internationale.

Notons aussi qu'en marge de cette cérémonie, un hommage a été rendu à Taos Aït Abbes et Ghnima Aït Issad, deux vieilles pionnières du métier de tissage du tapis d'Aït Hichem femmes, décédées. Cette 5^e édition qui se tiendra jusqu'au 27 novembre verra l'organisation d'ateliers et des conférences sur le thème de la préservation des arts et métiers traditionnels. Ce sont enfin 27 ateliers dont dix appartenant à des femmes d'Aït Hichem qui animeront les stands des expositions.

CONFÉRENCE SUR «LA NOUVELLE LOI SUR LE SERVICE NATIONAL»

Entre désinformation et interprétation tendancieuse

Certains médias écrits et électroniques ont abordé le sujet d'une tenue d'une conférence sur «La nouvelle loi sur le service national» devant des étudiants de l'université Mouloud-Maâmeri à Tizi-Ouzou, avec beaucoup de désinformation et d'interprétations tendancieuses, alors que ce qui s'est passé en réalité c'est qu'une rencontre a été organisée par un comité d'officiers de la direction du service national, le 20 novembre 2014, avec les étudiants de l'université Mouloud-Maâmeri à Tizi-Ouzou, avec l'accord et en présence de l'administration de ladite université au niveau de l'auditorium au siège de Hasnaoua. Toutefois, une poignée de cinq personnes a pénétré dans la salle et a commencé à inciter et menacer les étudiants tout en essayant de semer le désordre. De ce fait, les organisateurs de la rencontre ont procédé, pour maintenir le calme, à l'arrêt de la conférence sans aucun incident. Il convient de signaler que plusieurs rencontres similaires ont eu lieu à travers les différentes universités du pays dans de bonnes conditions afin d'informer les citoyens et notamment les jeunes sur le contenu et les dispositions de la nouvelle loi sur le service national.

ORAN

Démantèlement d'un réseau international de trafic de drogue, 31 qx de kif saisis

Un réseau international «dangereux» de trafic de drogue depuis le Maroc a été démantelé et plus de 31 quintaux de kif traité ont été saisis dimanche à Oran par les services de la Sécurité de wilaya, a-t-on appris hier auprès de ce corps de sécurité. Cette opération, réalisée en collaboration avec les services de la sécurité intérieure (DSI) relevant de la compétence de la deuxième région militaire, a également permis l'arrestation de dix individus, dont deux étaient recherchés depuis longtemps et faisaient l'objet de plusieurs mandats d'arrêt de la part de la justice algérienne et de l'organisation internationale de police criminelle (Interpol). Selon des informations recueillies par l'APS, lors de la présentation, au siège de la Sécurité d'Oran, de la quantité de drogue saisie, le démantèlement de ce réseau s'est opéré sur la corniche oranaise, près du port d'Oran, où un camion semi-remorque a été intercepté transportant la quantité de kif traité, à la suite de profondes investigations et le suivi des mouvements des narcotrafiquants pendant plus d'une semaine.

La qualité de kif traitée était minutieusement dissimulée dans les rails de la remorque du camion de type benne tasseuse, avant d'être soigneusement cachée à l'intérieur d'un garage d'une maison à Ain Turck, qui était sous surveillance depuis plus d'une semaine. Après le chargement de la marchandise prohibée depuis Ain Turck dans le camion qui devait l'acheminer vers la wilaya de Blida, les narcotrafiquants avaient formé un cortège de véhicules pour faire à la fois diversion et servir d'éclaireurs au conducteur du camion. L'intervention des services de la Sécurité de wilaya d'Oran en temps opportun a permis, outre de mettre la main sur la marchandise prohibée, la saisie de cinq véhicules dont certaines de luxe, d'une importante somme d'argent, fruit de la vente du kif provenant du Maroc, et d'un lot de téléphones portables, selon la même source.

BORDJ EL-KIFFAN

Ils agressent un jeune homme pour lui voler son argent

• 20 ans de réclusion criminelle aux 2 malfaiteurs

Hamid âgé de 35 ans et Samir âgé de 33 ans ont comparu devant le tribunal d'Alger pour homicide volontaire, association de malfaiteurs et vol qualifié.



A.Ferrag

L'affaire remonte au 20 octobre 2012, où deux malfaiteurs ont violé le jeune homme en le menaçant d'un poignard, et ce, dans le but de lui voler son argent. Malheureusement pour lui, le jeune homme a refusé de se laisser faire, ce qui provoqua la colère de ses agresseurs qui lui ont porté 15 coups de couteau. Le malheureux décède sur le coup après avoir reçu plusieurs coups de couteau de ses agresseurs qui l'abandonnent en prenant la fuite.

Les habitants de Bordj El-Kiffan avaient découvert le cadavre d'un

homme âgé de 39 ans. Le cadavre a été transféré de suite à la morgue.

Les recherches effectuées par la police judiciaire ont permis de déterminer que les coupables sont impliqués dans plusieurs vols.

Hamid et Samir seront arrêtés.

Le jour du procès, en ce mois de novembre 2014, la salle d'audience du tribunal d'Alger était pleine à craquer. Les deux malfaiteurs sont accusés d'association de malfaiteurs, d'homicide volontaire avec prémeditation, de vol qualifié et de menaces à l'arme blanche.

Hamid et Samir nient catégoriquement les faits.

Mais le président ne l'entend pas de cette oreille, leur rappelle leur passé ju-

dictaire en leur faisant remarquer qu'ils n'en sont pas à leur première affaire de vol.

Dans un long réquisitoire, le représentant du ministère public met en évidence la gravité des faits et requiert une peine de 25 ans de réclusion criminelle à l'encontre des deux accusés.

L'avocat de la défense tente de minimiser la gravité des faits et l'acte de ses clients, et demande d'accorder les circonstances atténuantes.

Après quelques heures de délibérations, le tribunal criminel d'Alger rend son verdict : se référant aux articles 254, 255 et 560 du code pénal, il prononcera une peine de vingt ans de réclusion criminelle à l'encontre de chacun des

TLEMCEN

Saisie de 5 quintaux de déchets de cuivre

Les éléments de la brigade régionale de lutte contre la drogue relevant des Douanes de Tlemcen ont saisi dimanche cinq quintaux de déchets de cuivre destinés à la contrebande vers le Maroc, a-t-on appris hier de la cellule de communication de la direction régionale des Douanes de Tlemcen. Lors d'une patrouille de contrôle sur le chemin menant au village Bordj Arima, commune de Beni Ouarsous

(daïra de Remchi), les douaniers ont intercepté un véhicule transportant cette quantité de marchandise prohibée.

La valeur vénale de la marchandise saisie et du moyen de transport a été estimée à 350.000 DA, tandis que l'amende douanière a été évaluée à plus de 4,7 millions DA, selon la même source.

AÏN TÉMOUCHE

70 cas de femmes victimes de violence en 2014

Pas moins de 69 cas de femmes victimes de violence ont été dénombrés, durant les trois premiers trimestres de 2014 à Aïn Témouchent, par la direction de l'action sociale (DAS), a-t-on appris hier auprès d'un assistant social dans cette administration.

Ces cas font partie d'un ensemble de 262 femmes en difficultés sociales qui sont dirigées, durant la même période, vers les cellules d'écoute de la DAS pour une éventuelle prise en charge et aide, a indiqué M. Chaber Mustapha. Parmi ces victimes de vio-

lence, 45 femmes ont été prises en charge par le service d'aide du SAMU dont 22 ont été réintégrées dans leur milieu familial, notamment une femme enceinte qui a été violente par son mari et sa famille, a-t-il encore souligné. La prise en charge des 262 femmes en difficultés sociales a été marquée, également, par une aide matérielle (lait, couches et vêtements pour bébés, entre autres) au profit de 90 cas et une aide financière pour trois autres, a-t-on ajouté.

Par ailleurs, 86 enquêtes adminis-

tratives initiées par la DAS ont permis de faire bénéficier les concernées des différents dispositifs d'emploi et d'aide mis en place par les pouvoirs publics au profit de ces couches défavorisées.

Cela s'est matérialisé par l'obtention de 11 crédits, 11 DAIS (dispositif d'aide à l'insertion sociale), 3 AFS (allocation forfaitaire de solidarité) et 2 PID (indemnité d'insertion). La DAS d'Aïn Témouchent organise, aujourd'hui, une journée d'étude, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de lutte contre la violence faite à la femme.

BORDJ BOU-ARRÉRIDJ : DÉTOURNEMENT DE BIENS PUBLICS À LA CCLS 2 employés et un transporteur sous mandat de dépôt

Mouad B

La PJ de la sûreté de wilaya de Bordj Bou-Arréridj a arrêté dernièrement quatre personnes : M.M., 33 ans, B.M., 36 ans, T.H., 46 ans, originaires de Bordj Bou-Arréridj et employés à la CCLS de la ville et une troisième personne, un transporteur B.S., 42 ans, originaire de Sétif pour les griefs : détournement de deniers publics, dilapidation du bien public, négligence ainsi que faux et usage de faux et non dénonciation.

Exploitant des informations sur un détournement de blé, des éléments de la brigade économique et financière de police judiciaire ont ouvert une enquête qui a démasqué cette activité criminelle, a-t-on précisé. Avec la complicité d'un

chauffeur de camion, le responsable-adjoint de la cellule de stockage et l'employé chargé de la pesée ont détourné deux chargements vers une autre direction.

Ils ont payé le transporteur la somme de 4 millions de centimes et ils lui ont délivré un bon de déchargement à la CCLS.

La quatrième personne, un autre responsable à la CCLS, a été accusé de complicité pour ne pas avoir dénoncé ce groupe et d'avoir demander au principal accusé de rendre la marchandise.

Présentés devant le magistrat instructeur près le tribunal de Bordj Bou-Arréridj, trois individus M.M., B.M. et B.S., ont été placés sous mandat de dépôt et T.H., a bénéficié d'une citation directe.

HIER À 14H23

Secousse tellurique de 3,4 degrés sur l'échelle de Richter à M'sila

Une secousse tellurique de magnitude 3,4 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée lundi à 14h23 dans la wilaya de M'sila, indique le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG). L'épicentre de la secousse a été localisé à dix (10) kilomètres au sud-ouest d'El Hamel, précise la même source.

INFORMATIQUE-PIRATAGE

Découverte d'un logiciel d'espionnage furtif impliquant un Etat

Le groupe informatique américain Symantec a annoncé dimanche en France avoir découvert un logiciel d'espionnage furtif, opérationnel depuis 2008, dont la complexité technique induit que sa création a au minimum été supervisée par les services de renseignement d'un Etat.

Ce logiciel malveillant baptisé "Regin" est un cheval de Troie extrêmement sophistiqué, permettant de surveiller les cibles choisies en toute discrétion.

"Les équipes de Symantec ont détecté des brèches de sécurité avérées dans 10 pays, en premier lieu la Russie puis l'Arabie saoudite qui concentrent chacune environ un quart des infections", a expliqué Candid Wueest, un chercheur travaillant pour le spécialiste des logiciels informatiques.

Les autres pays touchés par ordre d'importance sont le Mexique et l'Irlande suivis par l'Inde, l'Afghanistan, l'Iran, la Belgique, l'Autriche et le Pakistan.

À l'inverse d'un autre logiciel malveillant, "Stuxnet", qui visait les centrifugeuses d'enrichissement de l'uranium en Iran, le but de "Regin" est de collecter différents types de données



et non pas de saboter un système de contrôle industriel. Sa complexité implique une phase de conception ayant duré plusieurs mois, voire plusieurs années, et qui a nécessité un investissement financier important.

"Les temps et les ressources employées indiquent qu'une nation est responsable", assure Candid Wueest.

Les développeurs ont d'ailleurs déployé des efforts considérables pour rendre le virus le plus discret possible, lui permettant d'être utilisé dans des missions d'espionnage persistantes de très longue durée. Identifié pour la première fois l'an passé par Symantec,

"Regin" a d'abord été utilisé entre 2008 et 2011, date à laquelle il a bruta-

lement été retiré. Une nouvelle version a refait surface en 2013, et celle-ci est toujours active. Les cibles incluent des entreprises, des organisations gouvernementales et des instituts de recherche.

Sa présence repérée dans des domaines comme l'hôtellerie et l'aéronautique a par exemple pu servir à ses instigateurs pour se renseigner sur les allées et venues de certaines personnes", affirme l'expert de Symantec.

"Regin" est notamment capable de réaliser des captures d'écran, de prendre le contrôle d'une souris et de son curseur, de voler des mots de passe, de surveiller le trafic d'un réseau, et de récupérer des fichiers effacés.

ESPACE

Décollage réussi d'un Soyouz pour l'ISS avec la première femme astronaute italienne

Un vaisseau spatial Soyouz a décollé dimanche soir du cosmodrome de Baïkonour au Kazakhstan avec à son bord la première femme astronaute italienne de l'histoire, Samantha Cristoforetti, accompagnée d'un cosmonaute Russe, Anton Chkaplerov et d'un astronaute américain, Terry Virts, a annoncé l'agence spatiale russe, Roskosmos.

Dans la nuit noire des steppes kazakhes, le Soyouz TMA-15M a quitté le sol de Baïkonour à 21h01 GMT en direction de la Station spatiale internationale (ISS), où il s'arrimera à 3h50 GMT, a indiqué Roskosmos.

"Le décollage s'est passé normale-



ment et l'équipage se porte bien", a précisé la Nasa sur son site.

A 37 ans, l'astronaute Samantha Cristoforetti, de l'Agence spatiale européenne, est la première femme italienne à se rendre dans l'espace.

L'Italienne, qui est aussi capitaine de l'Armée de l'air, est accompagnée par l'Américain Terry Virts, et le cosmonaute russe de l'agence Roskosmos,

Anton Chkaplerov. Ils vivront à bord de l'ISS jusqu'à la mi-mai 2015. Ils y rejoindront les trois autres astronautes déjà sur place, l'Américain Barry Wilmore et les Russes Alexandre Samokoutiaïev et Elena Serova, qui eux, reviendront en mars sur terre.

L'ONU alarmée par l'augmentation du trafic d'enfants dans le monde

Le Bureau des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC) a tiré la sonnette d'alarme sur l'augmentation du trafic d'enfants dans le monde, dans un rapport publié hier.

Les mineurs représentent la majorité des victimes en Afrique et au Proche Orient et dans certains pays, comme l'Inde, l'Egypte, l'Angola ou le Pérou, ils peuvent représenter plus de 60% des personnes victimes, relève l'ONUDC dans ce rapport publié tous les deux ans.

Les enfants et les adolescents ne représentaient que 20% des cas connus de trafic pour la période 2003-2006, rappelle l'organisation.

Dans le monde, 70% des victimes de trafics sont de sexe féminin, contre 84% il y a dix ans. La part des femmes a chuté à 49%, contre 74% en 2004, mais celle des fillettes et adolescentes a crû à 21%, contre 10% dix ans plus tôt.

Si la majorité du trafic d'être humains a pour finalité l'exploitation



sexuelle (53% des cas), la part du trafic à des fins de travail forcé est en augmentation, à 40%, contre 32% en 2007, note l'ONUDC.

Les disparités régionales sont cependant importantes. En Europe et en Asie centrale, l'exploitation sexuelle intervient dans les deux tiers des cas, alors que dans le reste de l'Asie, le travail forcé est très largement majoritaire.

Certaines formes de trafic, comme celui «des enfants pour le combat armé ou pour la petite délinquance ou la mendicité forcée, peuvent représenter un problème significatif en certains endroits», est-il relevé.

L'ONUDC déplore que dans beaucoup de régions du monde, le trafic d'être humains reste «une activité peu risquée et très lucrative pour les criminels».

BÉNIN

Alliance des associations et ONG pour lutter contre l'infection au virus Ebola

Plusieurs associations et ONG de même obédience se sont regroupées pour créer "une alliance des clubs service et assimilés du Bénin" pour lutter contre l'infection au virus Ebola, sur toute l'étendue du territoire national du pays, a annoncé dimanche à Cotonou Hervé Aïssi, porte-parole de cette alliance.

Il s'agit notamment du Rotary club, du Lions club, du Soroptimiste club, de la Zonta club, du Toastmaster clubs, la Jeune Chambre internationale et Inner Wheel club.

Hervé Aïssi a expliqué que ces clubs service et assimilés vont mutualiser les efforts pour mener des actions préventives pour lutter contre l'épidémie à virus d'Ebola.

USA

Un garçon de 12 ans avec un faux pistolet abattu par la police à Cleveland

Un garçon de 12 ans en possession d'un pistolet à billes ressemblant à une arme réelle a été tué par des policiers dans une aire de jeux à Cleveland, dans l'Ohio (nord des Etats-Unis), a-t-on indiqué dimanche.

Deux policiers sont intervenus samedi après-midi dans une aire de jeux en plein air après des signaux par téléphone au sujet d'une personne armée d'un pistolet et prenant des passants en joue, selon un communiqué samedi de la division de la police de Cleveland chargée d'enquêter sur l'usage de la force létale.

Les deux policiers arrivés sur place auraient demandé à l'enfant de lever les mains en l'air mais il aurait "abaissé les mains vers sa taille pour attraper son pistolet", selon le communiqué.

Les policiers ont alors tiré et atteint le garçon au torse.

Selon le journal local *Plain Dealer*, il est mort tôt dimanche matin. Son nom n'a pas été rendu public.

Forte éruption volcanique au Cap-Vert

Le volcan Fogo, point culminant de l'archipel du Cap-Vert, est entré en éruption samedi soir, après 20 ans après sa dernière activité, a indiqué dimanche la ministre de l'Administration Interne sur la Radio nationale.

Haut de près de 3.000 mètres, le volcan Pico do Fogo s'est réveillé peu après 20 heures (21h00 GMT), provoquant l'évacuation des villages avoisinants.

Aucun bilan n'était disponible dans l'immédiat, mais les précédentes éruptions n'avaient pas fait de victime et provoqué peu de dommages, l'île étant peu densément peuplée.

"L'éruption a été très rapide", a déclaré la ministre, Marise Morais, appelant au calme la population de l'île de Fogo, située au sud-ouest de l'archipel.

Le Cap-Vert, à 500 kilomètres à l'ouest du Sénégal, dans l'Océan Atlantique, compte dix îles, dont huit sont habitées et volcaniques.

L'explosion du volcan a été "beaucoup plus forte que celle de 1995", la dernière en date, qui avait recouvert l'île d'un nuage de cendres et entraîné l'évacuation de 5.000 personnes, a indiqué le vulcanologue Bruno Faria sur la radio nationale, cité par l'AFP.

Elle est similaire à celle de 1951 "la plus grande éruption jamais enregistrée dans l'archipel", a-t-il ajouté. Le plan d'urgence de protection civile a été activé, a indiqué la ministre. L'aéroport de l'île de Fogo a été fermé.

Selon un site américain privé de surveillance des volcans, Volcano Discovery, une nouvelle éruption a commencé dimanche à 10h00.

GRIPPE : QU'EST-CE QU'ON A COMME IDÉES FAUSSES !

Beaucoup d'idées reçues sont véhiculées sur la grippe et sur le vaccin anti-grippal. Et nombreux sont ceux qui ont plus peur du vaccin que de la maladie. Petite révision des connaissances sur la grippe.

On peut attraper le virus avec le vaccin

Faux. Même si la campagne de vaccination contre la grippe s'adresse en premier lieu aux personnes de plus de 65 ans, aux femmes enceintes et aux personnes ayant une maladie chronique, la grippe peut avoir des répercussions sévères chez les personnes jeunes et (apparemment) en bonne santé. Les symptômes de la grippe sont souvent brutaux : fortes fièvres (39°C, 40°C), maux de tête et fatigue intense. La grippe peut également entraîner des complications graves : l'an dernier, 117 personnes en sont mortes et 29% d'entre elles n'avaient aucun facteur de risque.

Les personnes jeunes et en bonne santé n'ont pas besoin de s'inquiéter de la grippe

Faux. Même si la campagne de vaccination contre la grippe s'adresse en premier lieu aux personnes de plus de 65 ans, aux femmes enceintes et aux personnes ayant une maladie chronique, la grippe peut avoir des répercussions sévères chez les personnes jeunes et (apparemment) en bonne santé. Les symptômes de la grippe sont souvent brutaux : fortes fièvres (39°C, 40°C), maux de tête et fatigue intense. La grippe peut également entraîner des complications graves : l'an dernier, 117 personnes en sont mortes et 29% d'entre elles n'avaient aucun facteur de risque.

La grippe peut provoquer nausées et diarrhée

Faux. Ce qu'on appelle communément "grippe intestinale" est en fait une infection virale qui n'a rien à voir avec la grippe. Si vous avez des nausées, des vomissements et que vous souffrez de diarrhée, sans voir les autres symptômes grippaux que sont la forte fièvre, les maux de tête et les maux de gorge, il est sûr et certain que vous n'avez pas la grippe. Donc, si vous vous êtes fait vacciner, inutile de dire que "le vaccin contre la grippe



ne protège pas". Il ne s'agit, tout simplement pas du même virus.

On peut se protéger de la grippe en se lavant souvent les mains

Faux. Se laver les mains plusieurs fois par jour et notamment après avoir éternué, pris les transports en commun et fait les courses dans les lieux publics est, certes, essentiel pour limiter la propagation des virus. Mais ce n'est pas suffisant pour barrer le chemin au virus de la grippe qui se transmet dans l'air via les gouttelettes de salive (qui peuvent voyager jusqu'à deux mètres de leur point de départ !) des personnes contagieuses sans le savoir. La contagion démarre un jour avant l'apparition des symptômes et jusqu'à 7 jours après.

Si j'attrape la grippe c'est que le vaccin n'a pas marché

Faux. Simplement, le vaccin contre la grippe n'est pas comme la vaccin contre la

tuberculose ou contre la polio qui offrent 100% de protection. La composition du vaccin est adaptée chaque année pour garantir son efficacité en fonction des souches virales qui ont circulé majoritairement l'hiver précédent. Mais s'il y a une mutation des virus durant l'épidémie, la conséquence sera une légère inefficacité du vaccin. Toutefois, le vaccin a quand même un intérêt puisque, même si le virus n'est pas le même, il va quand même atténuer les symptômes et vous éviter l'éventuelle hospitalisation.

Le vaccin contre la grippe peut provoquer la maladie d'Alzheimer

Faux. Le vaccin contre la grippe ne provoque aucune maladie, et cela inclut la maladie d'Alzheimer. On ne sait pas encore ce qui provoque cette forme de démentie qui conduit à la perte de mémoire et autres troubles cognitifs mais, comme la maladie touche essentiellement les personnes âgées et que ces dernières sont fortement encou-

ragées à se faire vacciner chaque année contre la grippe, le lien a parfois été fait entre les deux. Il suffit que les premiers signes d'Alzheimer se manifestent quelques semaines après une vaccination contre la grippe pour que l'on incrimine le vaccin. Mais l'un et l'autre n'ont rien à voir.

Le ginseng, le remède "phyto" pour prévenir la grippe

Déjà réputé pour ses propriétés antiaffigie et anti-âge, le ginseng rouge serait aussi efficace pour éloigner la grippe.

Racine asiatique prise de la médecine traditionnelle chinoise, le ginseng s'est bien implanté parmi les stars de la phytothérapie. Cette plante tonifiante et énergisante, arme absolue contre la fatigue, pourrait aussi être utile contre les virus. Elle pourrait en effet traiter et prévenir la grippe ainsi que le virus respiratoire syncytial (VRS), à l'origine de la bronchiolite. Les chercheurs de l'Université d'Etat de Géorgie ont analysé l'impact du ginseng rouge sur le virus de la grippe H1N1 et sur le VRS.

Dans une première expérience, ils ont découvert que l'extrait de ginseng améliore la survie des cellules épithéliales des poumons humains quand elles sont infectées par le virus de la grippe. La plante réduit l'expression des gènes qui causent l'inflammation. Les scientifiques ont pu vérifier ces propriétés sur des souris infectées par le virus de la grippe A. L'administration de ginseng par voie orale leur a permis de renforcer leur système immunitaire. Au cours d'une seconde expérience, les propriétés anti-virales du ginseng rouge ont été une nouvelle fois démontrées. La plante a aidé les souris à mieux se défendre contre l'infection par le VRS. Le ginseng a contribué à inhiber la réplication du virus et à supprimer l'expression de gènes inflammatoires liés à ces virus.

Ces bénéfices du ginseng sur le système immunitaire ont été décrits dans la revue Nutrients

RHUME : ON SE DÉBARRASSE DU VIRUS

Le nez qui coule, la voix nasonnée, parfois une petite fièvre... le rhume est bien là. Une affection certes banale, mais qui peut entraîner une gêne pénible. Les gestes et remèdes pour le prévenir et le soulager.

Quand on est enrhumé, le mieux est de rester le plus possible au chaud. On humidifie les pièces, car l'air sec agresse les muqueuses nasales et rend plus sensible aux agents infectieux. On évite les atmosphères enfumées. Bien sûr, on met ses mains devant sa bouche quand on éternue pour éviter la diffusion de sécrétions contaminées et on utilise des mouchoirs jetables que l'on jette à la poubelle après usage. Le rhume dure normalement une dizaine de jours maximum. Il n'est pas grave, sauf s'il entraîne des complications de type surinfections bactériennes : otite, sinusite, conjonctivite, ou problèmes respiratoires. Dans ce cas, ou si la fièvre est élevée, il faut consulter. Des rhumes à répétition peuvent aussi être le signe d'un terrain allergique. Donc s'ils se multiplient, on consulte !

Les bons gestes au quotidien

Désinfecter : le rhume se transmet par l' inhalation de microgouttelettes aériennes de virus ou par contact avec un objet contaminé. Donc en période de rhume, on se lave les

mains souvent, on essaie éventuellement (lingettes) le combiné du téléphone après le « passage » d'un enrhumé, on évite de discuter des heures en face de quelqu'un qui est contaminé, on dort suffisamment et on choisit une nourriture vitaminée.

Nettoyer son nez : matin et soir avec une solution saline pour débarrasser les fosses nasales des fines particules aériennes qui les encombrent et leur rendre leur rôle de filtre naturel. Il existe aussi des sprays indiqués pour assainir le nez (Euvanol, Humex spray nasal, Phytosun spray nasal).

Faire une cure d'oligo-éléments à base de cuivre, d'or ou d'argent pour renforcer ses défenses immunitaires. Graniions d'argent, granions de cuivre (2 à 3 ampoules par jour) ; Oligosol cuivre-or-argent (1 cuillère mesure par jour) en cure d'1 mois. Prendre le produit à jeun (quelques minutes avant le petit déjeuner), le laisser sous la langue quelques instants puis avaler. Si la fièvre dépasse 38,5°C ou en cas de maux de tête : paracétamol (sans ordonnance) : 1 à 2 comprimés à 500 mg par prise, à renouveler en cas de besoin au bout de 4 h minimum, sans dépasser 3 g par jour. Désen-

combrer le nez bouché matin et soir avec des solutions salines : sérum physiologique, eau salée, ou extraits d'eau de mer. Privilégier les eaux de mers hypertonicques, efficaces contre le nez bouché (Humex, Physiomer) et les eaux de mer isotonicques chez les personnes fragiles (nourrissons, personnes âgées, personnes qui saignent facilement du nez (Physiodose).

Les « anti-rhume » n'ont plus la cote, plusieurs études ayant montré qu'ils pouvaient avoir des effets secondaires graves. Ils peuvent toutefois être utilisés ponctuellement, en demandant conseil à son pharmacien et en étant attentifs aux contre-indications. Ceux à base d'antihistaminique (Pervex, Humex Lib, Drill Rhume...) sont à éviter en cas de glaucome ou de troubles urinaires. Attention, ils provoquent souvent une somnolence. Ceux à base de pseudo-éphédrine (Dolirhume, Actifed rhume jour et nuit, Humex rhume...) décongestionnent le nez en resserrant les vaisseaux sanguins, mais sont à éviter en cas de troubles cardiovasculaires et neurologiques, chez les moins de 15 ans et les femmes enceintes.

Les remèdes homéopathiques pour soigner la grippe



On peut commencer par un traitement général, à adapter en fonction des cas : 10 granules au tout début, puis 3 granules 3 fois par jour pendant 3 jours. Dilutions 5 CH au début, puis 7 et 9 CH en traitement de fond, et 15 ou 30 CH en fin de traitement.

- ou Allium Cepa composé, ou Coryzalia au début du rhume.

- ou Aconitum composé après un coup de froid.

- ou Dulcamara 9 CH après être allé sous la pluie.

Puis, selon les symptômes, on peut ajouter : 5 granules 3 à 5 fois par jour pour les symptômes suivants :

- Nux vomica 5 CH : en cas d'écoulement nasal aqueux non irritant.

- ou Allium Cepa 7 CH : écoulement nasal clair et irritant, qui écorche le pourtour des narines.

- ou Kalium sulfuricum 7 CH : écoulement jaune non irritant.

- ou Kalium bichromicum 7 CH : écoulement jaune/vert et adhérant faisant des croutes.

A compléter avec : Mercurius solubilis ou Mercurius corrosivus 9 CH : contre les maux de gorge, 5 granules 3 à 5 fois par jour.

Les solutions en aromathérapie



- Huiles essentielles de ravintsara et d'eucalyptus globuleux ou d'eucalyptus radié : verser 3 à 5 gouttes d'huiles essentielles dans un bol d'eau chaude. Les utiliser en inhalation, dans l'idéal grâce à un inhalateur qui focalise les vapeurs sur le nez (en pharmacie).

- Mais aussi : huiles essentielles de lavande officinale, de citron, éventuellement de niouli (antibactérien). Ou mélanges d'huiles essentielles prêts à l'emploi (Le Comptoir Aroma, Pranarom ou Phytosun).

5 CONSEILS POUR FACILITER UNE GROSSESSE

On peut tomber enceinte du premier coup, mais le plus souvent, il faut attendre six mois. Pas de panique donc si au bout de trois mois, vous ne voyez rien venir... Voici comment mettre toutes les chances de son côté.

Cibler la bonne période

Un couple sans problème particulier a une chance sur quatre de déclencher une grossesse chaque mois. Comme le cycle de la femme est d'environ 28 jours, et que l'ovulation survient vers le 14e jour, il est important d'avoir un rapport sexuel, si les cycles sont réguliers, pendant cette période-là. « Mieux vaut avoir un rapport par jour avec une éjaculation volumineuse, que de multiplier les rapports avec un volume de sperme moins important à chaque fois », précise le Dr Jannet, gynécologue, obstétricien.



Adopter la bonne position

Le vagin est le réservoir qui reçoit le sperme lors de l'éjaculation. Celui-ci doit ensuite remonter vers l'utérus pour aller rencontrer un ovule éjecté par l'ovaire. On peut lui faciliter la tâche en adoptant les bonnes positions. En position dite du missionnaire, par exemple, « il est recommandé de surélever les fesses au moyen d'un petit coussin pour favoriser cette ascension », souligne le spécialiste.

Arrêter la cigarette

Dans l'idéal, il faudrait arrêter de fumer deux à trois mois avant d'essayer de faire un bébé. Chez la femme, mais aussi chez l'homme, le tabac est un ennemi de la

fertilité, tout comme le cannabis. « Cela permet aussi de diminuer le risque de grossesse extra-utérine », note le Dr Jannet. En effet, plusieurs enquêtes ont montré que le tabagisme des parents est associé de manière statistiquement significative à

une augmentation du risque de grossesse extra-utérine : 35 % d'entre elles seraient attribuables au tabac !

Vivre plus sainement

Cela semble être une évidence, mais il est recommandé de mener

une vie saine quand on désire mettre en route un bébé : une alimentation équilibrée, de l'exercice physique régulier, un sommeil de qualité sont importants pour favoriser une bonne ovulation. Le poids, notamment doit être ni trop élevé, ni trop bas.

Une femme sur trois qui consulte pour des problèmes de fertilité souffre d'un excès de poids. Ainsi, un indice de masse corporelle supérieur à 25 (le surpoids se situe entre 25 et 30) augmente le risque d'infertilité. Avec un IMC de 27, le risque serait même multiplié par trois.

Ne pas trop attendre

Les femmes donnent naissance à leur premier enfant de plus en plus tard, souvent à la trentaine. Or, la fertilité diminue avec l'âge. Passé 35 ans, si la grossesse ne survient pas au bout de six mois à un an, surtout s'il y a des antécédents (MST, interventions, etc.) chez l'un ou l'autre, mieux vaut consulter un gynécologue avec son compagnon, sans trop attendre », conseille le médecin.

Differents examens permettront de vérifier l'absence d'anomalie ou de la traiter si besoin.

En plus d'un examen gynéco, un bilan hormonal, une échographie pelvienne et un spermogramme sont généralement demandés.

POUR DES CHEVEUX BRILLANTS, ON S'Y PREND DÈS MAINTENANT !

Les produits capillaires tout prêts pour tricher sur le côté « shiny », c'est bien. Mais si les cheveux peuvent flamboyer au naturel, c'est encore mieux. On adopte dès maintenant les bons gestes pour dodeliner de la crinière pendant les fêtes.

Point trop de shampoings

Bye bye cheveux ternes ! L'hiver arrive mais ce n'est pas une raison pour rentrer en déprime capillaire. Premier bon réflexe à avoir pour éviter la lâcheté : ne pas trop se jeter sur le shampoing. Un usage trop fréquent agresse le cheveu qui perd en vitalité et produit plus de sébum, propice aux pellicules et aux démanegeaisons. On espace donc les shampoings (adaptés à son type de cheveux, doux de préférence) à raison de deux à trois lavages par semaine pour préserver leur éclat. On n'hésite pas à les nourrir un peu plus en hiver avec la pose d'un masque. Si on fait du sport, le shampoing sec est une bonne option entre deux shampoings.

La bonne pose

Inutile de verser la moitié de la bouteille pour les noyer dans un nuage de mousse, une noix de produit suffit. Le shampoing étant très concentré, on peut même obtenir une version plus allégée si on le dilue avec un peu d'eau. On répartit la mousse sur le cuir chevelu et on ma-

laxe doucement du bout des doigts, du front jusqu'à la nuque.

Un shampoing aromatique pour cheveux ternes

Mode d'emploi : Dans un bol d'eau chaude, mélangez deux cuillères à soupe d'argile blanche (nourrit et revitalise les cheveux secs et fatigués) en poudre et 5 gouttes d'huile essentielle de lavande officinale (apaise le cuir chevelu). Application : Remuez bien avant de poser sur cheveux humides. Massez du bout des doigts, attendez 5 minutes et rincez abondamment. Recette extraite de « Les huiles essentielles c'est malin », de Danièle Festy et Catherine Dupin, Leduc S. éditions.

Un rinçage "shiny"

On s'assure que les cheveux sont bien rincés et dépourvus de tout reste de shampoing. On rince à l'eau froide afin de resserrer les écaillles du cheveu puisque ce sont elles qui reflètent la lumière. En bonus, on peut ajouter du vinaigre de cidre (ou du jus de citron) au dernier rinçage. On se débarrasse ainsi des résidus calcaires, coupables de la perte d'éclat.

Mollo sur le séchoir

Le séche-cheveux, comme le lisser, est à employer avec modération car la chaleur déshydrate et endommage les fibres capillaires.



Un séchage à froid, à bonne distance, accompagné si possible d'un diffuseur ou d'un spray thermo-protecteur assure un séchage tout doux.

Une friction quotidienne

On s'offre du volume, de la brillance et du tonus facilement avec un massage quotidien du cuir chevelu. La friction légère du bout des doigts stimule la circulation sanguine et apporte un bol d'oxygène aux cheveux, étouffés par les bonnets, la pollution et le froid. En plus, on stimule la croissance du cheveu, qui a tendance à tomber aux changements de saison.

CINÉMA

Plusieurs prix décernés à des Algériens au Festival du film amazigh d'Agadir

Plusieurs prix ont été décernés à des artistes algériens lors de la huitième édition du Festival international du film Issni n'Ourgu du film amazigh (Finifa) qui s'est déroulé du 18 au 21 novembre à Agadir (sud du Maroc), ont annoncé les organisateurs. Le festival a récompensé notamment le cinéaste algérien Tahar Houchi, commissaire du Festival international du film oriental à Genève (Fifog), lui attribuant le «Prix spécial du jury» pour son film «Koceila» dans la catégorie courts métrages.

Court métrage de 15 minutes, le film raconte l'histoire de trois destins qui se croisent dans un village: Koceila, 11 ans qui perd sa grand-mère, Lola ayant perdu son enfant et Faouzi, artiste algérien qui a vu partir beaucoup de ses amis, victimes de la décence noire.

Les trois personnes sont dans un processus de deuil et où chacun apprend, à sa manière, à apprivoiser la mort. Dans la catégorie «compétitions vidéos», le festival a décerné deux récompenses au film Isseflan (Sacrifices) d'Ahmed Mebani, œuvre produite par l'Agence d'audiovisuel Gofilm de Tizi Ouzou.

Le film a obtenu le «Prix du meilleur film» et le «Prix de la meilleure interprétation féminine» attribué à Lamia Mahiou en ex aequo avec la Marocaine Nadia Saaidi dans le film «Stop» de Mohamed Bouzagou et Khalid Maoudor. Dans la même catégorie, le festival a remis le «Prix de la meilleure interprétation masculine» à Azziki Ouhadji dans le film «La toile d'araignée» de Idris Saoudi.

Par ailleurs, le festival a rendu hommage au regretté réalisateur algérien Abderrahmane Bouguermouh en présence de sa veuve, de son fils Zahir et de l'actrice Djamilia Amzal, héroïne de son film «La colline oubliée», projeté à cette occasion.

Quelque 60 films dans les catégories longs métrages, courts métrages, documentaires et films vidéos ont été projetés lors l'édition de cette année, placée sous le thème central des droits de l'homme. Le jury de la catégorie longs métrages a attribué le Grand prix du festival au film marocain «Adios Carmen» de Mohamed Amine Ben Amraoui.

HISTOIRE

Colloque international aujourd'hui à Mostaganem sur les amis de la révolution algérienne

Un colloque international sur le thème «Amis de la révolution de libération algérienne (1954-1962): positions et écrits» est prévu aujourd'hui prochain à l'université Abdelhamid Ibn Badis de Mostaganem, a-t-on appris auprès du recteurat de cet établissement de l'enseignement supérieur.

Initié par le laboratoire des études linguistiques et littéraires de l'université de Mostaganem en collaboration avec la direction des moudjahidine, dans le cadre de la célébration du 60e anniversaire du déclenchement de la Révolution de novembre 1954, le colloque verra la participation d'universitaires et chercheurs d'Algérie, de Libye, de Tunisie, d'Irak, de Jordanie et de France. Il vise à mettre en exergue différents écrits soutenant la cause nationale et la révolution algérienne et rendre hommage à ceux qui ont combattu et résisté à l'occupation française.

Les participants au colloque traiteront, trois jours durant, de volets axés sur des témoignages d'amis de la révolution algérienne, des écrits de personnalités soutenant la guerre de libération nationale et des amis de la glorieuse révolution dans les écrits algériens.

Des communications aborderont notamment l'image de la révolution algérienne dans la littérature arabe, les amis de la révolution algérienne condamnant la torture infligée par le colonialisme français aux Algériens et la révolution algérienne dans les écrits d'Edward Said et de Nelson Mandela, ami de la révolution algérienne (lecture dans ses mémoires).

ARTS PLASTIQUES

Une exposition-vente samedi à Oran au profit du peuple palestinien

Une exposition-vente de plus de 20 tableaux d'arts plastiques sera organisée, samedi prochain à Oran, dans le cadre de la solidarité avec le peuple palestinien, a-t-on appris auprès du groupe initiateur de la manifestation culturelle «Je suis Palestinien».

Organisée à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de soutien au peuple palestinien, coïncidant avec le 29 novembre, l'exposition sera abritée par la galerie d'art de l'association d'arts plastiques «Civ'œil», a indiqué le coordinateur de ce groupe à Oran.

Elle comporte des toiles, des aquarelles, des sculptures, des montages artistiques et autres œuvres visuelles traitant de sujets divers, a expliqué l'artiste Ali Chaoche Tewfik. Les recettes de vente et des œuvres d'art invendues seront remises à l'ambassade de Palestine en Algérie en guise de solidarité avec le peuple palestinien vivant les affres de l'occupa-



pant israélien. Le coordinateur du groupe a appelé les artistes peintres, les entreprises et les professions libérales à Oran à une forte adhésion à cette initiative.

Une fresque murale sera montée près de la galerie d'art invitant le public, les artistes peintres, les écrivains et les poètes à apposer leurs empreintes.

Elle sera remise à l'ambassade de Palestine en Algérie. A l'occasion de la

journée de solidarité avec le peuple palestinien, des membres du groupe «Je suis Palestinien», créé dernièrement et composé d'artistes, lancent un appel pour la signature d'une pétition portant sur la création d'un musée d'art visuel pour la Palestine.

D'autres opérations de vente similaires seront organisées dans des wilayas du pays, a-t-on indiqué.

BOUMERDES

Trois projets pour booster le secteur de l'artisanat

La wilaya de Boumerdès a bénéficié de trois projets destinés à booster le secteur de l'artisanat qui a enregistré localement un certain déclin faute de structures adéquates, a indiqué lundi le directeur du tourisme, de l'artisanat et des métiers.

«La concrétisation de ces projets revêt une importance capitale pour le secteur eu égard au rôle qu'ils auront dans la promotion et valorisation des importantes ressources que recèle la wilaya», a déclaré M. Zoulim Nour à l'APS.

La maison de l'artisanat en réalisation au centre-ville de Boumerdès est le premier projet cité par ce responsable. Inscrit à la réalisation en 2008 pour une enveloppe finan-



cière de 80 millions de Da, le «projet a accusé un grand retard dû à un problème de foncier», a indiqué ce responsable. Son taux d'avancement actuel est de 60 % et sa réception est prévue pour mars 2015, a-t-il précisé. La même période (2015) devrait,

également, enregistrer la réception du centre de l'artisanat et des métiers de la ville de Dellys, dont le taux d'avancement est estimé actuellement à 45 %.

Ce projet a été doté d'une enveloppe de 60 millions de Da au titre du programme de

développement 2013 du secteur.

Un troisième projet similaire est programmé au profit de la commune de Bordj Ménaïel, pour une enveloppe de 60 millions de Da, au titre du programme complémentaire 2014, selon la même source, qui signale le parachèvement de ses études techniques, dans l'attente du lancement de son chantier début 2015, pour un délai de réalisation de 18 mois.

Ce responsable a, aussi, fait part d'une proposition pour l'inscription à la réalisation de centres artisanaux similaires à Khemis El Khechna, Beni Amrane, Bouddouaoet et Naciria, au titre du programme quinquennal 2015-2019.

BECHAR

Ouverture d'une école d'initiation des femmes au jeu des instruments de musique traditionnels

Une école d'initiation des femmes aux techniques de jeu des instruments de musique traditionnels a été ouverte à Béchar, a-t-on appris dimanche auprès de l'association féminine culturelle de renaissance du style patrimonial (initiatrice du projet).

«Nous voulons que cette école soit un espace d'apprentissage des femmes, notamment les jeunes, des différents instruments de musique traditionnels, tant de la région que de l'ensemble du pays», a indiqué Mme Rabea Boughazi, présidente de l'association.

Une artiste de renommée internationale, en l'occurrence Hasna El-Bécharia, encadrera l'atelier dédié à l'initiation au jeu du Guembi, un instrument à cordes à la base de la musique et danse Diwane, a-t-elle signalé.

Des musiciens professionnels et des enseignants de musique de la région prendront, quant eux, en charge les ateliers consacrés à l'initiation au jeu du vi-



lon et du Oud (luth), tandis que des membres de troupes Diwane enseigneront les jeux des T'Bel (Grand Tambours) et des Krakeb, instrument séculaire très usité dans la musique Diwane, a ajouté Mme Boughazi. «Première du genre dans la région, cette école vise aussi à préserver un patrimoine musical et culturel», a-t-elle expliqué.

Une trentaine de femmes sont déjà inscrites à cette structure artistique, qui a réellement besoin de soutien et d'aide du secteur de la culture pour être en mesure de répondre aux nombreuses demandes dont certaines sont encore en instance», a indiqué la présidente de l'association initiatrice du projet.

L'association féminine et culturelle pour la renaissance du style patrimonial de la région de Bechar compte aussi organiser en avril prochain, à l'occasion du mois du patrimoine, une rencontre maghrébine sur le thème «Femmes et musiques traditionnelles», dans le but d'une meilleure connaissance de la contribution des femmes à la préservation de ce genre de musiques propres aux peuples de cette région du monde arabe, a fait savoir aussi Mme Boughazi.

MUSIQUE SUR INTERNET

YouTube : vers une redistribution des cartes !

Alors que les opérateurs de streaming musical sur internet, notamment le suédois Spotify et le français Deezer, peinent encore à trouver leur modèle économique, YouTube, la filiale de streaming vidéo de Google se met de la partie avec une nouvelle offre musicale payante.

Par Samy YACINE

Le marché de l'écoute en ligne de la musique, ou streaming musical n'est pas encore solidement établi, même si des petites entreprises ont déjà marqué ce territoire avec des offres qui connaissent une évolution appréciable, surfant sur une tendance mondiale bien nette, selon l'AFP, reprise www.france24.com qui note ainsi que durant l'année 2013, l'écoute de musique en ligne a représenté 27 % des ventes numériques et générée 4,1 milliard de dollars de recettes dans le monde. Un chiffre qui a été multiplié par trois en seulement trois ans, selon le récent rapport de l'IFPI, la Fédération internationale de l'industrie phonographique», souligne la même source qui ajoute qu'actuellement «plus de 28 millions de personnes à travers la planète paient pour un abonnement de musique.»

L'engouement de plus en plus prononcé, notamment des franges juvéniles d'internautes pour ce mode de consommation musical s'est accru avec le développement des outils d'écoute que sont devenus les téléphones intelligents, connectés en tout temps et tout lieu au réseau internet.

Il est également l'expression d'une nouvelle façon d'accéder aux contenus musicaux de façon licite, après le brame-bas de combat qu'a vécu le monde de l'internet au début des années 2000, du fait des services de téléchargements gratuits de fichiers musicaux, sans contrepartie pour les auteurs et autres ayants droits. De son côté, l'AFP voit également cette nouvelle offre de consommation comme une alternative à la morosité qui gagne les autres formes d'offres de produits musicaux, d'autant, écrit-elle que «le



téléchargement légal est en recul de 10,3 % et les ventes physiques (CD et DVD) poursuivent également leur déclin (- 12%). Après une hausse - la première en 11 ans - de 2,3%, le marché du disque dans sa globalité est reparti dans le rouge en 2014. Il accuse un repli de 7,1% sur un an et un chiffre d'affaires de 100,3 millions d'euros sur les trois premiers mois de l'année... Pour surfer sur cette vague de croissance, YouTube le site de streaming vidéo racheté il y a quelques années par Google, vient de faire une annonce fracassante pour son entrée sur ce marché que les analystes et observateurs jugent déjà aux limites de la saturation. L'offre intitulée You Tube Music Key est destinée à l'écoute de chansons et clips vidéo choisis, sans pour autant subir de «publicité sonore» ; mis en version d'essai dans sept pays (États-Unis, Royaume-Uni,

Espagne, Italie, Finlande, Portugal et Irlande), l'offre deviendra, à terme payante, soit aux environs de 10 dollars par mois.

Les observateurs notent que l'initiative de YouTube vient sur un marché déjà «encombré», et reste peu explicite sur les véritables arguments ayant présidé à ce lancement, d'autant comme le fait remarquer le site de la radio internationale française www.rfi.fr que «des sites de streaming fournissent déjà des prestations similaires, comme le géant du secteur, le suédois Spotify, le français Deezer, et surtout Apple qui prépare le lancement de Beats Music... d'autant plus que si la publicité sonore sera absente, la publicité visuelle, sera maintenue.» Le site www.geeksandcom.com s'est bien intéressé au nouveau service de YouTube dans lequel il a retrouvé bien des novautés, à commencer par «un nouvel onglet Musique fait son

apparition sur les différentes plateformes (mobile, ordinateur...), avant d'aller sur les fonctionnalités nouvelles proposées comme celle qui permet de retrouver «des vidéos de musique que l'on a mis en favori, mais il y aura également des recommandations de playlists musicales en fonction de ce que l'on a aimé, mais également des tendances sur le service.» Le site a également noté la possibilité «de mieux suivre les chaînes d'artiste auxquels on s'est abonné».

Google promet également pour les prochains jours «qu'il sera plus facile de trouver et de jouer des albums complets sur YouTube», selon geeksandcom.com qui note que la synergie des services de Google permettra aux utilisateurs d'avoir «plus d'éléments pour les artistes notamment leur biographie, mais également certains albums complets que cela vienne

de leur chaîne ou de partenaires tiers sur YouTube».

En affichant sa volonté de s'inscrire dans cette nouvelle tendance de l'industrie musicale, qui tout en enregistrant des baisses de ventes physiques s'es-saient à de nouveaux modes de consommation, l'offre YouTube Key Music pourrait profiter de la puissance économique colossale du groupe Google», fait remarquer rfi.fr, comme l'une des principales motivations pour comprendre la démarche du site de Google, avant de reprendre les propos de la patronne de YouTube, Susan Wojcicki qui estime que l'accès gratuit «nous a permis d'arriver à un milliard d'utilisateurs... mais il va y avoir des cas où les gens vont dire je ne veux pas voir les publicités.» Et c'est apparemment à ces cas-là que la nouvelle offre s'adresse avec des tarifs progressifs mais modulés.

LA FNAC SE MET À L'ÉCOUTE

Alors qu'elle a fait sa réputation dans la vente de livres, la Fnac, célèbre chaîne de magasins française, spécialisée dans la vente de produits culturels, et tout récemment de l'électroménager, a décidé de se mettre à l'écoute musicale en ligne, selon ce que rapporte le site www.france24.com qui note qu'elle «a lancé début mars son service d'écoute de musique en ligne baptisé "Fnac Jukebox".» Cette nouvelle offre ne comporte pas de version payante mais un abonnement à deux modules: «L'un à 2 euros par mois permet l'écoute illimitée sur ordinateur de 200 titres

choisis par le client et le deuxième pour 4,99 euros donne accès au même service mais l'ensemble du catalogue musical de la Fnac, soit plusieurs millions de titres», souligne france24.com qui mentionne une option supplémentaire dans l'offre de la FNAC, qui permet, contre 5 euros supplémentaires par mois «d'écouter la musique sur ordinateur, smartphone et tablette même sans connexion Internet».



UNE INTERMÉDIATION EN QUÊTE DE LÉGITIMITÉ !

«1989» sur son marché national». Dans le sillage de cette affaire, est remontée à la surface l'idée d'une intermédiation inutile voire même nuisible des sites de streaming, au détriment de la création et des artistes. Ce qui a contraint le patron de l'exécutif de Spotify, Daniel Ek à monter au créneau par des éléments de langage destinés à rassurer sur le rôle constructif, pour ne pas dire créatif de son service dont, a-t-il dû expliquer, selon le même site, «70% des revenus partent en droits aux éditeurs et aux artistes», ajoutant que Spotify, «leur a versé plus de 2 milliards de dollars depuis le lancement du service en 2008».



TUNISIE

Le taux de participation à la présidentielle a atteint 64,6%

Le taux de participation à l'élection présidentielle a atteint 64,6 % en Tunisie et 29,68 % à l'étranger, a annoncé, dimanche soir, le président de l'Instance supérieure indépendante pour les élections (Isie) Chafik Sarsar.

Le plus fort taux de participation a été enregistré dans la circonscription de Tataouine avec 73,2 %, tandis que le plus faible a été enregistré dans la circonscription de Jendouba avec 52,8 %.

L'instance électorale (Isie) a jusqu'au 26 novembre pour annoncer les résultats et la tenue d'un éventuel deuxième tour fin décembre si aucun des 27 candidats en lice n'obtient de majorité absolue.

KENYA-SOMALIE

Attaque d'un bus au Kenya: Nairobi dit avoir mené des opérations de représailles en Somalie

Le gouvernement kényan a affirmé dimanche avoir mené des opérations militaires en Somalie contre les meurtriers de 28 passagers d'un bus au Kenya, une attaque revendiquée par les shebab somaliens.

Aucune confirmation de source indépendante n'a pu être obtenue sur ces opérations militaires, et Nairobi n'a pas fourni de détails sur les moyens impliqués ou les lieux visés. Les shebab ont quant à eux démenti des «assertions absurdes» et «sans fondement».

«Nos forces de sécurité ont répondu rapidement à l'attaque d'un bus, tôt samedi matin près de Mandera, ville frontalière de la Somalie dans le nord-est du Kenya, a affirmé dimanche le vice-président William Ruto dans un communiqué. «Elles ont identifié, poursuivi et frappé les auteurs de ces crimes haineux». «Deux opérations ont été menées avec succès de l'autre côté de la frontière (somalienne) contre les auteurs de ces exécutions», a ajouté M. Ruto, déclarant s'exprimer au nom du président Uhuru Kenyatta, en déplacement à l'étranger.

Il a précisé que les forces kényanes avaient tué 100 personnes, détruit quatre véhicules et «le camp d'où le crime a été planifié». Il a également assuré que tout était mis en œuvre pour protéger les Kényans, alors que le gouvernement et les forces de sécurité sont sévèrement critiqués.

BURKINA FASO

Le gouvernement intérimaire annoncé, l'armée au premier plan

Le Burkina Faso vient de se doter d'un gouvernement de transition qui gérera le pays jusqu'aux élections présidentielle et législatives prévues en novembre 2015 et au sein duquel l'armée occupe les deux postes-clés de la Défense et de l'Intérieur.

Reporté trois fois depuis jeudi, la composition du gouvernement intérimaire a été rendue publique dimanche en fin d'après-midi, après plusieurs jours de difficiles tractations.

Les Burkinabé attendaient avec impatience de connaître les noms et surtout les tendances politiques des nouveaux ministres au sein du gouvernement de Michel Kafando, élu président intérimaire le 17 novembre par le comité de transition.

Les postes-clés détenus par l'armée

La place des militaires dans ce gouvernement reste prépondérante. Le lieutenant-colonel Issac Zida qui était à la tête du pays depuis la démission sous la pression de la rue du président Blaise Compaoré le 31 octobre dernier, a été nommé Premier ministre. Il s'est également vu attribuer le ministre de la Défense. Quant au président de la transition Michel Kafando, il occupe aussi au sein de ce nouveau cabinet, le poste de ministre des Affaires étrangères.

Sur les 26 ministres, six sont issus des rangs de l'armée dont ceux des mines, un secteur stratégique, des Communications et de l'Intérieur. Plusieurs postes importants ont néanmoins été confiés à des membres de la société civile dans le gouvernement de transition comme celui de l'Economie et des Finances qui revient à Jean Gustave Sanon, qui avait travaillé dans ce ministère au Burkina, avant de faire carrière à l'Uemoa (l'Union



monétaire ouest-africaine, la zone franc CFA) et au Fonds monétaire international (FMI).

Joséphine Ouédraogo, candidate malheureuse au poste de président de la transition, devient ministre de la Justice. Augustin Loada, figure éminente de la société civile, est chargé de la Fonction publique.

Volontairement, les chefs de l'opposition ne figurent pas au gouvernement de transition, car aucun des membres du nouvel exécutif ne sera autorisé à participer aux élections de novembre 2015.

Le gouvernement de transition burkinabé doit tenir lundi son premier

Conseil des ministres, selon M. Alain Thierry Ouattara, nouveau secrétaire général du gouvernement qui a lu la composante du cabinet intérimaire devant la presse au palais présidentiel de Koscay, à Ouagadougou.

Rémettre en marche le pays

Le gouvernement intérimaire dirigera le pays pendant un an avec pour principale mission la relance de ce petit pays du Sahel et l'organisation des élections présidentielles et législatives qui mettront fin à la transition en novembre 2015.

Vendredi dans son discours d'investiture, M. Kafando a fixé un cap clair au gouvernement de transition: tourner la page des 27 années de pouvoir de Blaise Compaoré, chassé par une insurrection populaire en raison de son souhait de réviser la Constitution pour pouvoir briguer un nouveau mandat.

Nommé lundi à la tête de la transition, après deux semaines d'intenses tractations, l'ancien diplomate à l'ONU, a envoyé un autre signal fort en annonçant des investigations pour identifier le corps du président Thomas Sankara, tué à la suite d'un putsch qui porta au pouvoir en 1987 Blaise Compaoré.

La famille Sankara demande depuis 1997 l'exhumation de la dépouille de cette icône du panafricanisme pour vérifier que le corps enterré est bien le sien, ce que la justice burkinabé n'a jusqu'à présent jamais accepté.

M. Kafando s'est aussi engagé à ramer la morale à la première place dans l'exercice du pouvoir politique. «Le message du peuple est clair et nous l'avons entendu: plus jamais d'injustice, plus jamais de gabegie, plus jamais de corruption», a-t-il affirmé dans son discours d'investiture.

RDC

100 personnes tuées dans l'Est du pays



Une centaine de personnes ont été tuées dans un massacre commis près de Beni dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), ont indiqué lundi des députés de la région. «Jusqu'à 95 corps qui ont été enterrés dans une fosse commune», ainsi que «neuf autres qui ont été présentés aux autorités» dans une morgue, a déclaré Juma Balikwisha, député de l'opposition.

«On n'a pas encore un bilan définitif. C'est entre 70 et 100 personnes tuées», a dit pour sa part Albert Baliasima, député de la majorité. «On nous a

expliqué que les Forces armées de la RDC, FARDC, ne voulaient pas que les gens aillent plus loin» dans la brousse, où d'autres corps pourraient encore être découverts.

Selon une source administrative à Beni, le massacre perpétré jeudi dans quatre localités voisines situées entre la ville de Beni (environ 250 km au nord de Goma, capitale du Nord-Kivu) et celle de Mbuji-Mayi, à une vingtaine de kilomètres plus au nord, a fait «au moins 80 morts».

Vendredi, le gouverneur du Nord-Kivu, Julien Paluku, avait indiqué

que que 9 corps avaient été acheminés jusqu'à une morgue des environs. La Société civile du Nord-Kivu, ONG basée à Beni, avait indiqué de son côté qu'au moins 50 personnes avaient été tuées, s'appuyant sur le témoignage de «l'un des survivants».

Le gouvernement

congolais n'a fait aucune déclaration au sujet de ce massacre depuis jeudi. Son porte-parole, Lambert Mende, devait tenir une conférence de presse lundi à 14h00 heure locale (13h00 GMT).

Ce nouveau carnage porte à plus de 200 le nombre de civils tués dans cette zone du nord de la province du Nord-Kivu depuis le début, dans la première moitié d'octobre, d'une série de massacres perpétrés par les rebelles des Forces démocratiques alliées (ADF).

Pour l'heure, aucune partie n'a pu reconnaître l'identité des auteurs de cette tuerie, disent les médias.



NIGERIA

Le principal parti d'opposition accuse le pouvoir d'avoir saccagé ses bureaux à Lagos

Le principal parti d'opposition du Nigeria a accusé dimanche le pouvoir d'avoir fait saccager ses bureaux à Lagos par des agents de sécurité, qui ont également arrêté 28 personnes et saisi des documents, à quelques mois d'une présidentielle à haut risque en février 2015. Le Congrès progressiste (APC) a affirmé que 28 employés avaient été arrêtés au cours de cette opération menée tôt samedi matin par des agents de sécurité agissant «apparemment sur l'ordre du gouvernement».

Les services de sécurité de l'Etat (SSS) ont confirmé l'opération menée dans les locaux de l'APC, affirmant qu'ils enquêtaient à la suite de soupçons concernant une affaire de reproduction frauduleuse supposée de cartes d'électeurs délivrées par la commission électorale indépendante (Inec) pour les élections générales de février 2015.

APS

CRISE UKRAINIENNE

La Russie perd 32 mds d'euros-an à cause des sanctions occidentales

La Russie devrait perdre 32 milliards d'euros par an à cause des sanctions occidentales et jusqu'à 80 milliards d'euros à cause de la chute du cours du pétrole, a estimé lundi le ministre russe des Finances, Anton Silouanov.

«Nous perdrons de l'ordre de 40 milliards de dollars (32 milliards d'euros) par an à cause des sanctions géopolitiques et nous pouvons perdre 90 à 100 milliards de dollars (72 à 80 milliards d'euros) par an à cause de la baisse de 30% du cours du pétrole», a indiqué le ministre russe, cité par l'agence de presse TASS.

La Russie est frappée par une série de sanctions occidentales sans précédent, qui ont mené son économie au bord de la récession, aggravée par la chute de sa monnaie, le rouble, qui a perdu près du tiers de sa valeur face à l'euro depuis le début de l'année.

L'économie de la Russie, dont la moitié des rentrées budgétaires dépend du pétrole, est aussi lourde-



ment plombée par la chute des prix de l'or noir, dont le prix du baril est passé sous 80 dollars à Londres la semaine dernière, pour la première fois depuis quatre ans, causant une véritable onde de choc dans les marchés financiers russes.

La chambre basse du Parlement, la Douma, a en conséquence voté un budget déficitaire à hauteur de 0,6% du produit intérieur brut (PIB) de 2015 à 2017, la croissance ayant déjà ra-

lenti à 0,7% au troisième trimestre sur un an contre 0,8% au deuxième selon l'institut fédéral des statistiques Rosstat. La Banque centrale a tablé sur une croissance de 0,3% cette année et zéro l'année prochaine.

La Russie a subi depuis le rattachement de la péninsule ukrainienne de la Crimée en mars, des fuites massives de capitaux, estimées par la Banque centrale à 128 milliards de dollars cette année.

Trois soldats tués en 24 heures dans l'Est ukrainien

Trois soldats ukrainiens ont été tués au cours des dernières 24 heures et 12 civils blessés, au cours du week-end, dans l'Est séparatiste ukrainien, en dépit d'une journée de relative calme dimanche, ont annoncé lundi les autorités ukrainiennes. «Trois militaires ont été tués en 24 heures», a indiqué dans un communiqué l'état-major de l'opération militaire ukrainienne dans l'Est, faisant état de combats près des bastions rebelles de Lougansk, Donetsk et près de Dobaltseve, non loin de la ligne de front. La mairie de Donetsk a de son côté annoncé que 12 civils avaient été blessés au cours du week-end et plusieurs habitations endommagées par des tirs d'artillerie. L'approvisionnement en gaz de certains quartiers a également été touché.

Le gouverneur pro-Kiev de la région séparatiste de Lougansk a fustigé le rôle de l'organisation pour la sécu-

rité et la coopération en Europe (Osce), chargée de surveiller l'application du cessez-le-feu, aujourd'hui moribond, en Ukraine.

L'Osce a selon lui «échoué dans sa mission» de médiateur, poussant les autorités de Kiev à «faire quelque chose par eux-mêmes».

Les combats ne connaissent pas de répit dans l'est séparatiste malgré le cessez-le-feu conclu le 5 septembre. Près de 1 000 personnes ont été tuées depuis la trêve, soit une

moyenne de 13 par jour, a annoncé l'ONU jeudi. Cela porte à plus de 4 300 le nombre de morts depuis le lancement de l'opération «antiterroriste ukrainienne» à la mi-avril. Kiev et les Occidentaux accusent la Russie d'avoir déployé des troupes et des armes lourdes dans l'est de l'Ukraine, ce que Moscou dément. L'armée ukrainienne a accusé vendredi dernier la Russie d'avoir procédé à des tirs d'artillerie contre l'est du territoire ukrainien, une première depuis la trêve.

Le corps d'un soldat ukrainien est étendu sur le sol d'un village ukrainien. Il porte un casque et des vêtements militaires.

AFGHANISTAN

La paix avec les talibans ne doit pas se faire au détriment des femmes

L'Afghanistan et ses bailleurs de fonds ne doivent pas mettre les droits des femmes dans la balance pour obtenir un accord de paix avec les rebelles talibans, a estimé l'ONG Oxfam dans un rapport lundi. Plus de 20 sessions de discussions préliminaires entre les insurgés talibans, le gouvernement afghan et la communauté internationale se sont déroulées depuis 2005 sans la présence d'une seule femme, constate Oxfam dans son rapport intitulé «Behind Closed Doors» (à huis-clos).

«Il y a des craintes selon lesquelles les droits des femmes pourraient être oubliés dans le cadre d'un accord de paix», selon le rapport.

«Chacun reconnaît que seuls les efforts de paix incluant et protégeant les femmes ont une chance de réussir à long terme», juge encore Oxfam.

L'amélioration du droit des femmes, après la période des talibans (1996-2001) a été au centre des préoccupations de la communauté internationale qui a dépensé des millions de dollars en Afghanistan.



Sous le régime des talibans, les femmes ne pouvaient pas avoir d'emploi et ne pouvaient pas sortir de leur domicile à moins de porter une burqa les couvrant des pieds à la tête et d'être accompagnées d'un homme. Et l'éducation pour les filles était interdite. Le président afghan Ashraf Ghani, qui a pris ses fonctions le 29 septembre dernier, est favorable aux pourparlers avec les talibans. Il a également dit qu'il travaillerait à améliorer le statut des femmes. «Avec de nouveaux pourparlers de paix bientôt, il est temps pour le gouvernement afghan et leurs alliés occidentaux de se faire les champions du rôle des femmes dans l'Afghanistan de demain», a dit John Watt, le directeur Oxfam Afghanistan.

La constitution afghane garantie l'égalité aux femmes, le droit de travailler et à l'éducation, mais ces principes sont difficilement appliqués.

CHINE-USA

La Chine défend son projet d'île artificielle dans des eaux disputées

La Chine a défendu lundi sa construction d'une île artificielle, susceptible d'accueillir un aérodrome sur un récif disputé de la mer de Chine méridionale, un responsable militaire chinois appelant à «Résister aux pressions internationales» contre ce projet.

Ce chantier «est complètement légitime et justifié», a assuré le général Luo Yuan, de l'Armée populaire de libération (APL), cité par le quotidien Global Times.

Vendredi le Pentagone avait annoncé que la Chine bâtissait une île artificielle dans l'archipel des Spratleys, théâtre d'un conflit de souveraineté entre Pékin et ses voisins.

ALLEMAGNE-IRAK-SYRIE

Au moins 60 Allemands ont trouvé la mort dans les rangs de l'organisation autoproclamée «Etat islamique»

Au moins 60 ressortissants allemands partis combattre au Moyen-Orient dans les rangs de l'organisation autoproclamée «Etat islamique» ont trouvé la mort, a déclaré le chef des services de renseignement intérieur allemands dans une interview au journal Welt am Sonntag.

«Environ 60 des personnes venues d'Allemagne ont été tuées jusqu'à présent ou se sont donné la mort, dont au moins neuf en menant un attentat suicide», a déclaré Hans-Georg Maassen, chef de l'Office fédéral de protection de la Constitution, selon les propos rapportés par le journal.

Quelque 550 Allemands au total auraient rejoint l'organisation autoproclamée «Etat islamique» en Irak et en Syrie, avait annoncé vendredi le ministre allemand de l'Intérieur Thomas de Maizière. Environ 180 seraient désormais revenus en Allemagne, selon les estimations des services de renseignements allemands.

ARABIE SAOUDITE

Un ressortissant danois blessé par balle à Ryad

Un ressortissant danois a été blessé par balle, samedi à Ryad, a rapporté l'agence de presse saoudienne SPA qui cite le porte-parole de la police locale.

L'incident est survenu, selon la même source, «à 14 heures lorsque le résident danois, qui quittait son lieu de travail à bord de son véhicule, a été la cible de tirs d'une source inconnue le blessant à l'épaule».

Le porte-parole de la police a ajouté que l'état de la victime était stable, précisant qu'une enquête a été ouverte.

GB-TERRORISME

La police britannique dit avoir déjoué «quatre ou cinq complots terroristes» en 2014

La police britannique a déjà déjoué «quatre ou cinq complots terroristes» en 2014, contre un seul en moyenne les années précédentes, a affirmé dimanche le patron de Scotland Yard.

«Ces dernières années, la moyenne était d'un (complot) par an, cette année on en est à quatre ou cinq», a déclaré Bernard Hogan-Howe à la BBC.

«Nous avons constaté un changement à la fois dans la fréquence et dans la gravité des complots», a-t-il ajouté, confiant notamment son «inquiétude grandissante» devant les «loups solitaires».

Selon le responsable du contre-terrorisme de Scotland Yard, Mark Rowley, la Grande-Bretagne a procédé en 2014 à 271 arrestations dans le cadre de la lutte antiterroriste.

APS

PALESTINE

«Si les exportations depuis Gaza ne reprennent pas, la Palestine cessera d'importer les fruits d'Israël»

La Palestine a décidé de cesser les importations de fruits d'Israël si les exportations depuis Gaza ne reprenaient pas dans les plus brefs délais, a annoncé lundi le ministère de l'Agriculture palestinien. «La Palestine s'opposerait à l'importation de fruits israéliens à Gaza si l'Etat hébreu interdisait le transfert de légumes depuis la bande libérée vers la Cisjordanie occupée et la Jordanie», a prévenu le ministère palestinien de l'Agriculture dans un communiqué. «Si Israël ne revient pas d'ici mercredi sur sa décision d'interdire l'envoi et la vente de produits agricoles palestiniens vers la Cisjordanie et l'étranger, alors nous interdirions l'entrée de fruits venus (d'Israël)», a averti le ministère palestinien de l'Agriculture dans sa déclaration. «Douze camions transportant 135 tonnes de légumes pour une valeur de 120 000 euros se sont vu interdire le passage par le terminal de Kerem Abou Salem alors qu'ils devaient rejoindre la Cisjordanie et pour deux d'entre eux la Jordanie», a rapporté le ministère, en faisant référence à l'unique terminal de marchandises reliant Gaza à Israël et contrôlé par l'occupant israélien. Gaza, où sont confinés 1,8 million de palestiniens, étoffe depuis 2006 sous un blocus israélien. Elle n'est reliée au reste du monde que par trois terminaux dont Kerem Abou Salem et Rafah, à la frontière égyptienne, fermé depuis un mois par Le Caire. 40% de la population de Ghaza est au chômage et les exportations depuis ce territoire représentent, selon l'ONG Oxfam, moins de 2% du volume d'avant le blocus. Sous la pression internationale, Israël a autorisé, pour la première fois depuis huit ans, l'envoi d'une tonne de poissons et de crustacés pêchés au large de la bande de Gaza ainsi que 10 tonnes de concombres gazaouis vers la Cisjordanie occupée.

MALI

Poursuite à Alger du dialogue inter malien pour parvenir à une paix durable dans le nord du Mali

Le dialogue intermalien inclusif se poursuivait lundi à Alger, à huis clos, entre le gouvernement malien et les représentants des groupes politico-militaires de la région du nord du Mali ayant adhéré au processus de négociations sous la conduite de l'Algérie.



L'équipe de médiation, conduite par le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, la délégation du gouvernement malien, avec à sa tête le chef de la diplomatie Abdoulay Diop, ainsi que les représentants du mouvement de la plateforme (Nord-Mali), doivent «discuter de la quintessence du document global de négociation qui a été remis aux parties au début du mois d'octobre» a indiqué à l'APS le porte-parole du ministère des affaires étrangères, Abdelaziz Benali Cherif.

Les parties examinent également «les revendications des groupes politico-militaires du Nord et les propositions du gouvernement malien», a-t-il précisé. Samedi, les parties engagées

dans le dialogue avaient étudié les réactions et commentaires des parties maliennes au document portant éléments pour un accord de paix globale et définitive dont elles étaient saisies depuis octobre 2014. Pendant deux jours (vendredi et samedi), l'équipe de médiation s'est attelée à recueillir les propositions consolidées des parties sur le document de la médiation.

Ce document avait fait l'objet d'un examen minutieux au niveau des experts de la médiation conduite par l'Algérie, à la lumière des propositions préliminaires formulées dans le cadre des quatre groupes de négociations relatifs notamment aux questions institutionnelles, sécurité et

développement économique. Il tient compte également des préoccupations exprimées en septembre dernier par la société civile et les représentants des communautés du Mali.

Outre les représentants du gouvernement malien, les six mouvements signataires des deux documents sont le Mouvement arabe de l'Azawad (MAA), la Coordination pour le peuple de l'Azawad (CPA), la Coordination des Mouvements et Fronts patriotes de résistance (CM-FPR), le Mouvement national de libération de l'Azawad (Mnla), le Haut conseil pour l'unité de l'Azawad (HCUA) et le Mouvement arabe de l'Azawad (dissident).

APS

PUBLICITÉ

PROGRAMME DU JOUR

TF1

06:05	Franklin	11:09	C'est bon !
06:20	Franklin	11:15	Expression directe
06:30	TFou	11:20	Consomag
08:30	Téléshopping samedi	11:25	Météo
10:15	L'affiche de la semaine	11:30	La voix est libre
10:30	Nos chers voisins	12:00	Journal régional
11:00	Tous ensemble	12:25	Journal national
12:00	Les douze coups de midi	12:55	30 millions d'amis
12:48	Météo	13:25	Les grands du rire
12:50	L'affiche du jour	15:00	En course sur France 3
13:00	Journal	15:25	Samedi avec vous
13:55	Les feux de l'amour	16:10	Des chiffres et des lettres
15:15	Le visage d'un prédateur	16:50	Harry
17:00	Quatre mariages pour une lune de miel	17:25	Un livre, un jour
18:00	Bienvenue chez nous	17:30	Slam
19:00	Money Drop	18:10	Questions pour un champion
19:55	Météo	19:00	19/20 : Journal régional
20:00	Journal	19:18	19/20 : Edition locale
20:30	My Million	19:30	19/20 : Journal national
20:35	Météo	19:58	Météo
20:40	Nos chers voisins	20:00	Tout le sport
20:45	C'est Canteloup	20:15	Météo régionale
20:55	Mentalist	20:20	Plus belle la vie
21:45	Mentalist	20:42	Beau travail
22:35	Mentalist	20:45	Un village français
23:25	Tirage de l'Euro Millions	21:35	Un village français
23:30	Baby boom	22:30	Météo
		22:32	Parlons passion
		22:35	Grand Soir 3
		23:25	Du côté de chez Dave, l'intégrale

2

06:05	Coeur Océan	06:20	Dans la bouche...
06:30	Coeur Océan	06:25	The Big Bang Theory
06:55	Journal	06:40	The Big Bang Theory
07:00	Télématin	07:05	Les Guignols de l'info
10:00	Thé ou café	07:15	Zapping
10:50	Motus	07:20	Le petit journal
11:20	Les Z'amours	07:50	Engrenages
11:55	Tout le monde veut prendre sa place	08:45	Engrenages
12:40	Point route	09:35	Casse-tête chinois
12:55	Météo 2	11:30	Album de la semaine
13:00	Journal	12:00	Importantissime, les coulisses de l'émission
13:20	13h15, le samedi...	12:05	La météo
13:50	Météo 2	12:10	Le petit journal de la semaine
13:57	Expression directe	12:45	Le tube
14:05	Toute une histoire	13:45	L'effet papillon
15:10	L'histoire continue	14:25	Samedi sport
15:40	Comment ça va bien !	14:30	Samedi sport
16:55	Dans la peau d'un chef	15:00	Basket-ball
17:50	Face à la bande	16:15	Casse-tête chinois
18:45	N'oubliez pas les paroles	18:10	Pendant ce temps...
19:20	N'oubliez pas les paroles	18:12	Pendant ce temps...
19:55	Météo 2	18:15	Le Before du grand journal
20:00	Journal	18:45	Le JT
20:40	Parents mode d'emploi	19:05	Le grand journal
20:42	Beau travail	20:10	Canal Champions Club
20:43	Alcaline l'instant	20:40	Avant-match
20:44	Météo 2	20:45	Paris-SG (Fra) / Ajax Amsterdam (P-B)
20:45	Secrets d'histoire	22:50	Snowpiercer : le Transperceneige
22:40	Immigration et délinquance		

3

06:00	EuroNews	06:00	M6 Music
06:35	C'est bon !	08:20	M6 boutique
06:39	Les Podcasts	10:35	Cinésex
06:49	LoliRock	10:40	Les reines du shopping, l'intégrale
06:56	Les Tortues Ninja	12:40	Météo
07:18	Wakfu	12:45	Le 12.45
07:23	Les Tortues Ninja	13:05	Scènes de ménages
07:51	Super 4	13:35	Météo
08:07	Wakfu	13:40	Sous l'emprise du mal
08:51	Wakfu	15:35	Le bonheur d'être aimé
08:57	Scooby-Doo : Blue Falcon le retour	17:20	Les reines du shopping
10:16	Les lapins crétins : invasion	18:25	Objectif Top chef
10:23	Les lapins crétins : invasion	19:40	Météo
10:29	Les lapins crétins : invasion	19:45	Le 19.45
10:35	Les lapins crétins : invasion	20:10	Scènes de ménages
10:46	LoliRock	20:50	Maison à vendre
		22:35	Maison à vendre

TÉLÉ

La sélection

20h55

MENTALIST (SÉRIE TV)

20h55 (50 mn) L'art de l'esbroufe
Saison 6 - Episode 16 sur 2221h45 (50 mn) Course contre la montre
Saison 6 - Episode 17 sur 2222h35 (50 mn) Le prof parfait
Saison 4 - Episode 20 sur 24
Un professeur d'anglais a été retrouvé mort sur la pelouse de son lycée. Jane enquête.

2

20h45

SECRETS D'HISTOIRE



César (101-44 avant J.-C) est l'un des personnages les plus célèbres de l'histoire, mais aussi l'un des plus mal connus. Stéphane Bern se penche sur le destin exceptionnel de ce consul et dictateur. L'animateur parcourt les lieux mêmes où s'est déroulée la grande épopee, rejoue les fastes et retrace les intrigues de la Rome antique. Il se rend notamment à Bibracte, dans le Morvan, où Jules César mit fin à la migration des Helvètes au début de la guerre des Gaules, en 58.

3

20h45

UN VILLAGE FRANÇAIS (SÉRIE TV)

20h45 (50 mn) La corde
Saison 6 - Episode 3 sur 1221h35 (55 mn) Sur le quai
Saison 6 - Episode 4 sur 12

Jean et les miliciens attendent l'arrivée du train. Daniel découvre que Gustave est livré à lui-même, tandis que Lucienne est de retour à l'école.

Plus d'infos sur cet épisode de Un village français

CANAL+

20h55

PARIS-SG (FRA) / AJAX AMSTERDAM (P-B)
- FOOTBALL. LIGUE DES CHAMPIONS.
1RE PHASE. 5E JOURNÉE. GROUPE F.

Les Parisiens ont décroché leur billet pour les huitièmes de finale à la faveur de leur victoire (1-0) acquise contre l'APOEL Nicosie, lors de la 4e journée. Les coéquipiers de Thiago Silva veulent maintenant conserver la première place de la poule. Les champions de France doivent pour cela battre l'Ajax d'Amsterdam qui lutte, de son côté, pour conserver la troisième place qui permet d'être reversé en Ligue Europa. Au match aller, les hommes de la capitale avaient dû se contenter d'un match nul (1-1), aux Pays-Bas.

M

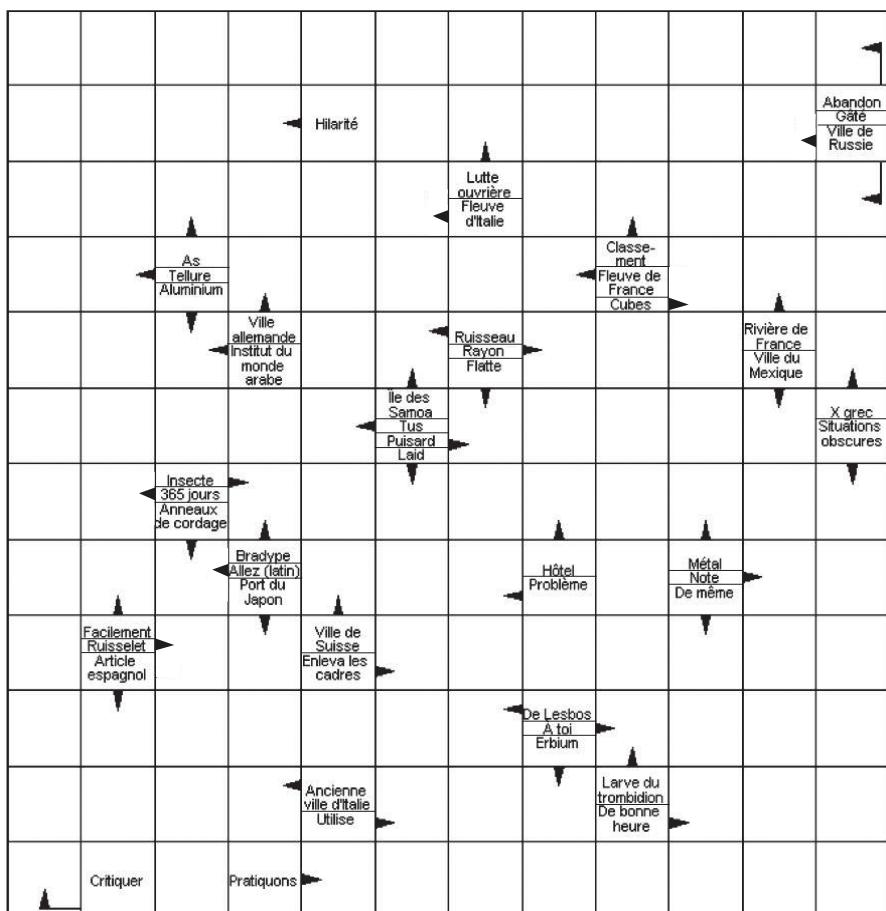
20h50

MAISON À VENDRE (CULTURE INFOS)



Au sommaire : Angélique et Vincent, à Mézy-sur-Seine, dans les Yvelines. Angélique et Vincent souhaitent vendre pour acheter une maison en bois. - Alain et Evelyn. Ce couple de retraités actifs a déjà acquis une maison à Granville mais n'a pas encore trouvé preneur pour sa résidence de Richebourg.

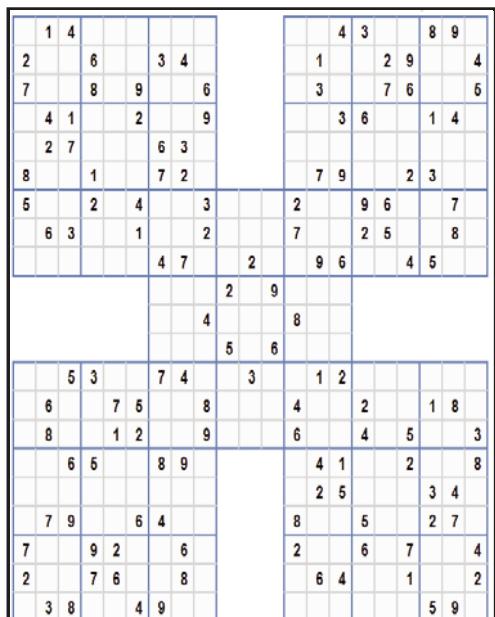
Mots fléchés n°785



Samouraï-Sudoku n°785

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3×3 doit contenir un fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



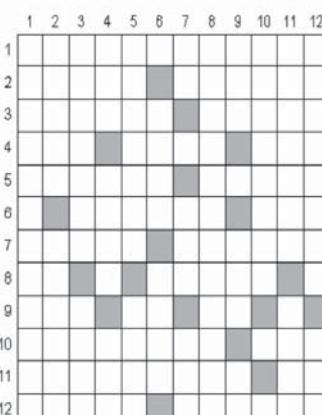
POLY(1,4-PHENYLENE TEREPHTHALAMIDE)

- Horizontallement:**

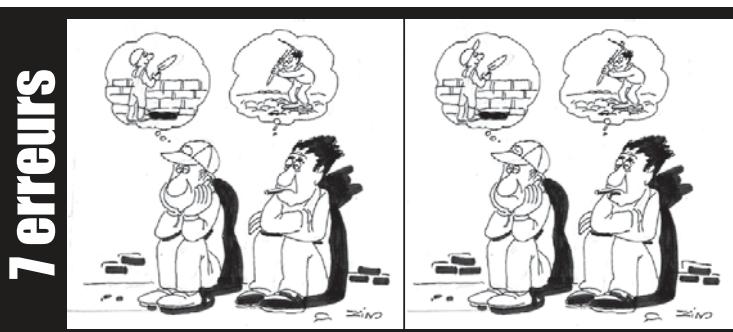
 - 1. Relatif à l'Écriture sainte
 - 2. Coulis d'ail pilé avec de l'huile d'olive - Extraire le sel
 - 3. Mammerie lagomorphe - Tique
 - 4. Institut national de l'audiovisuel - Plein - Compositeur russe
 - 5. Solution aqueuse, employée comme antiseptique - Romain
 - 6. Région du Sahara nôtre - Habileté à faire
 - 7. Ch. -l. de c. de la Charente-Maritime - Personnelle
 - 8. Aluminium - Cri d'approbation
 - 9. Port de Phénicie - Qui est à moi - C'est-à-dire
 - 10. Ensemble d'images sur un même thème - Champagne
 - 11. Choisirsons - Du verbe avoir
 - 12. Ch. -l. de c. de la Somme - Permanent

► **Verticalement:**

1. Formation d'un sel par réaction d'un acide sur une base
 2. Homme politique italien - Massif de la Grêve
 3. Compositeur français - Mammifères rougeurs
 4. Rivière de l'Asie - Ch.-I de c. des Alpes-de-Haute-Provence - Gélee des eaux
 5. Oiseaux - Maman
 6. Maitre des vents dans la mythologie grecque - Port d'Italie
 7. Coutumes - Rassemblement pour la République - Nios
 8. Ridiculiseraien
 9. Art, contraté - Labiat à fleurs jaunes très odorantes - Adjectif posséssif
 10. Se dit du format déterminé par la plage d'une feuille d'impression en 8 feuillets, soit 16 pages
 11. Dimitriev - Substéance sacrée
 12. Harasser - Dévêtué



7 erreurs



Proverbes

L'eau ne peut pas monter la pente.

Proverbe algérien

Qui t'a louée ô mariée ? C'est ma mère en présence de ma tante.

Proverbe berbère

Pour vendre, dit du bien ; pour acheter,
dis du mal.

pas qui coute.

C'est arrivé un 24 Novembre

4 NOUVEAUX

C'est arrivé un 24 Novembre

1911 : publication du Plan d'Ayala par Emiliano Zapata.

1922 : Benito Mussolini reçoit les pleins pouvoirs pour un an.

1936 : signature du pacte antikomintern.

1970 : Seppuku de Yukio Mishima.

1973 : Seppanen de l'Anti-Mérimée.
1975 : indépendance du Suriname.

2011 : la Cour suprême du Népal autorise une nouvelle prolongation pour six mois du mandat de l'Assemblée constituante.

Célébrations :

- **États-Unis** : Evacuation Day, marquant le départ dernières troupes britanniques de New-York en 1783.
 - **Indonésie** : Hari Guru (Fête des professeurs)
 - **Suriname** : Fête de l'indépendance, vis-à-vis des Pays-Bas en 1975.
 - Thaïlande** : Wan Wachirawut (jour Vajiravudh), en mémoire de la mort du roi Rama VI.

NATATION (JEUNES TALENTS)
Compétition nationale jeudi prochain à Mascara



Une compétition nationale de natation est prévue jeudi prochain à Mascara, avec la participation de 100 nageurs et nageuses de neuf wilayas du pays, a-t-on appris du responsable de la cellule d'information de la direction de la jeunesse et des sports (DJS).

Organisée à l'occasion de la commémoration du 182^e anniversaire de l'allégeance à l'Emir Abdelkader, en collaboration avec la DJS et la Fédération algérienne de natation, cette manifestation sportive regroupera des nageurs et nageuses de moins de 11 ans représentant les ligues d'Oran, Tlemcen, Chlef, Tissemsilt, Relizane, Sidi Bel-Abbès, Mascara, El Bayadh et Tiaret. Ce rendez-vous sportif, qui sera mis à profit pour détecter des talents en vue de renforcer les sélections nationales, est la première manifestation abritée par la nouvelle piscine semi-olympique, inaugurée il y a un mois au pôle sportif Mohamed-Djebbar de hā Sidi-Saïd de Mascara.

CHAMPIONNAT ARABE DES NATIONS/ ALGÉRIE **Kessai et Abi Ayad ne seront pas du voyage au Koweït**

Le sélectionneur de l'équipe algérienne masculine de volley-ball, Lyes Tizi Oualou, a retiré les noms de Khaled Kessai (MB Béjaïa) et Walid Abi Ayad (OMK Milia) du groupe de joueurs qui prendra part au 19^e Championnat arabe des nations, prévu au Koweït (26 novembre-10 décembre).

Les deux éléments ont participé au stage précompétitif des Verts en Pologne (8-22 novembre), durant lequel les coéquipiers de Yacine Hakemi ont disputé cinq matchs amicaux face à des clubs locaux de première division, mais n'ont pas été retenus pour le rendez-vous arabe.

Dans la liste des 12 joueurs figurent quatre volleyeurs évoluant au NR Bordj Bou-Arréridj et seulement deux professionnels qui jouent aux Emirats arabes unis et au Qatar.

L'Algérie évoluera lors de cette compétition dans le groupe B en com-



LISTE DES 12 JOUEURS :
 Yacine Hakemi, Amine Oum Saad, Bilel Soualem, Mohamed Mehdi Hachemi (NR Bordj Bou-Arréridj), Islem Ould Chechali (MB Béjaïa), Abderahmane Messaoud Debih (GS Pétroliers), Abdellatif Ben Kahoul, Ilyes Achouri, Ayoub Dekkiche (Etoile de Sétif), Sofiane Bouyoussef (NC Béjaïa), Toufik Mehdi Djoub (Qatar Club) et Moha el Chikhi (El Wasl el Emirati).

pagnie de l'Egypte, de l'Irak, de la Palestine et du Bahreïn.

L'équipe algérienne s'est envolée hier (12h30) à destination du Koweït via la capitale égyptienne Le Caire, avec 11 joueurs. Le receveur chevronné Mohamed Chikhi (El Wasl el Emirati) rejoindra le groupe directement au Koweït.

CHAMPIONNAT ARABE DES NATIONS/ ALGÉRIE

«C'est une étape importante dans notre cycle de préparation»

Le sélectionneur de l'équipe algérienne masculine seniors de volley-ball, Lyes Tizi Oualou, a estimé que le 19^e Championnat arabe des nations, prévu au Koweït (26 novembre-10 décembre) était une étape «importante» dans la préparation des Verts en prévision des prochaines échéances.

«C'est un tournoi officiel certes et nous allons jouer nos chances à fond pour le gagner, mais il n'y a ni qualification ni titre majeur au bout. Nous allons mettre à profit ce championnat pour jeter les bases d'une équipe hautement compétitive à moyen terme», a déclaré l'ancien international lors d'un point de presse, dimanche soir à Zéralda (Alger).

«On est en train de monter un groupe pour l'avenir selon une politique tracée par la fédération qui espère professionnaliser la discipline. C'est en grande partie ce paramètre qui m'a motivé à accepter de prendre en charge l'équipe et adopter le projet pro-

posé», a avoué Tizi Oualou, installé en juillet dernier à la tête du staff technique. En prévision de ce rendez-vous arabe, les coéquipiers de Toufik Mahdjoubi ont effectué un stage précompétitif en Pologne (8-22 novembre), durant lequel ils ont disputé cinq matchs amicaux face à des clubs locaux de première division.

«Le stage a été bénéfique pour l'équipe sur tous les plans. Les joueurs ont adhéré à ma méthode et ont réagi de manière positive à la charge de travail.

Les équipes que nous avons affrontées possèdent des éléments de qualité avec un gabarit impressionnant. Nous avons bien bossé et cela dans d'excellentes conditions. Pour cela, il n'y a rien à dire», s'est réjoui le coach qui a succédé à Mourad Senoune dont le contrat n'a pas été renouvelé.

Le sélectionneur algérien a, d'autre part, assuré que les «places seront chères» dans son équipe. «Moi, je ne travaille pas

seulement avec 12 ou 14 joueurs. Le groupe sera élargi. D'autres éléments vont sûrement arriver. Il y aura de la concurrence», a-t-il averti. Lors de ce 19^e championnat arabe, l'Algérie évoluera dans le groupe B avec l'Egypte, l'Irak, la Palestine et le Bahreïn. Le groupe A est composé du Koweït (pays hôte), de l'Arabie Saoudite, du Qatar, de la Libye et du Yémen.

La sélection algérienne entamera la compétition le jeudi 27 novembre face aux Egyptiens, champions d'Afrique en titre, avant d'affronter l'Irak le lendemain (28 novembre), la Palestine (30 novembre) puis le Bahreïn le 1^{er} décembre.

Les deux premiers de chaque groupe animeront les demi-finales. Pour le passeur des Verts, Yacine Hakemi (32 ans), jouer l'Egypte lors du 1^{er} match du groupe le arrange.

«L'Egypte est favorite pour le sacre. Nous avons bien travaillé en Pologne. Nous serons frais face à eux (Egyptiens, ndlr). Le

coach veut relancer de plus belle la concurrence dans le groupe. Nous devons cravacher dur dans chaque match, dans chaque entraînement», a dit le sociétaire du NR Bordj Bou-Arréridj et un des cadres de la sélection nationale.

Le championnat d'Afrique 2015, premier objectif de la fédération

Le président de la Fédération algérienne de volley-ball (FAVB), Okba Gougam, compte sur Tizi Oualou, qui composait un duo de charme en équipe nationale avec Krimo Bernaoui, pour inculquer aux joueurs une nouvelle mentalité.

«Tizi Oualou a un contrat jusqu'à la fin de l'année 2016. Il s'occupera de l'équipe seniors et chapeautera aussi toutes les catégories. Nous comptons sur lui pour changer un peu les mentalités qui régnent par le passé», a-t-il souligné.

L'Algérie a sollicité la Confédération africaine pour l'organisa-

sation du championnat d'Afrique 2015, qualificatif pour la Coupe du monde 2015 et les Jeux olympiques 2016, puisque le champion continental disputera d'office les deux compétitions sans passer par les éliminatoires, mais Gougam craint les dates retenues pour cet événement. «Nous voulons organiser le championnat d'Afrique mais pas à n'importe quelle date. La Coupe du monde est prévue en septembre 2015 au Japon et les organisateurs exigent que les qualifiés soient connus deux mois avant l'entame de la compétition. Si on nous demande de l'abriter en juin ou juillet, nous n'allons pas accepter», a fait savoir le patron de la FAVB.

L'équipe algérienne s'est envolée hier (12h30) à destination du Koweït via la capitale égyptienne Le Caire, avec 11 joueurs. Le receveur chevronné Mohamed Chikhi (El Wasl el Emirati) rejoindra le groupe directement au Koweït.

APS

Sudoku N°784

1	4	7	5	9	2	8	3	6
6	8	2	3	7	1	5	4	9
9	3	5	4	8	6	7	1	2
3	7	9	6	2	5	1	8	4
5	2	6	1	4	8	9	7	3
8	1	4	9	3	7	2	6	5
2	5	3	7	1	4	6	9	8
7	9	8	2	6	3	4	5	1
4	6	1	8	5	9	3	2	4

9	3	7	8	6	6	4	1	2
4	5	8	2	7	1	6	9	3
1	6	2	9	3	4	7	8	5
6	9	4	1	2	3	5	7	8
8	2	3	5	4	7	9	6	1
7	1	5	6	8	9	3	2	4
2	7	6	8	1	9	5	4	3
5	4	3	2	7	8	1	6	9
3	2	1	4	3	8	6	9	5

9	8	5	2	4	7	1	6	3
7	6	3	5	9	1	8	2	4
2	1	4	3	8	6	9	5	7
5	9	8	6	7	3	2	1	4
3	7	4	1	5	2	8	9	6
6	2	8	3	6	4	5	7	9
4	8	3	9	5	1	6	2	7
1	7	6	4	2	8	3	9	5
9	3	4	5	1	7	2	6	8

Solution

Mots Croisés N°784

HENRICHEN
 ABOULIE
 BESTIALES
 IN■O■■INSANE
 LIESSE
 VENTS
 IENISSEI
 SIC
 TR■D■THERÈSE
 ASPET■OUL■EN
 T■I■ONS■ARC
 INSPECTEUR■E
 OISON■E■RMI■
 N■EUSKERIENS

Mots Fléchés N°784

POISSONNERIE
 ■MI■ACIERIES
 OBIS■TAURE■P
 BR■EPEIRE■AI
 EAUX■TSARINE
 IGNES■EL■N■G
 SEISTAN■ETEL
 SUR■ESTACADE
 ASIE■P■SUCER
 NEOTTIES■T■I
 C■NA■R■ELEVE
 ESSUYER■USA■

MISE À JOUR DE LA LIGUE 1 MOBILIS, CE SOIR, ES SÉTIF - MC ALGER

Les Sétifiens pour confirmer leur bonne relance en championnat

Said Ben

C'est ce soir à partir de 18h00 que l'ES Sétif accueillera le Mouloudia d'Alger sur sa pelouse du stade du 8-Mai 45 pour le compte du match en retard de la huitième journée du championnat d'Algérie de Ligue 1 Mobilis, dans la perspective de poursuivre sa dynamique des bons résultats.

Quant au MC Alger qui n'a plus gagné aucun match depuis les quatre dernières journées, tentera, pour sa part, d'effacer cette série de mauvais résultats.

Seulement, la tâche des joueurs du coach par intérim, Laroum, ne sera pas de tout repos devant cette redoutable équipe setifiennne revigorée par son nouveau trophée de la Ligue des champions africaine et sa bonne série de victoires.

Cette rencontre avait été reportée en raison de la finale de la Ligue des champions d'Afrique remportée par l'ES Sétif.

Il est utile de rappeler d'ailleurs qu'à l'issue de la 10^e journée, l'ESS occupe provisoirement la 13^e place en championnat avec 11 points et deux matchs en moins, tandis que le MC Alger est logé à la 15^e et avant-dernière place avec un total de 9 points et un match en

retard à disputer. Les gars du Mouloudia d'Alger savent donc bien que cette mission contre les Sétifiens ne sera pas de tout repos d'autant que l'ex-leader, l'USM El Harrach a été nettement battue par l'Aigle noir de Sétif (2-0) lors de la 11^e journée. En cas de victoire justement, les Sétifiens se hisseraient de la 7^e place avec 14 points à la 5^e position rejoignant le MC Oran avec un total de 17 points, avec toutes fois, un match en moins.

A six longueurs du leader mais avec deux matchs en moins à disputer, les hommes de Kheireddine Madoui veulent saisir l'occasion de recevoir des "Mouloudéens" en plein crise de confiance, pour réduire cet écart à seulement 4 points.

Par contre, le MC Alger, son dernier au classement avec 9 points, une première pour les Vert et Rouge depuis des années, est condamné à réagir avant que le docte ne s'installe dans la durée. Sans entraîneur en chef depuis le limogeage de Boualem Charef pour insuffisance de résultat, le MCA se déplace à Sétif avec la conviction de réaliser un bon résultat pour tenter de s'extirper de cette dernière place au classement qui ne sied nullement à un club aussi prestigieux qu'histoire qu'est le Mouloudia Chaâba d'Alger.

De plus, les joueurs auront la lourde mission d'effacer également leur dernière défaite dans le derby qui les a mis aux prises avec leurs voisins de l'USM Alger (1-0). D'ailleurs on annonce la

présence dans ce choc contre l'ES Sétif du coach portugais Arthur Jorge, arrivé hier, en début d'après-midi à Alger en vue de s'engager avec le MC Alger, club pensionnaire de Mobilis-Ligue 1 de football, en remplacement de Boualem Charef démis de ses fonctions il y a un peu plus de deux semaines.

Aux joueurs donc de convaincre le futur nouveau coach Arthur Jorge (68 ans) qui, a longtemps tergiversé avant de débarquer à Alger, pour accepter de les diriger.

L'international du MCA, Hachoud, estime à propos des mauvais résultats enregistrés jusque là qu'il va falloir se ressasser pour mettre fin à cette hémorragie. Certes, l'ESS est dans de meilleures dispositions. Mais dans le football on ne peut jurer de rien. On fera tout pour réussir un bon résultat », conclut le défenseur du Mouloudia d'Alger.

De son côté, le milieu de terrain de l'Entente de Sétif, Djahuit, annonce qu'il «nous faudrait impérativement réaliser une belle performance et ce, pour confirmer notre dernier succès. C'est difficile, certes, avec la pression sur nos épaules, mais nous avons bien les moyens pour empocher les trois points mis en jeu», conclut le joueur de l'Entente de Sétif.

Entre les deux objectifs des uns et des autres, seul le langage du terrain tranchera ce soir...

S. B.



TRANSFERT

L'ES Sétif en contact avec Beldjilali



L'ES Sétif, récent vainqueur de la Ligue des champions d'Afrique de football, a fait une proposition au milieu offensif Kaddour Beldjilali qui a émis le vœu de quitter l'ES Sahel de Tunisie et rentrer en Algérie, a appris l'APS hier auprès de la direction du club des Hauts-Plateaux.

L'Entente mise énormément sur cette transaction pour renforcer ses rangs, surtout qu'elle court plusieurs lievres à la fois cette saison (championnat et Coupe d'Algérie et Ligue des champions d'Afrique), ajoute la même source.

Beldjilali, ex-capitaine de la JS Saoura (Ligue 1 Algérienne), avait signé, l'été dernier, un contrat de trois ans au profit de la formation de Sousse, contre la somme de 300.000 euros encaissée par son ex-club.

Mais le joueur de 25 ans a déclaré récemment à la presse algérienne qu'il comptait résilier son contrat avec l'ES Sahel «pour des raisons familiales». Une opportunité vite saisie par les Sétifiens qui sont entrés en course pour s'adjuger ses services.

Beldjilali n'est pas régulièrement titularisé au sein de sa nouvelle équipe où évolue aussi l'international algérien Baghdad Bounedjah.

Belkaroui (Club africain) intéressé l'USM Alger



Le défenseur central, Hichem Belkaroui transféré l'été dernier au Club Africain de Tunisie, intéressé l'USM Alger, championne d'Algérie en titre, qui souhaite l'engager lors du prochain mercato d'hiver, a appris l'APS hier auprès du club de la capitale.

Belkaroui (24 ans), qui avait bien débuté la saison avec sa nouvelle équipe, a été freiné dans son élan par une blessure. Rétabli il y a quelques semaines, il trouve du mal à récupérer sa place de titulaire.

Les Usmistes veulent profiter de cette situation en faisant venir l'ex-joueur de l'USM El Harrach, surtout que leur club s'apprête à entrer en lice en Ligue des champions africaine.

L'entraîneur des Rouge et Noir, le Français Hubert Velud a indiqué samedi dernier qu'en vue justement de la compétition continentale, son effectif sera renforcé dans tous ses compartiments.

L'ancien sélectionneur du Togo dispose actuellement de trois défenseurs centraux seulement : Farouk Chafai, Nacereddine Khoualed et Abdellah Laifaoui, d'où son désir d'engager Belkaroui.

LIGUE 2 MOBILIS Opéré du genou, l'entraîneur Menad s'éloigne de la JSM Béjaïa

L'entraîneur Djamel Menad, en contact avancé avec la JSM Béjaïa (Mobilis-Ligue 2 algérienne de football), a subi hier une opération chirurgicale au niveau d'un genou et n'est pas apte à reprendre du service de sitôt, a appris l'APS auprès d'une source proche du buteur de la Coupe d'Afrique (CAN-1990) avec la sélection algérienne.

La JSMB, qui misait énormément sur le retour de Menad à la barre technique de son équipe première pour succéder à Ali Fergani dont le contrat vient d'être résilié, devra ainsi reprendre son bâton de pèlerin à la recherche d'un autre technicien.

Outre le club de "Yemma Gouraya", l'ancien international algérien, qui avait débuté la saison avec la formation saoudienne d'Al-Wihda, était convoité également par le club d'Al-Ittihad (Arabie Saoudite). Ce dernier a fini par engager un autre entraîneur algérien, en l'occurrence, Toufik Rouabah.

LIGUE 1 MOBILIS- MC ALGER Arrivée à Alger de l'entraîneur portugais Arthur Jorge

L'entraîneur portugais Arthur Jorge est arrivé hier en début d'après-midi à Alger en vue de s'engager avec le MC Alger, club pensionnaire de Ligue 1 algérienne de football, en remplacement de Boualem Charef démis de ses fonctions il y a un peu plus de deux semaines.

Arthur Jorge (68 ans), a longtemps tergiversé avant de débarquer à Alger. Après avoir donné son accord de principe aux dirigeants mouloudéens la semaine dernière, il s'est rétracté une première fois, avant qu'il ne soit convaincu par les Mouloudéens pour faire le déplacement à Alger. Le coach champion d'Europe avec le FC Porto (Portugal) en 1987 pourra suivre les négociations avec la direction algéroise dans les prochaines heures. Il supervisera sa probable future équipe sur le terrain de l'ES Sétif mardi (18h00) en match en retard.

Le MCA traverse une crise de résultats sans précédent. Le club détenteur de la Coupe d'Algérie reste sur quatre défaites d'affilée dont la dernière en date samedi passé face à l'USM Alger (1-0) dans le derby de la capitale. Les Vert et Rouge sont derniers au classement avec 9 points en dix matchs.

CAN-2015 - SAMBOU YATABARÉ :

«Je souhaite retrouver l'Algérie en phase finale»

L'international malien Sambou Yatabaré souhaite rencontrer la sélection algérienne en phase finale de la Coupe d'Afrique des nations de football (CAN) en Guinée équatoriale (17 jan-8 fév 2015), à laquelle les deux sélections se sont récemment qualifiées. «D'abord, je félicite l'Algérie pour sa qualification assurée depuis bien longtemps (à deux journées de la fin), mais cela ne signifie rien. Nous, on a perdu un but

à zéro à l'aller contre cette équipe et nous avons pris notre revanche en gagnant par 2 à 0. Sincèrement, j'espère qu'on se retrouvera à la CAN dans un tour plus avancé», a indiqué Yatabaré, dans une déclaration à la presse locale.

Revenant sur le dernier match qui a opposé les deux sélections à Bamako, pour le compte de la 6^e et dernière journée des qualifications à la CAN, groupe B (match rem-

porté par le Mali 2-0), l'international de Guingamp (France) était étonné de la piètre prestation de l'Algérie qui, selon lui, «n'a pas montré son vrai visage».

«Franchement, on s'attendait à mieux lors de ce match, mais je crois que nous étions plus motivés, du fait que l'Algérie était déjà assurée de jouer la CAN. Je n'ai pas recommandé cette équipe algérienne qui n'était pas dans un grand jour.

C'était tant mieux pour nous, car cela nous a permis de prendre notre revanche sur le match aller, a souligné Sambou Yatabaré.

L'Algérie et le Sénégal s'étaient qualifiés dans le groupe B, des qualifications, en terminant respectivement premier avec 15 points et second avec 9 points.

Les deux dernières positions du groupe sont revenues au Malawi (7 pts) à l'Ethiopie (4 pts).

ANDER HERRERA DANS LE VISEUR DU BAYERN ?

Le Bayern Munich dispose d'un effectif que quasiment tous les clubs européens pourraient envier, mais cela n'empêche pas les dirigeants du club de prospector pour dénicher les stars de demain. C'est ainsi que, à en croire les informations relayées par le Sunday Express, Ander Herrera pourrait être l'objet d'une proposition de transfert. Pep Guardiola apprécierait le joueur et pourrait proposer Shaqiri en échange de l'espagnol aux dirigeants de Manchester United.



MOURINHO VEUT BATTRE LE RECORD D'INVINCIBILITÉ D'ARSENAL 2003 - 2004 ?

Il faut rappeler que les Blues de Chelsea ont perdu leur dernier match contre Sunderland à Stamford Bridge le 19 avril de cette année (1-2, J35 2013-2014). Cette année, ils sont en total contrôle (12 matchs dont 10 victoires). Est-il envisageable que le dernier record d'Arsène Wenger soit effacé par son bourreau, José Mourinho ? Les invincibles d'Arsenal avaient réussi à enchaîner 50 matchs sans défaite (1). Une performance quasi égalée par les Bianconeri dernièrement. En effet, ils étaient parvenus à rester sur 47 matchs sans défaite jusqu'à un certain Juventus-Inter, gagné par les Nerazzurri (1-3). Il n'est secret pour personne, Mourinho a tout gagné mais pas avec Chelsea. Porto 2004, Inter 2010...

La Coupe aux grandes Oreilles a déjà été portée par le «Happy One». Chelsea a aussi gagné la Champions' League mais sous... Roberto di Matteo en 2012. Mourinho est sûrement sur le point de gagner le cinquième championnat de Chelsea. Et il devra se tourner vers cette prestigieuse coupe. L'an dernier, il est tombé contre Sunderland qui se trouvait être entre les deux échéances contre l'Atletico Madrid qui le prive de finale.

YAYA TOURÉ

touché par les critiques

Yaya Touré, le chevronné milieu de terrain ivoirien de Manchester City, a exprimé son mécontentement par rapport aux critiques dont il est la cible.

Grand artisan du titre du champion d'Angleterre remporté par Manchester City la saison dernière, Yaya Touré se montre beaucoup moins performant depuis le début de la campagne en cours. Son influence chez les Eastlands a considérablement et cela n'a pas échappé aux observateurs britanniques. Certains d'entre eux sont même allés jusqu'à dire que l'ex-Monégasque était sur le déclin et qu'il n'était

plus aussi motivé pour bien faire. Des jugements qui ont heurté la sensibilité de l'intéressé. Au micro de Canal+, il n'a pas manqué de leur répondre à l'issue de la rencontre face à Swansea (2-1) durant laquelle il a marqué. «Ce qui me contrarie c'est que les critiques sont la plupart du temps sévères et injustes. C'est de la jalouse et de la négativité», a-t-il lâché.

WENGER FERME LA PORTE POUR PODOLSKI

L'attaquant allemand d'Arsenal, Lukas Podolski est en mal de temps de jeu du côté de Londres. Il a même, à plusieurs reprises, envisagé de partir cet hiver. Un point sur lequel le manager des Gunners, Arsène Wenger, ne semble pas d'accord. «Ce n'est absolument pas dit qu'il va partir à Noël, a lancé le technicien français dans des propos relayés par le Daily Star. Il n'est pas à vendre et il n'y a pas d'offre. Podolski joue à un poste où il y a énormément de concurrence. Il est revenu très tard après la Coupe du monde et n'était pas en bonne condition physique.» Le champion du monde allemand doit faire face à la concurrence de Théo Walcott, Alexis Sanchez ou encore Danny Welbeck.

FALCAO EST DE RETOUR

Alors que Manchester United avait dans un premier temps annoncé deux semaines d'indisponibilité supplémentaires pour Radamel Falcao (28 ans, 5 matchs et 1 but en Premier League cette saison), l'attaquant prêté par l'AS Monaco a repris l'entraînement ce dimanche. La preuve avec la publication du Colombien sur Twitter, visiblement fier de prouver que le «Tigre» n'est pas mort. Rappelons que Falcao était blessé au mollet depuis la fin du mois d'octobre.



UNE OFFRE DE 25M€ POUR COLEMAN

D'après le quotidien le Daily Mail, la formation de Chelsea suivrait de près le latéral Seamus Coleman. Âgé de 23 ans, ce dernier fait actuellement les beaux jours d'Everton. Pour tenter de boucler l'affaire, les Blues seraient prêts à mettre 25 millions d'euros sur la table.

LUIZ «J'ai fait le bon choix pour ma carrière»

Transféré de Chelsea au PSG pour 50 millions d'euros, le défenseur central international brésilien David Luiz (27 ans) a confié avoir fait le bon choix dans les colonnes de Globes Esporte. «Je suis très heureux ici. J'ai fait le bon choix pour ma carrière. Le pays est beau, la ville est phénoménale. J'ai eu de la chance. J'ai vécu à Lisbonne, à Londres et maintenant ici. Le championnat est différent de la Premier League, où il y a plus d'intensité. J'ai été très bien accueilli après la Coupe du monde. Beaucoup m'ont aidé. Certains ont évoqué l'échec au Mondial, d'autres non. Je me sens intégré même si je n'ai pas encore de maison ici. J'en ai visité beaucoup mais je n'ai toujours pas trouvé l'endroit qui sera ma maison pendant de nombreuses années».



Prochainement



Desigual®
authorized dealer

Hey kaouech 23, Dely Ibrahim, Alger

ALGÉRIE - TUNISIE

L'Algérie se félicite du climat dans lequel s'est déroulée la présidentielle en Tunisie

L'Algérie se félicite du "climat d'apaisement, de sérénité et de responsabilité" dans lequel s'est déroulé le premier tour de l'élection présidentielle en Tunisie, a indiqué hier le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Abdelaziz Benali-Cherif, dans une déclaration transmise à l'APS. "Ce scrutin marque une étape décisive dans le processus de transition démocratique et constitue une nouvelle promesse pour un avenir rayonnant et prospère de ce pays frère", lit-on dans la déclaration. Evoquant le taux de participation à cette élection, le texte a souligné qu'il était en soi, "une victoire pour le peuple tunisien qui a su, grâce à sa sagesse et sa détermination, transcender les difficultés et relever les défis, s'engageant ainsi, résolument sur la voie de la consolidation de la stabilité, de la démocratie et de l'Etat de droit". Le taux de participation à ce scrutin qui s'est déroulé hier dimanche, a atteint 64,6 % en Tunisie et 29,68 % à l'étranger, selon le président de l'instance supérieure indépendante pour les élections (ISIE), Chafik Sarsar.

ALGÉRIE - JAPON

Bensalah reçoit l'ambassadeur du Japon en Algérie

Le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, a reçu hier l'ambassadeur du Japon à Alger, Masaya Fujiwara qui lui a rendu une visite de courtoisie. Les deux parties ont "passé en revue les relations bilatérales et souligné la volonté des deux pays de les développer au regard des potentialités et des opportunités offertes sur le plan économique", indique un communiqué du Conseil. L'accent a également été mis sur l'importance de la coopération parlementaire et sa contribution à la promotion des relations entre les deux pays en vue de les hisser à la hauteur des relations politiques bilatérales.

ORGANISATION DE LA COOPÉRATION ISLAMIQUE

M. Benyounès participera à la 30^e session du COMCEC du 25 au 28 novembre à Istanbul

Le ministre du Commerce, Amara Benyounès, prendra part aujourd'hui à Istanbul aux travaux de la 30^e session ministérielle du Comité permanent pour la coopération économique et commerciale de l'Organisation et la coopération islamique (COMCEC/OCI), a indiqué hier un communiqué du ministère. Au cours de cette rencontre de quatre jours, les participants examineront, la stratégie du COMCEC et sa mise en œuvre, le programme décennal de l'organisation, le développement du commerce entre les membres de l'OCI et le rôle du secteur privé dans la coopération économique, selon la même source. Les ministres auront également à débattre des moyens et perspectives du renforcement de la coopération entre les Etats membres de l'OCI dans le domaine du commerce à travers le système des préférences commerciales.

ALGÉRIE - QATAR

M. Sellal achève sa visite à Qatar

Le Premier ministre Abdelmalek Sellal a achevé hier une visite de travail à Qatar où il a coprésidé avec son homologue qatari, les travaux de la 5^e session de la Grande commission mixte algéro-qatari.

Les travaux de la session qui ont eu lieu dimanche ont été sanctionnés par la signature de 13 documents (accord, mémorandum d'entente et programme d'action) dans plusieurs secteurs dont la communication, le tourisme, le sport, la jeunesse, l'éducation, l'enseignement supérieur et la pêche.

Par ailleurs, le Premier ministre a procédé à l'inauguration du nouveau siège de l'ambassade d'Algérie à Doha où il a rencontré les membres de la communauté algérienne établie dans ce pays, composée de journalistes et cadres dans



différentes spécialités. M. Sellal a indiqué lors de cette rencontre que l'Algérie prépare son passage à l'après-pétrole par l'encouragement des investissements dans différents domaines.

Il a souligné dans ce contexte l'impératif de se libérer, de manière définitive, de la dépendance de la rente pétrolière, ajoutant que l'Algérie "a décidé de miser, pour les prochaines années, sur des secteurs clés tels que l'Agriculture, le Tourisme et l'Energie".

Le Premier ministre a eu durant sa visite des entretiens avec l'Emir de l'Etat du

Qatar, Cheikh Tamim Ben Hamad Al-Thani et le Premier ministre qatari Cheikh Abdallah Ben Nasser Ben Khalifa Al-Thani et la présidente du conseil d'administration de la Fondation du Qatar pour l'éducation, les sciences et le développement communautaire, Cheikha Moza Bint Nasser El Missned. M. Sellal s'est également entretenu avec la ministre qatari de la Communication et des technologies de l'Information, Mme Hessa Al-Jaber et le président du réseau qatari de chaînes de télévision sportives «beIN Sports», Nasser Al-Khelaïfi.

Le ministre qatari des AE souligne le poids de l'Algérie et son rôle dans la stabilité de la région

Le ministre qatari des Affaires étrangères, Khaled Ben Mohamed El-Attiyah, a souligné dimanche à Doha (Qatar), que "l'Algérie est un pays qui a son poids dans la région et qui assume un rôle important dans le rétablissement de la stabilité dans la région, notamment à travers son encouragement aux solutions politiques pacifiques". Dans une déclaration à l'APS en marge de la cérémonie d'inauguration du nouveau siège de l'ambassade d'Algérie au Qatar, le ministre qatari a indiqué que "l'Algérie est un pays qui a son poids dans la région et qui assume un rôle important dans le rétablissement de la stabilité dans la région".

"L'Algérie est toujours pionnière lorsqu'il s'agit de résoudre les conflits dans la région par les voies pacifiques, et les solutions politiques à travers l'encouragement du dialogue, un rôle que l'Algérie joue à la perfection" a ajouté M. El-Attiyah. Concernant la coo-

pération bilatérale, le ministre qatari des Affaires étrangères, a indiqué que la tenue de la 5^e session de la Grande commission mixte algéro-qatari, "dénote la profondeur des relations unissant les deux pays", ajoutant "qu'en dépit de l'existence de plusieurs domaines de coopération économiques, cette coopération reste en deçà des ambitions des deux pays". Il a estimé dans ce cadre que le Premier ministre, Abdelmalek Sellal et son homologue qatari "ont souligné à l'occasion de cette session la nécessité de promouvoir les relations entre les deux pays". A noter que la 5^e session de la Grande commission mixte algéro-qatari a été sanctionnée dimanche par la signature de 13 documents (accords, mémorandums d'entente et programmes exécutifs) dans plusieurs secteurs dont la communication, le tourisme, la jeunesse, l'éducation, l'enseignement supérieur et la pêche.

BOUCHOUAREB CONFIRME À PARTIR DE DOHA Le complexe sidérurgique de Bellara entrera en service au premier trimestre 2017

Le ministre de l'Industrie et des mines, Abdessalem Bouchouareb, a annoncé dimanche à Doha (Qatar) que le complexe sidérurgique de Bellara (Jijel) entrerait en service au premier trimestre 2017.

"Les plis des entreprises concernées par la réalisation de l'usine ont été ouverts le 2 novembre et font actuellement l'objet d'une évaluation technique et financière avant la signature des contrats", a précisé M. Bou-

chouareb dans une déclaration à la presse en marge de l'inauguration du nouveau siège de l'ambassade d'Algérie à Qatar. "La pose de la première pierre pour la réalisation du complexe interviendra à la fin janvier 2015", a-t-il ajouté. Le ministre a, par ailleurs, souligné que la 5^e session de la Grande commission mixte algéro-qatari avait permis d'opérer un "bond qualitatif" dans les relations bilatérales, notamment au volet in-

dustriel. Le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel a pour sa part précisé que la signature d'une quinzaine d'accords s'inscrivait dans le cadre du renforcement de la coopération dans tous les secteurs. Cette session a également permis d'approfondir les concertations politiques sur les questions arabes et africaines d'intérêt commun, a ajouté M. Messahel.

Sellal inaugure le nouveau siège de l'ambassade d'Algérie à Doha

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal a inauguré, dimanche à Doha, le nouveau siège de l'ambassade d'Algérie au Qatar.

La cérémonie d'inauguration du siège situé dans la région de Dafna, nouveau quartier diplomatique à Doha, s'est déroulée en présence du ministre qatari des Affaires étrangères, Khaled Ben Mohamed

El-Attiyah, de l'ambassadeur d'Algérie à Doha, Abdelfattah Ziani ainsi que de nombreux invités.

Après avoir visité les locaux de l'ambassade, M. Sellal a rencontré des membres de la communauté algérienne établie dans ce pays composée essentiellement de journalistes et de cadres dans différentes spécialités scientifiques.

ALGÉRIE - ROYAUME UNI

Le ministre britannique chargé du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord en visite de travail demain en Algérie

Le ministre britannique chargé du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, Tobias Ellwood MP, effectuera une visite de travail en Algérie, demain et jeudi, dans le cadre des "consultations politiques régulières entre l'Algérie et le Royaume Uni", indiquait hier le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué. Au cours de cette visite, M. Tobias Ellwood aura des entretiens avec le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel portant sur "l'état de la coopération bilatérale en relation avec les échéances inscrites à l'agenda des rencontres entre les responsables des deux pays, ainsi que sur les questions politiques régionales d'intérêt commun, notamment l'évolution de la situation au Maghreb, au Sahel et au Moyen-Orient", précise la même source.